

AVIS DE CONVOCATION

Réunion ordinaire du Conseil (Séance publique)

Vous êtes par la présente convoqués à la

Réunion du : Conseil scolaire Viamonde
Date et heure : Le 22 juin 2018 à 19 h 30
Endroit : **Salle du Conseil**
Siège social de Toronto
116, Cornelius Parkway
Toronto (ON)

Le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence : (416) 523-2005



**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
(Séance publique)**

Le 22 juin 2018 à 19 h 30

**Salle du Conseil
Siège social de Toronto
116, Cornelius Parkway
Toronto (ON)**

ORDRE DU JOUR

Appel des membres

Reconnaissance en mémoire

Reconnaissance du territoire des Premières-Nations

1. Affaires courantes :

1.1 Approbation de l'ordre du jour

1.2 Déclaration de conflit d'intérêts

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique du 25 mai 2018

1.4 Questions découlant du procès-verbal de la séance publique du 25 mai 2018

2. Rapport de l'élève conseiller et de l'élève conseillère sur les activités dans les écoles

3. Rapports de la direction de l'éducation
 - 3.1 Réponse à la délégation du 25 mai 2018 (**rapport verbal**)
 - 3.2 Nouvelles du système
4. Rapports émanant des secteurs
 - 4.1 **Affaires**
 - 4.1.1 Prévisions budgétaires 2018-2019
 - 4.2 **Éducatifs**
 - 4.2.1 Rapport des comités d'admission
 - 4.2.2 Rapports n° 9 et n° 10 du CCED
 - 4.2.3 Politique 3,10 – Soutien aux élèves ayant des affections médicales prédominantes dans les écoles.
 - 4.2.4 Sorties éducatives
 - 4.3 **Ressources humaines**
 - 4.3.1 Politique 4,XX - Programme de mieux-être au travail et de gestion de l'assiduité
5. Avis de motion
6. Adoption des résolutions du point n° 3.3.1 de la séance à huis clos
7. Levée de la réunion

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

NON ADOPTÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE **DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE** **(Séance publique)**

Le 25 mai 2018

Le Conseil se réunit en séance publique de 19 h 30 à 21 h 55 et de 22 h à 22 h 05 dans la salle de bibliothèque de l'École secondaire Gaétan-Gervais sise au 1075, rue McCraney, Oakville, Ontario.

Membres présents :

Conseiller Julien Baeta	membre élu pour la partie est e la ville de Toronto comprenant les quartiers électoraux 8, 9, 10, 12,15, 15, 23, 24, 25, 26, 33, 34, 35,36, 37, 38, 39, 40, 41,42, 43 (par audioconférence skype)
Conseiller Guy Belcourt	membre élu pour les circonscriptions de Bruce, Grey, Simcoe et Dufferin
Conseiller François Guérin	membre élu pour la municipalité régionale de York (par audio)
Conseiller Pierre Girouard	membre élu pour les municipalités régionales de Hamilton-Wentworth, Halton, circonscription de Brant et la partie de la municipalité régionale de Niagara comprenant Grimsby, Lincoln, Niagara-on-the-Lake, St-Catharines et West Lincoln
Conseillère Koubra Hagggar	élève conseillère élue, représentant les écoles secondaires
Conseiller Pascal Hogue	Élève conseiller élu, représentant les écoles secondaires
Conseiller Pierre Lambert	membre élu pour la municipalité régionale de Haldimand - Norfolk, les circonscriptions d'Oxford, d'Elgin, Lambton et la municipalité de Chatham-Kent
Conseillère Sylvie Landry	membre élue pour la circonscription de Haliburton, Northumberland, Peterborough, Victoria et la municipalité régionale de Durham (par audioconférence skype)
Conseiller Jean-François L'Heureux	membre élu pour la partie ouest de la ville de Toronto comprenant les quartiers électoraux 1, 2, 3, 4,5, 6, 7, 11, 13, 14, 17, 18,19 (président)
Conseillère Chloë Robert	membre élue de la partie centre de la ville de Toronto comprenant les quartiers électoraux 20, 21, 22, 27, 28, 29, 30, 31, 32 (par skype audio)
Conseiller Yvon Rochefort	membre élu pour la région de Peel
Conseiller Guillaume Teasdale	Membre élu pour la circonscription d'Essex (par skype audio)
Conseiller Denis Trudel	membre élu pour la municipalité régionale de Waterloo, les circonscriptions de Wellington, Middlesex, Perth et Huron (vice-président)

Membre absente :

Conseillère Véronique Emery	membre nommée représentant la municipalité régionale de Niagara comprenant Fort Erie, Niagara Falls, Pelham, Port Colborne, Thorold, Welland et Wainfleet
-----------------------------	---

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

25 mai 2018

Membres de l'administration présents :

M. Martin Bertrand, directeur de l'éducation

M. Sébastien Fontaine, surintendant de l'éducation

M^{me} Claire Francoeur, directrice des communications et du marketing

M. Miguel Ladouceur, directeur du SIEP

M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim

M^{me} Sylvie Longo, surintendante exécutive de l'éducation

M. Jason Rodrigue, surintendant des affaires

M^{me} Marie-Josée Smith, directrice des ressources humaines (par audioconférence skype)

M^{me} Tricia Verreault, adjointe à la surintendance de l'éducation

M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances

1. RECONNAISSANCE

DU TERRITOIRE DES PREMIÈRES-NATIONS

L'assemblée observe une minute de silence en reconnaissance du territoire des Premières-Nations. Le vice-président du Conseil, conseiller Trudel énonce ce qui suit :

*«Depuis plus de 15 000 ans, de nombreuses personnes ont vécu sur la terre où se situe **l'École secondaire Gaétan-Gervais**. Nous nous tenons sur le territoire des peuples autochtones de l'île de la Tortue où nous sommes uniquement dépositaires du territoire et que nous sommes tenus d'en assurer la pérennité pour les générations à venir. Grâce au traité « Pre-Confederate # 13a », les élèves et le personnel du Conseil scolaire Viamonde sont reconnaissants d'avoir l'occasion de travailler, de jouer et de s'épanouir sur ce territoire.»*

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Conseiller Guérin, appuyé par conseiller Lambert, propose :

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

La motion est adoptée.

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

25 mai 2018

3. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Conseiller Lambert a déclaré un conflit d'intérêts avec un point à l'ordre du jour de la séance à huis clos restreinte étant donné que sa fille est employée au CSViamonde en tant que directrice adjointe à l'École secondaire Gabriel-Dumont de London.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU 20 AVRIL 2018

Lors de la présentation du procès-verbal de la réunion du 20 avril 2018 pour adoption, conseillère Robert, appuyée par conseiller Rochefort, propose :

QUE l'adoption du procès-verbal de la séance publique du 20 avril 2018 soit reportée à la prochaine réunion en vue d'inclure dans la correspondance les lettres reçues antérieurement de la Coalition des parents PESQ.

Lors des délibérations, le directeur de l'éducation apporte des précisions en indiquant que cette question sera traitée demain lors de la retraite des membres du Conseil afin de s'entendre sur les paramètres de diffusion de la correspondance.

Conseillère Robert demande donc un vote inscrit sur la motion.

Conseillère Robert ainsi que conseillers Baeta, Belcourt et Rochefort votent en faveur alors que conseillers Girouard, Guérin, Trudel, Landry, conseiller L'Heureux votent contre. Conseiller Teasdale s'abstient lors du vote.

La motion est donc rejetée.

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Trudel, propose par la suite :

QUE le procès-verbal de la séance publique du 20 avril 2018 soit adopté tel que présenté.

La motion est adoptée.

5. DÉLÉGATION

En premier lieu, mesdames Lianne Doucet et Heidi Pospisil, lors de leur présentation, font référence à la décision du jugement rendu dans l'affaire Rose-des-Vents, une école de la Colombie-Britannique, où il avait été statué que le droit garanti aux parents des enfants de l'école avait été enfreint par la province en refusant d'offrir des installations scolaires de qualité équivalente à celles offertes aux élèves de la majorité anglophone.

Elles énumèrent ensuite tous les éléments que la Coalition PESQ définit comme des installations de base pour une école secondaire équivalente. Puis, elles font état de l'évaluation de cinq emplacements scolaires visités par le Conseil et de certaines autres écoles identifiées par le TDSB qui ne répondent pas aux besoins de la Coalition PESQ en termes d'équivalence.

Avant de terminer, elles partagent avec les membres les faits obtenus à la suite d'une rencontre du TDSB en indiquant que les enjeux abordés lors de cette rencontre ont permis aux parents de constater l'importance de poursuivre leurs démarches afin de rechercher l'équivalence pour une école secondaire de quartier pour leurs enfants dans l'est de Toronto et en particulier dans les régions Toronto-Danforth et Beaches East-York.

Après une période de questions et réponses, conseiller Guérin, appuyé par conseiller Rochefort, propose :

QUE la présentation de mesdames Doucet et Pospisil soit reçue.

La motion est adoptée.

6. PRÉSENTATION LIÉE AUX INITIATIVES DU PLAN STRATÉGIQUE – BIEN-ÊTRE ET SANTÉ MENTALE : L'INTÉGRATION DE SERVICES AU CSVIAMONDE

Mesdames Natacha Castor, superviseure clinique en travail social et Kathleen Patterson, leader en santé mentale, présentent aux membres du Conseil l'initiative de santé mentale du Conseil qui est développée au sein du Conseil et de l'approche échelonnée. Elles font ensuite un survol des services et domaines d'intervention. Puis, elles présentent le bilan de la tournée Bien-être Sud-Ouest 2017-2018 qui comprend les éléments suivants :

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

25 mai 2018

- les ateliers de sensibilisation sur la résilience pour les élèves;
- l'atelier sur l'approche solution de collaboration et proactive (CPS) pour les équipes-écoles;
- l'atelier sur la santé mentale en salle de classe pour les équipes-écoles.

Après la période de questions, conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Guérin, propose :

QUE la présentation intitulée «Bien-être et santé mentale : L'intégration de services au CSViamonde» liée aux initiatives du plan stratégique soit reçue.

La motion est adoptée.

7. RAPPORT DES ÉLÈVES CONSEILLERS

Les deux élèves conseillers Koubra Hagggar et Pascal Hogue, présentent à tour de rôle leur rapport au cours duquel ils font part des activités auxquelles ils ont participé depuis la dernière réunion du Conseil ainsi que celles organisées au sein des écoles dont voici :

Du 24 au 27 avril, l'activité «Monde le son» a été un grand succès. Comme les deux dernières années, l'école secondaire Toronto-Ouest a été l'hôte de cette 3e édition au cours de laquelle les élèves de toutes les écoles secondaires du CSViamonde ont eu l'occasion de faire valoir leurs talents musicaux. Plus d'une centaine de jeunes musiciens ont participé à des ateliers de musique et de DJ et ont brillé sur scène en groupe-école devant à peu près 300 élèves. «Ce fut une expérience fascinante», souligne Pascal alors que Koubra et lui-même étaient les animateurs de l'événement.

Le 3 mai, Pascal a assisté à une séance de consultation du conseil de planification pour l'ACÉPO ayant pour but de fixer les objectifs de l'organisme pour les cinq prochaines années.

Dans le cadre des activités de célébration du 20^e anniversaire du CSViamonde, le 11 mai, il a animé la «Viacourse» qui a eu lieu au centre-ville de Toronto, et ce, de concert avec deux autres élèves. Du 18 au 21 mai, il a participé aux Jeux franco-ontariens (JFO 25) à Ottawa où il a eu l'occasion de tisser des liens avec des jeunes provenant de partout en province, dont plusieurs des écoles du CSViamonde.

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

25 mai 2018

Koubra, pour sa part, a participé au nom du RECFO à une rencontre avec l'honorable Indira Naidoo-Harris, ministre de l'Éducation, pour discuter des dossiers prioritaires pour les élèves conseillers francophones en Ontario.

Les 25^e Jeux franco-ontariens organisés par la FESFO se sont déroulés durant la longue fin de semaine passée à Ottawa. Plus de 600 étudiants francophones de la province y ont participé en mettant en vedette leurs talents dans divers volets, entre autres, art, musique, danse, sports, médias, cirque et politique. Lors de ce même événement, la Fédération a tenu sa 42^e assemblée générale annuelle. Lors de cette rencontre, les membres ont adopté l'orientation de la FESFO pour la prochaine année. Le prochain Conseil de représentation a également été constitué. Alisha Kara, élève de l'École Norval-Morrisseau, a été élue à la vice-présidence, Liberasse Diallo de l'École Confédération, Karelle Sikapi de l'École Ronald-Marion et Martin Staadecker d'Étienne-Brûlé ont été élus comme représentants régionaux.

Quel que soit sur le plan sportif, théâtral, musical, humanitaire, social et culturel ou bien d'autres, les élèves étaient très actifs ce mois-ci à organiser des activités dans leur école respective.

Chaque école à sa façon a tenu des festivités entourant le 20^e anniversaire du CSViamonde. L'unisson des maillons a été une activité qui a permis à tous les élèves, membres du personnel et du Conseil de marquer leur appartenance à la grande famille du CSViamonde. Par exemple, à l'école secondaire Franco-Jeunesse, elle a été organisée autour d'un partage de mets variés. Le 11 mai, grâce à Viacourse, écoles élémentaires et secondaires se sont réunies à différents parcs sur le territoire du Conseil pour courir ou marcher une distance d'un ou trois kilomètres.

La santé mentale est l'affaire de tous au CSViamonde. En vue de souligner la semaine de la santé mentale, les écoles ont toutes organisé de petites activités de détente chaque jour de cette semaine. À l'école Confédération, l'équipe de soccer filles a participé à deux tournois au cours du mois. Le conseil des élèves a préparé une semaine de bien-être qui se termine vendredi.

Le 24 avril, quelques élèves de Ronald Marion ont représenté le Conseil Viamonde pour la journée de la terre au Nathan Philips Square – leur programme « boussole » du type « éco-école » a fait preuve d'excellence environnementale. Le 10 mai, l'école a été hôte de la soirée des étoiles; un spectacle de talents lors duquel élèves et parents ont pu dîner ensemble.

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

25 mai 2018

Du 19 au 20 avril, l'école Gaétan-Gervais a été l'hôte du camp de technologie surnommé «GAGE TECH». Les élèves des écoles nourricières sont venus pendant une fin de semaine visiter leur école éventuelle. Ils ont eu l'occasion de participer à des ateliers de technologie mettant en valeur les ressources de la nouvelle école; ce camp est le produit de plusieurs mois de travail et de formation de la part des enseignants, des élèves de l'école, de la direction et aussi de l'équipe d'animation culturelle.

Les élèves de 8^e année du cours de français ont conçu des instruments à partir de matériel recyclé. Leurs projets ont été présentés dans le vestibule de l'école. Le 10 mai, des filles de la 7^e à la 12^e ont rencontré des centaines d'autres filles à l'événement Filles actives, qui consistait en une course de 5km ou 10km et comprenait aussi plusieurs activités, entre autres, le yoga. L'organisme a pour objectif d'inciter les filles à poursuivre une vie active durant le secondaire. Le 10 mai également, 4 étudiantes se sont envolées pour la Saskatchewan afin de parcourir plus de 300 kilomètres en trois jours à vélo dans le cadre de la Grande Traversée. Le 15 mai, les élèves de 7^e ont pu explorer les métiers spécialisés lors d'une foire organisée par Compétences Ontario et les élèves de 8^e ont exploré différents cheminements de carrière en visitant le Collège Boréal.

Les élèves de 7^e et 8^e années de l'École secondaire Toronto-Ouest ont participé à la fin d'avril à un tournoi de badminton de l'école. Le 9 mai, dans le cadre de la semaine de la santé mentale, des élèves et des enseignants ont animé une journée sans appareils électroniques et des activités en plein air. Finalement, le 17 mai des élèves ont présenté leurs œuvres d'art lors d'une exposition dans le cadre du projet Collisions créatrices. Le thème des œuvres était axé sur la science et l'espace.

Lors de la semaine du 6 mai, l'équipe d'improvisation de Franco-Jeunesse a participé au tournoi d'impro La folie. Avec l'aide de l'école élémentaire Les Rapides, l'école a préparé une exposition d'art dans un centre d'achat local de Sarnia; ceci ayant pour but d'enjoliver le centre et de présenter le talent artistique des élèves des deux écoles.

À l'École Étienne-Brûlé, une semaine d'esprit a eu lieu du 30 avril au 4 mai. Chaque jour, des activités étaient organisées dans le cadre de la journée thème. Une fête champêtre a eu lieu le vendredi. Au cours du mois d'avril, la troupe de théâtre d'Étienne Brûlé a fait sept (7) représentations de la pièce « Impairs et père » pour une audience excédant 1000 personnes. Ce fut un spectacle exceptionnellement préparé et présenté. Trois équipes constituées d'élèves du club de robotique ont participé à la compétition Zone 1. Deux d'entre elles ont réussi à se faire une place pour la compétition nationale de robotique qui a eu lieu à Montréal au début de mai.

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

25 mai 2018

Le tournoi d'improvisation provincial s'est déroulé au début mai. Les écoles Le Caron, Roméo-Dallaire, Franco-Jeunesse et Gabriel-Dumont ont été parmi les écoles participantes.

À Lamothe-Cadillac, les élèves ont participé à une soirée sans technologie. Ils sont restés à l'école pour la nuit du 26 avril et n'avaient pas le droit d'utiliser un appareil technologique. Le conseil des parents et des élèves bénévoles ont organisé une soirée Zumba et finalement, le 10 mai, l'école a organisé sa 2^e édition de la journée multiculturelle durant laquelle les élèves et les membres du personnel ont pu démontrer plusieurs aspects de leur culture.

L'école Georges-P.-Vanier a accueilli Brandon Girouard un artiste pop-rock-country originaire de Kapuskasing. L'école a aussi eu la chance de voir la pièce de théâtre de la troupe de théâtre de GVP, les P'tits géants. La pièce était axée sur la santé mentale. Une représentante de l'Université d'Ottawa est venue à l'école pour orienter les élèves de la 12^e avec leur choix de cours afin de bien se préparer pour leur admission à cette université en septembre prochain.

Le Collège français de Toronto a débuté son projet de création d'une nouvelle murale au gymnase. Les élèves développeront ce projet en collaboration avec un artiste, Lambert St-Cyr. L'école a accueilli le conférencier Tristan Rhéaume-Jones qui a abordé plusieurs thèmes de discussion, entre autres, leadership, développement durable. Les élèves membres de l'équipe de la grande traversée s'entraînent en ce moment pour entamer leur grand parcours.

La semaine d'esprit a été soulignée du 7 au 11 mai à l'École Jeunes sans frontières. Un thème différent était choisi pour chaque journée. La soirée du 10 mai était la soirée multiculturelle. Les membres de la communauté ont été invités à y participer également. La coupe JSF de basketball et de soccer ont également été respectivement disputés le 10 mai.

Les équipes de volleyball des écoles Le Caron, Roméo-Dallaire et Norval-Morrisseau ont participé au tournoi de volleyball SMASH. Les élèves de l'École Le Caron ont profité d'une présentation d'un enseignant, M. Mitch dont le thème portait sur les effets de la drogue. Les écoles Norval-Morrisseau et Roméo-Dallaire ont tenu leur danse semi-formelle le 11 mai.

L'équipe d'improvisation de Roméo-Dallaire a participé, les 7 et 8 mai, au tournoi provincial du Gazou d'or à ÉSC de La Vérendrye à Thunder Bay. Le 8 mai, l'équipe de hockey de Roméo-Dallaire a participé au tournoi de hockey-balle à Midland. Le 1^{er} mai, les élèves de l'école ont assisté au concert du groupe de musique Cherry Chérie. L'équipe de badminton garçons sénior a participé au tournoi de badminton à OFSAA. Le dîner culturel "Cinco de Mayo" (nachos et churros) organisé

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

25 mai 2018

par le club d'Espagnol a eu lieu le 9 mai. Et finalement, le 16 mai, l'École Roméo-Dallaire a élu son nouveau conseil des élèves. Conseillère Robert, appuyée par conseiller Rochefort, propose par la suite :

QUE le rapport des élèves conseillers soit reçu.

La motion est adoptée.

8. RAPPORT DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

8.1 ASSERMENTATION DE L'ÉLÈVE CONSEILLÈRE 2018-2020

Le directeur de l'éducation informe les membres qu'il a déjà assermenté Karelle Sikapi, la nouvelle élève conseillère qui entrera en fonction pour un mandat de deux ans, soit à partir d'août 2018 jusqu'au mois de juin 2020. Elle sera invitée à assister à la réunion du Conseil du 22 juin à titre d'observatrice.

Conseiller Girouard, appuyé par conseiller Rochefort, propose par la suite :

QUE le rapport du directeur de l'éducation sur l'assermentation de la nouvelle élève conseillère soit reçu.

La motion est adoptée.

8.2 Bonnes nouvelles du système

Le directeur de l'éducation, dans le cadre de son rapport sur les nouvelles du système, indique que les mois d'avril et mai ont été fortement teintés par toutes les festivités entourant le 20^e anniversaire du CSViamonde et par de nombreux succès réalisés par des membres du personnel et des élèves dont voici les événements marquants de cette période :

Des élèves de nos écoles élémentaires ont aussi bien performé au championnat régional «Épelle-moi Canada». Plusieurs jeunes ont été sélectionnés pour se rendre à la finale provinciale. C'est le cas de Bilan Omar de l'École élémentaire Mathieu-da-Costa de Toronto (deuxième position au cycle primaire), Sofia Berrada et Hanaye Ono de l'École élémentaire

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

25 mai 2018

Jeanne-Lajoie de Toronto (respectivement en deuxième et troisième position au cycle moyen) et Marène Diongue de l'École secondaire Ronald-Marion de Pickering (première place pour le cycle intermédiaire). Elles et ils se sont distingués parmi une centaine d'élèves francophones et francophiles participants.

Les jeunes de Viamonde se sont distingués dans le domaine des sciences et technologie à la mi-avril. Plusieurs élèves ont participé en équipe à la première finale régionale ontarienne du Défi génie inventif de l'École de technologie supérieure de Montréal (ÉTS) mettant ainsi à l'épreuve leur ingéniosité, leur créativité et leur détermination. L'équipe de l'école secondaire Toronto Ouest a d'ailleurs remporté la médaille d'or de la compétition leur permettant de participer à la compétition finale qui se tient présentement du 25-27 mai 2018 à Montréal.

La directrice de l'École secondaire Gaétan-Gervais d'Oakville, Josée Landriault, a remporté un Connected Innovator Award dans la catégorie Innovative Administrator. Ce prix, remis dans le cadre de la conférence Connect, souligne l'impact positif qu'elle exerce dans son école en proposant de nouvelles méthodes d'apprentissage technologiques aux élèves et aux membres du personnel.

Le respect de l'environnement est une valeur importante au Conseil scolaire Viamonde. L'école Ronald-Marion a d'ailleurs été citée en exemple lors de la Journée de la Terre au Nathan Phillips Square de Toronto. Trois élèves appuyés de leur enseignant ont donné une courte conférence où ils ont parlé de l'importance de l'enseignement et de l'intégration de bonnes pratiques environnementales dans les milieux scolaires. Elles et ils ont illustré leur propos en parlant des projets en cours au programme d'excellence environnementale de leur école nommé « Boussole ». Les six remarquables projets sont : un jardin sur le toit, un mur vert à l'école, un espace de salle de classe extérieur sous la thématique autochtone, l'intégration du compost au quotidien, la récolte et la réutilisation de l'eau de pluie ainsi que la vente de bouteilles d'eau réutilisables dans le but d'installer des fontaines conçues pour le remplissage des dites bouteilles.

Plus de 200 élèves ont participé à la 3^e édition du festival de musique Monde le son! tenu à l'école secondaire Toronto Ouest. Il s'agit, à ce jour, de la plus grande participation des élèves. Le festival offre aux jeunes des opportunités diversifiées de découvertes musicales par le biais d'ateliers

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

25 mai 2018

divers et de rencontres avec des professionnels du milieu. Cette année, trois groupes francophones étaient invités, notamment, Cherry Chérie, groupe parrain de style rock 'n' roll rétro, Kimya, slameur et rappeur, ainsi que Les Rats d'Swompe, groupe traditionnel franco-ontarien.

Le 11 mai dernier, toute la grande famille Viamonde a célébré son 20^e anniversaire de façon énergique et festive. De Toronto à London en passant par Barrie et Hamilton, près de 10 000 élèves de la 1^{re} à la 12^e année accompagnés de membres du personnel se sont regroupés sur cinq sites différents, prêts pour courir un ou trois kilomètres. Pendant ce temps, les deux mille élèves de la maternelle et du jardin d'enfants faisaient de même dans leur école respective sous le regard du personnel enseignant et d'éducation à la petite enfance. Les écoles se sont fièrement présentées à la ligne de départ sous leur drapeau d'école.

La première édition de la Viacourse a permis de souligner en grand le 20^e anniversaire du conseil grâce, entre autres, aux nombreux bénévoles impliqués. Les participantes et les participants sont tous repartis le cœur heureux de cette journée mémorable! Un gros merci à toute l'équipe du secteur des communications et du marketing, sous la direction de M^{me} Claire Francoeur, qui a piloté cette activité!

Plusieurs écoles Viamonde ont participé au Festival des arbres, un événement festif dédié à la littérature jeunesse, sur les abords du lac Ontario au Harbourfront Centre. La réalité et la fiction se sont ainsi mélangées alors que les élèves ont pu rencontrer leurs auteurs favoris qu'ils lisent depuis janvier. Ils ont lu par plaisir, mais aussi pour déterminer le gagnant des prix Tamarac, Tamarac Express et Peuplier.

Depuis lundi, les élèves de plusieurs secondaires participent à La grande traversée. Elles et ils ont enfourché un vélo afin de parcourir des centaines de kilomètres. L'épreuve leur permet de tester leur endurance ainsi que de développer un esprit de camaraderie avec leurs collègues. Le beau temps de cette semaine les a sans doute aidés à apprécier davantage les paysages pittoresques de notre territoire.

Le 5 mai dernier, l'École secondaire Confédération de Welland a célébré en grand ses 50 ans! L'école a ouvert ses portes en après-midi pour accueillir la communauté actuelle ainsi que ses anciens élèves et membres du personnel dont certains sont venus de loin pour faire revivre des souvenirs précieux. Plus de 1000 personnes étaient de la partie en soirée lors d'un

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

25 mai 2018

rassemblement à Welland pour souligner cet anniversaire de taille.

Conseillère Robert, appuyée par conseiller Rochefort, propose donc :

QUE le rapport du directeur de l'éducation sur les bonnes nouvelles du système soit reçu.

La motion est adoptée.

8.3 RAPPORT N° 3 DU CPP (page 24)

Après avoir pris connaissance du rapport n° 3 du CPP à la suite de la réunion du 30 avril 2018, conseiller Trudel, appuyé par conseiller Lambert, propose :

QUE le rapport n° 3 (2017-2018) du CPP présenté en date du 25 mai 2018 soit reçu.

La motion est adoptée.

9. RAPPORTS ÉMANANT DES SECTEURS

9.1 AFFAIRES

9.1.1 Prévisions budgétaires préliminaires 2018-2019

Lors de la présentation du rapport sur les prévisions budgétaires préliminaires 2018-2019, le surintendant des affaires fait un tour d'horizon, entre autres, des changements importants reflétés dans le cadre des subventions pour les besoins des élèves (SBE), ceux apportés au budget 2018-2019 ainsi qu'à la dotation des élèves.

Une période de questions et réponses s'ensuit.

Conseillère Robert, appuyée par conseiller Lambert, propose par la suite les motions suivantes :

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

25 mai 2018

QUE le Conseil approuve la dotation des écoles pour l'année scolaire 2018-2019 telle que présentée à l'annexe C du rapport de l'administration.

QUE le Conseil approuve le recrutement des postes suivants qui ont une incidence directe sur la dotation des écoles, tel que présenté dans le rapport de l'administration :

4,8 travailleuses sociales ou travailleurs sociaux,
1,0 aide-orthophoniste,
1,0 orthophoniste, et
1,0 direction adjointe : Leader d'apprentissage par l'expérience

Les motions sont adoptées.

9.1.2 Cotisation annuelle à la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) pour 2018-2019

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport de l'administration au sujet de la cotisation annuelle à la FNCSF pour 2018-2019.

Conseillère Robert, appuyée par conseiller Trudel, propose donc :

QUE le rapport en date du 25 mai 2018 intitulé «Cotisation annuelle à la FNCSF pour 2018-2019» soit reçu.

QUE le Conseil approuve le paiement de la cotisation annuelle à la FNCSF pour l'année 2018-2019 au montant de 11 060 \$.

Les motions sont adoptées.

9.2 ÉDUCATIFS

9.2.1 Comités d'admission

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

25 mai 2018

Après avoir pris connaissance du rapport sur les comités d'admission, conseiller Lambert, appuyé par conseiller Trudel, propose :

QUE le rapport en date du 25 mai 2018 sur les comités d'admission soit reçu.

QUE le Conseil approuve l'admission des élèves comme il est recommandé par les comités d'admission respectifs.

Les motions sont adoptées.

9.2.2 Rapport n° 8 du CCED (page 26)

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport n° 8 de la réunion du CCED tenue le 30 avril 2018.

Conseillère Robert, appuyée par conseiller Rochefort, propose donc :

QUE le rapport n° 8 du CCED présenté en date du 25 mai 2018 soit reçu.

La motion est adoptée.

9.2.3 Choix du nom de l'école élémentaire Bowmanville

Les membres du Conseil examinent le rapport de l'administration portant sur le choix du nom de l'école élémentaire Bowmanville.

Après avoir passé en revue les noms proposés à la suite du processus sélection pour le choix, conseillère Landry, appuyée par conseiller Guérin, propose :

QUE le rapport en date du 25 mai 2018 portant sur le choix du nom de l'école élémentaire Bowmanville soit reçu.

QUE le Conseil approuve le choix «École élémentaire Viola-Léger» comme nom officiel pour l'école élémentaire Bowmanville.

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

25 mai 2018

Les motions sont adoptées.

9.2.4 Choix du nom de l'école élémentaire Bayview Nord

Les membres du Conseil examinent le rapport de l'administration portant sur le choix du nom de l'école élémentaire Bayview Nord.

Après avoir passé en revue les noms proposés par le comité de travail, conseiller Guérin, appuyé par conseiller Rochefort, propose :

QUE le rapport en date du 25 mai 2018 portant sur le choix du nom de l'école élémentaire Bayview Nord soit reçu.

QUE le Conseil approuve le choix «École élémentaire Paul-Demers» comme nom officiel pour l'école élémentaire Bayview Nord.

Les motions sont adoptées.

9.2.5 Sorties éducatives

L'administration présente un rapport portant sur les sorties éducatives au Québec qu'entreprendront respectivement des élèves des écoles secondaires Étienne-Brûlé, Collège français et Le Caron.

Conseiller Trudel, appuyé par conseiller Belcourt, propose par la suite :

QUE le rapport en date du 25 mai 2018 sur les sorties éducatives soit reçu.

QUE les demandes pour les sorties qu'entreprendront respectivement des élèves des écoles Étienne-Brûlé, Collège français et Le Caron soient approuvées.

Les motions sont adoptées.

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

25 mai 2018

9.2.6 Révision de la politique 3,32 – Stratégie pour la sécurité dans les écoles

Après avoir pris connaissance du rapport de l'administration faisant état des révisions apportées à la politique 3,32 – Stratégie pour la sécurité dans les écoles, conseiller Girouard, appuyé par conseiller Trudel, propose :

QUE le rapport en date du 25 mai 2018 intitulé «Révision de la politique 3,32 – Stratégie pour la sécurité dans les écoles» soit reçu.

QUE la politique révisée 3,32 – Stratégie pour la sécurité dans les écoles soit envoyées aux instances habituelles aux fins de consultation.

Les motions sont adoptées.

9.3 COMMUNICATIONS

9.3.1 Rapport n° 2 du comité des communications (page 28)

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport n° 2 de la réunion du comité des communications du 30 avril 2018.

Conseiller Trudel, appuyé par conseiller Girouard, propose par la suite :

QUE le rapport n° 2 du comité des communications présenté en date du 25 mai 2018 soit reçu.

La motion est adoptée.

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

25 mai 2018

9.4 RESSOURCES HUMAINES

9.4.1 Révision des politiques 4,05 – Conditions de travail du personnel non syndiqué cadre et 4,08 – Conditions de travail du personnel non syndiqué non-cadre

L'administration présente un rapport faisant état des révisions apportées aux politiques 4,05 et 4,08.

Après avoir passé en revue l'ensemble des deux politiques, conseiller Trudel, appuyé par conseiller Guérin propose :

QUE le rapport en date du 25 mai 2018 intitulé «Révision des politiques 4,05 – Conditions de travail du personnel non syndiqué cadre et 4,08 – Conditions de travail du personnel non syndiqué non-cadre» soit reçu.

QUE le Conseil approuve les modifications à la politique 4,05 - Conditions de travail du personnel non syndiqué cadre et la politique 4,08 – Conditions de travail du personnel non syndiqué non-cadre.

Les motions sont adoptées.

9.4.2 Révision de la politique 4,19 – Harcèlement et discrimination en milieu de travail et d'apprentissage

Les membres du Conseil passent en revue les révisions apportées à la politique 4,19.

Conseiller Lambert, appuyé par conseillère Robert, propose donc :

QUE le rapport en date du 25 mai 2018 intitulé «Révision de la politique 4,19 –Harcèlement et discrimination en milieu de travail et d'apprentissage» soit reçu.

QUE le Conseil approuve la politique révisée 4,19 – Harcèlement et discrimination en milieu de travail et d'apprentissage telle que présentée.

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

25 mai 2018

Les motions sont adoptées.

9.4.3 Affectation des directions et directions adjointes pour 2018-2019

L'administration présente un rapport sur l'affectation des directions et directions adjointes pour l'année scolaire 2018-2019.

Après en avoir pris connaissance, conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Lambert, propose :

QUE le rapport sur l'affectation des directions et directions adjointes pour 2018-2019 soit reçu.

La motion est adoptée.

10. AVIS DE MOTION

Conseillère Robert dépose à la table du Conseil un avis de motion qu'elle remet ensuite au président. Celui-ci indique que, conformément aux règlements administratifs, la motion sera étudiée à la prochaine réunion.

Conseillère Robert, appuyée par conseiller Rochefort propose la réception de l'avis de motion. La motion est adoptée.

11. RAPPORT DE REPRÉSENTATION

11.1 Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO)

Le président du Conseil indique que la prochaine réunion du CA a eu lieu les 3 et 4 mai à Toronto. Il donne ensuite un aperçu des points abordés lors de cette rencontre, entre autres, la mise à jour du plan stratégique; la demande du sénat des élèves du CÉPEO de revoir le calendrier scolaire afin d'inclure un congé de récupération d'une semaine en novembre; la campagne de sensibilisation quant à la pénurie d'enseignants.

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

25 mai 2018

Conseiller Guérin, appuyé par conseiller Lambert, propose par la suite :

QUE le rapport verbal de représentation à l'ACÉPO soit reçu.

La motion est adoptée.

11.2 Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)

Le président invite les membres à se nommer s'ils souhaitent représenter le Conseil lors de l'AGA qui se tiendra lors du congrès annuel d'octobre.

Après un tour de table, conseillers Guérin, Trudel et Lambert, Girouard, Belcourt et L'Heureux confirment leur intérêt,.

Conseiller Rochefort, appuyé par conseillère Robert, propose donc :

QUE conseillers Guérin, Trudel et Lambert soient les trois membres délégués du Conseil avec droit de vote lors de l'AGA.

QUE conseillers Girouard, Belcourt, L'Heureux soient les trois membres suppléants.

Les motions sont adoptées.

Par ailleurs, conseillères Robert et Landry ainsi que conseiller Rochefort indiquent également un intérêt possible de participation.

11.3 Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)

En ce qui concerne la représentation du Conseil à l'AGA de l'AFO, conseillère Landry exprime un intérêt à y assister.

Conseiller Girouard, appuyé par conseiller Rochefort, propose donc :

QUE conseillère Landry représente le Conseil à titre de déléguée avec droit de vote à l'AGA de l'AFO.

La motion est adoptée.

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

25 mai 2018

12. CORRESPONDANCE

Il n'y a aucune correspondance à présenter au Conseil.

13. ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE À HUIS CLOS EN SÉANCE PUBLIQUE

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Rochefort, propose :

QUE les résolutions adoptées en séance à huis clos pour les points mentionnés ci-après soient rapportées en séance publique.

La motion est adoptée.

13.1 Changements au sein du personnel

QUE les changements au sein du personnel présentés dans le rapport de l'administration soient adoptés.

13.2 Mise en disponibilité de propriétés provenant de conseils scolaires de langue anglaise

*QUE le Conseil confirme au **District School Board of Niagara** que le **Conseil scolaire Viamonde** n'a pas d'intérêt dans la propriété ci-dessous mentionnée :*

1. L'école publique «Pelham Centre» située au 1165, rue Centre à Fenwick

*QUE le Conseil confirme au **Niagara Catholic DSB** que le **Conseil scolaire Viamonde** n'a pas d'intérêt dans la propriété ci-dessous mentionnée*

1. L'école élémentaire catholique St Martin, située au 186, Rue Margaret à Smithville

13.3 Entente de participation pour les employées et employés participants non syndiqués et les personnes retraitées non syndiquées membres du CAEAS-ECAB (Conseil des associations en éducation pour les avantages sociaux)

QUE le rapport daté du 25 mai 2018 intitulé «Entente de participation pour les employées et employés participants non syndiqués et les personnes retraitées non syndiquées membres

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

25 mai 2018

du CAEAS-ECAB (Conseil des associations en éducation pour les avantages sociaux) » soit reçu.

QUE le Conseil approuve l'entente de participation pour les employées et employés participants non syndiqués et les personnes retraitées non syndiquées membres de CAEAS-ECAB telle que présentée à l'annexe A du rapport de l'administration.

14. SUSPENSION DE LA SÉANCE PUBLIQUE ET LEVÉE DE LA RÉUNION

À 21 h 55, conseillère Robert, appuyée par conseiller Lambert, propose :

QUE la séance publique soit suspendue afin que les membres se réunissent à nouveau en séance à huis clos.

La motion est adoptée.

À 22 h 05, l'ordre du jour étant épuisé, conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Girouard, propose :

QUE la réunion soit levée.

La motion est adoptée.

Le directeur de l'éducation,

Le président du Conseil,

Martin Bertrand

Jean-François L'Heureux

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

25 mai 2018

RAPPORT N° 3 (2017-2018) Comité de participation des parents (CPP)

Le 25 mai 2018

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le CPP a tenu une réunion le 30 avril 2018 de 18 h 30 à 18 h 45 sous la présidence de M. Youssef Kalogo, coprésident du comité.

Membres du comité présents :

Membre du Conseil :

M. Denis Trudel, membre du Conseil

Parents :

M. Youssef Kalogo, membre représentant la région de Toronto (coprésident)
M. Louis Kdouh, membre représentant la région de Peel (par audioconférence)
M. Mohamed Sekkak, représentant de la région de Toronto

Membres absents :

M. Jonathan St-Germain, membre représentant la région de Toronto
M. Guillaume Teasdale, membre du Conseil (coprésident)

Membre de l'administration présente :

M^{me} Tricia Verreault, adjointe à la surintendance de l'éducation

Lien pour accéder à la documentation de la réunion :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/odj_30_avril_2018.pdf

Votre comité vous informe :

1. Qu'il a reçu un rapport de l'administration et a approuvé une proposition de projet de participation des parents pour 2018-2019.
2. Que la prochaine rencontre est prévue pour le 12 novembre 2018 à 18 h 45 au siège social de Toronto. Les membres qui ne peuvent se rendre sur place ont toujours la possibilité d'y assister par voies électroniques.

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) - 25 mai 2018

3. Que M. Sekkak a accepté de représenter le CSViamonde à l'AGA de Parents Partenaires en Éducation (PPE) qui aura lieu les 1^{er} et 2 juin 2018.

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport n° 3 (2017-2018) du CPP présenté en date du 25 mai 2018 soit reçu.

**Adjointe à la surintendance
de l'éducation**

Le coprésident du comité

Tricia Verreault

Guillaume Teasdale

REÇU AU CONSEIL, LE 25 MAI 2018

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

25 mai 2018

RAPPORT N° 8 (2017-2018) COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Le 25 mai 2018

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le comité a tenu une réunion le 30 avril 2018 de 18 h 30 à 19 h 02 dans la salle Secondaire du siège social sous la présidence de conseiller Guérin.

Membres présents :

dans la salle du Conseil :

M^{me} Julie Goulet, représentante du Centre francophone de Toronto
M^{me} Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto
M^{me} Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter
M. Wadih Beheit, représentant de La clé d'La Baie
M. François Guérin, vice-président du Conseil, CSViamonde (**coprésident du comité**)
M. Yvon Rochefort, membre du Conseil, CSViamonde

Membres absentes :

M^{me} Kosita Musabye, représentante du Programme de soutien en milieu scolaire au Hamilton Health Sciences
M^{me} Chloë Robert, membre du Conseil, CSViamonde

Membres de l'administration présents :

M^{me} Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves
M^{me} Jacqueline Levasseur, directrice des services aux élèves
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim

Votre comité vous informe :

1. Qu'il a été informé de la démission de M^{me} Julie Goulet, représentante du Centre francophone de Toronto ainsi que la mise en candidature **de la nouvelle représentante et d'un membre suppléant** de l'organisme communautaire. Vous trouverez ci-après la recommandation que le comité a faite au Conseil à ce sujet.

Voici le lien pour accéder à la documentation de l'ordre du jour de la réunion:

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/odj_cced_30_avril_2018.pdf

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

25 mai 2018

2. Qu'il a reçu le **plan annuel de l'enfance en difficulté pour 2018-2019** qui sera soumis à la consultation en mai et juin. Un rapport sur la consultation aura lieu à la prochaine réunion.
3. Qu'il a reçu, à titre de renseignement, la correspondance suivante :
 - a) La lettre du Grand Erie DSB – appui au projet de Loi 191
 - b) Stratégie provinciale pour les élèves ayant des besoins particuliers du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario
4. QUE la **prochaine réunion no. 9 et 10** aura lieu le 5 juin 2018 de 17 h 30 à 19 h 30 au siège social de Toronto. La participation est toujours possible par moyens électroniques.

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport n° 8 du CCED (2017-2018) soit reçu.

QUE le Conseil approuve la mise en candidature de M^{me} Manoushka Aimable à titre de représentante du Centre francophone de Toronto en vue de remplacer M^{me} Julie Goulet, puis comme membre suppléant de M^{me} Marie Nyamabu.

**Le surintendant de l'éducation, Le coprésident du comité,
par intérim**

Michel Laverdière

François Guérin

REÇU AU CONSEIL, LE 25 MAI 2018

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

25 mai 2018

RAPPORT N° 2 (2017-2018) DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Le 25 mai 2018

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le comité des communications s'est réuni le 30 avril 2018 de 18 h 50 à 18 h 55 dans la salle du Conseil du siège social de Toronto sis au 116, Cornelius Parkway, Toronto, Ontario.

Membres du comité présents :

M. Jean-François L'Heureux, président du Conseil et président du comité
M. Denis Trudel, conseiller scolaire, CSViamonde (par audioconférence)

Membre absent :

M. Pierre Lambert, conseiller scolaire, CSViamonde

Membres de l'administration présents :

M. Martin Bertrand, directeur de l'éducation
M^{me} Claire Francoeur, directrice des communications et du marketing
M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances du Conseil, CSViamonde

Votre comité vous informe :

1. Qu'il a tenu une réunion du comité le 30 avril au cours de laquelle il a passé en revue et a adopté le procès-verbal de la réunion de la dernière réunion, soit du 13 octobre dernier.

Puis, les membres du comité de communications ont accueilli des membres du comité de l'enfance en difficulté (CCED) et du comité de participation des parents (CPP). Ces derniers étaient invités à participer à une séance de consultation en vue d'obtenir leurs suggestions dans le cadre du projet d'élaboration d'une mission pour le CSViamonde et du renouvellement de sa vision.

Voici le lien pour accéder à la documentation de la réunion :

<http://conseil.csviamonde.ca/SitePages/Accueil.aspx?RootFolder=%2FDocuments%20partages%2FComit%C3%A9%20des%20communications%2Fseptembre%202017%2Djuin%202018&FolderCTID=0x0120006B61B1D2917A054686C162F953683D4C&View={7AF2A9A9-A1B7-4B08-ADBC-F7613893DA19}>

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) - 25 mai 2018

VOTRE COMITÉ RECOMMANDE DONC :

QUE le rapport n° 2 (2017-2018) du comité des communications présenté en date du 25 mai soit reçu.

Le directeur de l'éducation,

**Le président du Conseil et
du comité des communications**

Martin Bertrand

Jean-François L'Heureux

REÇU AU CONSEIL, LE 25 MAI 2018

1998-2018



DE VISION
EN ACTION



Budget 2018-2019



Conseil scolaire Viamonde

csviamonde.ca

SECTION 1

Rapport

BUDGET 2018-2019

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 22 juin 2018

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Prévisions budgétaires 2018-2019

En misant sur les trois valeurs du Conseil, le respect des différences, la collaboration et la cohérence, ainsi que sur ses principes directeurs de valorisation, de planification et de leadership, les écoles du Conseil sont incitées à planifier et à mettre en œuvre des actions concertées visant la réussite de chaque apprenante et apprenant dans une optique d'amélioration continue et dans un milieu inclusif.

Vous trouverez dans le présent rapport, les prévisions budgétaires 2018-2019 qui visent l'atteinte du plan stratégique et des plans opérationnels du Conseil. Le tableau de bord à l'annexe A du rapport donne un aperçu global du budget.

SUBVENTIONS

A. Éducation de l'enfance en difficulté

- a) Des fonds supplémentaires pour réduire les listes d'attente pour les processus d'évaluation de l'éducation de l'enfance en difficulté.
- b) Financement équivalent à 5,7 ETP au sein des équipes multidisciplinaires afin de renforcer les capacités et d'aider le personnel enseignant, les aide-enseignantes ou les aide-enseignants et d'autres membres du personnel à comprendre les besoins uniques des élèves et à s'y adapter.
- c) Financement équivalent à 2,2 ETP pour les travailleurs et travailleuses sociales dans les écoles secondaires.
- d) Augmentation de l'allocation «*volet à incidence spéciale*» de 27 000\$ à 38 016\$ par élève ayant des besoins exceptionnellement élevés.
- e) Intégration du financement APE relié à la formation et au soutien en matière d'autisme à l'allocation au titre du volet «*Expertise comportementale*».

B. Préparation en vue de la réussite des études secondaires

- a) Financement équivalent à 2,0 ETP pour appuyer les besoins en orientation des élèves en 7^e et 8^e années.

C. Changements démographiques et croissance – Investissements et examen

- a) Le Ministère s'engage à tenir compte des changements démographiques et de la croissance dans les conseils scolaires lors de la mise à jour du financement des SBE.
- b) Le Ministère investira 10 millions de dollars dans le volet «*Diversité des élèves apprenant l'anglais*», de l'allocation au titre du volet «*English as a Second Language/English Literacy Development*». La répartition des fonds sera allouée selon les données du recensement de 2016.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

- c) Il y aura une étude externe sur la méthode de calcul de l'allocation au titre du volet «*Démographie*» de la «*Subvention pour programmes d'aide à l'apprentissage*» afin d'intégrer des recherches en matière de politiques et les nouvelles données de recensement.

D. Poursuite de la mise en œuvre des conventions collectives centrales de 2017-2019

- a) Financement d'une hausse salariale de 1,5% pour le personnel non-cadre pour refléter ce qui est prévu dans les conventions collectives centrales.
- b) Augmentation de 3% à l'allocation pour l'utilisation communautaire des installations scolaire pour les fins prévues dans les conventions collectives.
- c) Réduction de la taille maximale des classes maternelles et jardin d'enfants de 30 à 29 élèves. 10% des classes peuvent aller jusqu'à 32 dans des circonstances particulières.
- d) Financement supplémentaire tel qu'annoncé en 2017-2018 pour réduire la taille des classes de la 4^e à la 8^e année.
- e) Financement des augmentations au taux de contribution aux fiducies d'avantage sociale telle que prévue dans les conventions collectives.
- f) Le financement des priorités locales est maintenu tel que prévu dans les conventions collectives.

E. Subventions pour l'administration et la gestion des conseils scolaires

- a) Création d'une nouvelle allocation sous la subvention pour l'administration afin d'englober les postes de responsables en matière de programme qui était auparavant prévu dans plusieurs différentes allocations. Les responsables englobés sont les responsables en matière de santé mentale, les personnes responsables de l'environnement d'apprentissage virtuel, les responsables de l'éducation autochtone, les leaders pour la réussite des élèves, les leaders pour l'efficacité des écoles et les leaders de la petite enfance.
- b) Augmentation de l'allocation des conseillères et conseillers scolaires par 400\$ par année.

F. Immobilisation

- a) Le financement pour l'amélioration de l'état et pour la réfection des écoles continuera pour l'année 2018-2019.
- b) Le Ministère financera à nouveau en 2018-2019 un montant pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le montant attribué au Conseil n'est pas encore annoncé.
- c) Maintien du financement pour la capacité de planification des immobilisations annoncées en 2015.
- d) Augmentation des fonds disponibles pour les études et la gestion des projets d'utilisation commune.

G. Subvention relative aux qualifications et à l'expérience du personnel enseignant

- a) Financement supplémentaire pour supporter le programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant (PINPE).

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

H. Éducation autochtone

- a) Le Ministère maintient les trois allocations reliées à l'éducation autochtone, soit l'allocation au titre des plans d'action des conseils scolaires, l'allocation d'une ou d'un responsable de l'éducation autochtone et l'allocation pour les études autochtones.

I. Allocation au titre du volet Lecture et mathématiques en dehors du jour de classes

- a) Nouveau financement disponible pour les étudiants adultes inscrits à une classe ou à un cours d'éducation permanente d'appoint en lecture ou mathématiques.

J. Suivi de l'évolution des coûts

- a) Augmentation de 4% à la subvention pour le transport scolaire.
- b) Augmentation de 2% aux subventions pour les services publics.

K. Mise en œuvre continue et autres changements

- a) Les fonds pour l'éducation en milieu rural et dans le Nord (FEMRN) seront disponibles pour l'année 2018-2019 au même montant qu'en 2017-2018.
- b) Des fonds seront disponibles pour offrir une formation sur la sécurité des élèves en autobus scolaire.
- c) Le Ministère mettra en place une stratégie de gestion de la trésorerie en utilisant les fonds réserves des conseils afin de réduire les emprunts financiers du Ministère.

En plus des subventions pour les besoins des élèves, des fonds sont aussi accordés au Conseil pour favoriser l'avancement des quatre grands objectifs du Ministère :

1. atteindre l'excellence dans l'enseignement et l'apprentissage ;
2. assurer l'équité ;
3. promouvoir le bien-être; et,
4. rehausser la confiance du public dans le système d'éducation public.

Le financement des autres programmes d'enseignement (APE) est identifié à la page 4-26 du budget.

EFFECTIFS

Le Conseil scolaire Viamonde s'est distingué en offrant une éducation de haute qualité dans les diverses communautés sur son grand territoire et cela se reflète dans la croissance des effectifs depuis plusieurs années. Les tableaux à la section 2 du budget démontrent les augmentations par année. En 2018-2019, une croissance de 2,4 % est prévue.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

DOTATION

Dotation dans les écoles

Les tableaux de dotation du personnel des écoles sont placés à la section 3 du budget. Cette dotation est répartie en fonction des effectifs scolaires et des besoins des écoles.

Les ajouts ou diminutions proposés au personnel des écoles sont les suivants :

Catégorie d'emploi	Budget révisé 2017-2018	Budget 2018-2019	Changement
Direction d'école	51,8	53,4	1,6
Direction adjointe	12,7	12,8	0,1
Personnel enseignant	893,0	912,3	19,3
Éducatrice/éducateur à la petite enfance	81,0	79,0	(2,0)
Personnel en aide à l'enseignement	191,5	197,5	6,0
Personnel en bibliothéconomie	37,6	38,0	0,4
Secrétariat	71,0	74,5	3,5
Surveillance du midi	19,0	19,6	0,6
Personnel d'entretien	125,7	134,0	8,3

La dotation du personnel des écoles comprend des postes « à assigner » selon les besoins qui pourraient se manifester. Il y a 14,8 postes au niveau du personnel enseignant, 6,0 postes en aide à l'enseignement, 2 postes en éducation à la petite enfance et 1,0 poste pour le personnel d'entretien.

Certains nouveaux postes ont été ajoutés pour l'année 2018-2019 et sont inclus dans la dotation des écoles identifiée ci-haut, soit :

Accompagnement – écoles sécuritaires et tolérantes
Nombre : 2

Ces postes à l'appui des salles de classe répondront aux besoins soulevés dans les écoles, notamment en lien au développement du comportement positif, de l'équité et de la justice sociale. Un poste sera financé avec le solde des fonds de 2017-2018 prévus dans les conventions collectives pour les priorités locales et l'autre avec les fonds reliés à l'investissement pour l'éducation enfance en difficulté et la réussite des élèves ayant des besoins particuliers aussi prévus dans la convention collective AEFO. Au total, nous aurons maintenant 7 postes en accompagnement - écoles sécuritaires et tolérantes.

Accompagnement – enfance en difficulté
Nombre : 3

Ces postes à l'appui des salles de classe répondront aux besoins soulevés dans les écoles reliés à l'éducation en enfance en difficulté et les élèves ayant des besoins particuliers. Les postes seront financées avec les fonds reliés à l'investissement pour l'éducation enfance en difficulté et la réussite des élèves ayant des besoins particuliers prévus dans la convention collective AEFO.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Orientation itinérante Nombre : 2	Le Ministère accorde des nouveaux fonds pour la préparation en vue de la réussite des études secondaires en offrant des services d'orientation aux élèves de la 7 ^e et 8 ^e année. Il est proposé d'ajouter deux postes itinérants en orientation afin d'offrir cet appui à toutes les écoles comptant des élèves de ces niveaux.
Concierge régional Nombre: 1	Le poste de concierge régional couvre plusieurs écoles et comblera les absences du personnel régulier. Ceci permettra d'offrir une meilleure qualité de services aux écoles, réduira le temps supplémentaire et le recours coûteux à des services externes.

Ajout de postes supplémentaires en éducation

Les postes supplémentaires suivants sont prévus dans le budget et sont identifiés dans les organigrammes à la section 3 du budget.

Fonds liés aux mesures de soutien multidisciplinaire

Le Ministère a accordé une nouvelle allocation liée aux mesures de soutien multidisciplinaire pour soutenir l'augmentation des programmes et des services de l'éducation de l'enfance en difficulté. Cette subvention permet l'ajout de quatre membres du personnel dans le cadre d'équipe multidisciplinaire. Il est prévu d'ajouter les postes suivants :

Travail social Nombre : 2	Ce personnel offre de l'appui pour les élèves avec des problèmes au niveau de la santé mentale, dépression, tentative de suicide, anxiété, troubles de comportement, ainsi que des suivis et interventions en assiduité.
Orthophoniste Nombre : 1	Ce personnel offre des services d'évaluation, de dépistage précoce, et de recommandation de stratégies pour les élèves éprouvant des défis au niveau de la communication et du langage. L'ajout du poste permettra de mieux appuyer les élèves identifiés avec des troubles de langage, de la parole ou d'apprentissage et permettra d'améliorer le rendement académique et le bien-être des élèves à risque.
Aides-orthophonistes Nombre : 1	Ce personnel offre des services d'évaluation, de dépistage précoce, et de recommandation de stratégies pour les élèves éprouvant des défis au niveau de la communication et du langage sous la supervision d'un ou d'une orthophoniste.

Ajout de 2,0 postes en travail social pour répondre aux obligations de la subvention autres programmes d'enseignement (APE) – Équipes de soutien pour la santé mentale dans les écoles

Des fonds additionnels ont été alloués pour du personnel en santé mentale dans les écoles secondaires.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Ajout de 0,8 poste de travail social à l'appui des programmes d'enseignement et de traitement amélioré (0,4) et au service de l'enfance en difficulté (0,4)

Lors de l'année scolaire 2017-2018, il fut nécessaire de combler un poste de travail social temporaire afin d'assurer les services que nous recevions auparavant d'un partenaire communautaire. Aucun partenaire francophone alternatif ne pouvant nous appuyer, nous recommandons donc cet ajout d'un poste permanent de travail social dont 50% sera affecté à l'appui des programmes d'enseignement et de traitement amélioré et 50% affecté au service de l'enfance en difficulté.

Ajout d'un poste de direction de services TacTIC et d'un poste de conseillère ou conseiller pédagogique TacTIC

Ces postes serviront au développement des compétences globales et la transformation des pratiques pédagogiques dans le cadre du projet TacTIC. Ils sont financés par le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques.

Bureau de la direction de l'éducation

Ajout de 0,5 poste temporaire de conseiller ou conseillères en matière de droits de la personne et d'équité

Ce poste relève de la direction de l'éducation et est requis selon les exigences de la subvention pour d'autres programmes d'enseignement (APE) : Plan d'action pour l'équité en matière d'éducation de l'Ontario.

Secteur des affaires

Ajout d'un poste de technicienne ou technicien en informatique

La quantité d'équipement et ressources informatiques disponibles pour les élèves et les membres du personnel est toujours en croissance. Afin d'assurer le maintien de ces équipements, un poste supplémentaire est nécessaire. 50% servira à répondre aux nombreuses demandes d'appui et d'équipement informatique pour les élèves de l'enfance en difficulté et 50% sera pour améliorer le service fourni aux écoles et secteurs.

Ajout d'un poste en programmation informatique

L'informatisation des outils et des procédures afin d'améliorer l'efficacité et la qualité des services offerts nécessitent un appui technique important. Afin d'assurer la mise en œuvre, l'interconnexion et la gestion technologique de tous ces outils, un appui en programmation est primordial. Le Conseil ne compte actuellement qu'un seul poste en programmation, et cette ressource n'arrive pas à répondre à toutes les demandes des secteurs et services.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Secteur des ressources humaines

Poste temporaire d'analyste financière/coordination de la paie (maintien du 1,0)

Lors du budget 2017-2018, une prolongation du poste temporaire d'analyste financière à la paie a été approuvée afin de permettre une revue organisationnelle du secteur des ressources humaines et de la paie. Suite à cette revue, le secteur devra mettre en œuvre les principales recommandations. Afin de faciliter cette mise en œuvre, le poste temporaire sera maintenu jusqu'au 31 août 2019. Le poste a été renommé «coordination de la paie» afin de mieux refléter ses responsabilités.

Conversion d'un poste temporaire d'agent ou agente des ressources humaines – assiduité à un poste permanent

Lors du budget révisé 2017-2018, un poste temporaire d'agent ou agente des ressources humaines en assiduité fut approuvé. La croissance continue du taux d'absentéisme occasionne de nombreux défis et confirme le besoin permanent pour ce poste.

Conversion d'un poste temporaire d'agent ou agente des ressources humaines – dotation et recrutement à un poste permanent

Lors du budget révisé 2017-2018, un poste temporaire d'agent ou agente des ressources humaines en dotation et recrutement fut approuvé. La dotation du conseil est toujours en croissance ce qui nécessite plus de recherches en recrutement et une plus grande charge de travail connexe. Plusieurs nouvelles écoles sont prévues pour les prochaines années et le besoin en permanence pour ce poste est confirmé.

Secteur des communications et du marketing

Conversion d'un poste de liaison communautaire à un poste de gestionnaire en liaison communautaire

Cette conversion permettra une opération plus efficace du secteur. En ce moment, les 5 agents et agentes de liaison communautaire se rapportent directement à la direction du secteur. En remaniant les territoires des agentes et agents de liaison communautaires, le ou la gestionnaire en liaison communautaire aura une portion de territoire à couvrir tout en s'occupant de la coordination des activités du service. La direction du secteur pourra consacrer plus de temps à la planification stratégique du secteur, tout en assurant la supervision de cette personne.

Secteur de l'immobilisation, de l'entretien et de la planification

Conversion d'un poste de chargée ou chargé de projet de nouvelle construction à un poste temporaire de gestionnaire de nouvelle construction

La conversion temporaire permettra une gestion plus efficace des nombreux projets de construction de nouvelles écoles et de garderies prévus pour les prochaines années. Elle conférera au poste l'autorité nécessaire pour assurer les multiples suivis nécessaires avec les municipalités, les fournisseurs et les autres intervenants impliqués dans les projets d'immobilisations importants.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Maintien du poste temporaire de chargée ou chargé de projet de nouvelle construction

Un poste temporaire d'un chargé ou d'une chargée de projet de nouvelle construction fut approuvé lors du processus budgétaire 2017-2018. Ce maintien pour l'année 2018-2019 est nécessaire compte tenu les nombreux projets de constructions en cours.

Ajout d'un poste agent ou agente en santé-sécurité au travail et d'entretien

Ce poste permettra de mieux satisfaire les nombreuses obligations législatives en santé-sécurité et aidera également dans le développement et l'exécution de divers programmes de prévention afin de minimiser les risques connexes.

BUDGET DU CONSEIL

La section 4 du budget expose le budget en détail. Les graphiques démontrent les subventions et les dépenses par catégories de dépenses. Le tableau à la page 4-6 est le sommaire du budget. Les détails dans cette section du budget fournissent la comparaison entre années budgétaires, revenus et dépenses et les explications pour les changements des dépenses budgétées.

L'administration a préparé un budget qui démontre un léger déficit de 687 581 \$ qui serait financé par le surplus accumulé. De cette somme, 274 837 \$ sont prévus pour poursuivre la mise en place des initiatives d'études internationales et d'éducation aux adultes qui seront éventuellement autofinancées. Aussi, 412 744 \$ sont prévus pour des dépenses d'amortissement et d'intérêts relatifs à des projets de construction approuvés par le Conseil qui ne sont pas financés par le Ministère.

Les ajouts au budget ont été préparés en tenant compte du plan stratégique du Conseil dont l'accent est toujours l'amélioration du rendement des élèves et d'être franchement exemplaire.

Le processus budgétaire débute en décembre de l'année précédente au moment où les prévisions des effectifs sont établies par le service de planification en consultation avec les directions d'écoles et le comité exécutif. Au mois de janvier, la dotation du personnel des écoles est établie en fonction des effectifs et des besoins des écoles. L'administration a revu les profils et la croissance des différentes écoles et a ajusté la dotation en conséquence. Par la suite, les divers secteurs commencent la préparation et l'analyse des budgets de leur service.

Les principaux changements au budget de 2018-2019 sont les suivants :

- augmentation des dépenses en personnel et de fonctionnement pour les deux nouvelles écoles élémentaires (Viola-Léger et Paul-Demers) ;
- augmentation des dépenses de suppléance causée par l'augmentation du taux élevé d'absentéisme ;
- ajustements selon les conventions collectives négociées à l'échelle provinciale ;
- ajustements aux budgets de secteurs pour refléter les besoins soit à la hausse ou à la baisse ;

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

- ajout du personnel des services et des coûts afférents (déplacements et équipement) en raison de la croissance continue du Conseil et des nombreuses exigences ministérielles (voir section 3 - dotation pour le détail) ;
- augmentation des coûts de transport occasionnée par des besoins accrus pour les nouvelles écoles, la hausse des effectifs et par les augmentations contractuelles;
- augmentations salariales d'environ 1,5 % pour l'ensemble du personnel à l'exception du personnel-cadre ;
- progressions sur les grilles salariales des membres du personnel ;
- ajout de membres du personnel pour rencontrer les critères et obligations reliés aux subventions supplémentaires en EED, orientation et santé mentale (voir section 3 - dotation pour le détail) ;
- investissement en équipement informatique pour améliorer la solution de sauvegarde entreprise du Conseil (80 000 \$) ;
- dépenses reliées aux projets systémiques de leadership et d'engagement des élèves qui ne sont plus suffisamment subventionnés par les subventions d'autres programmes d'enseignements (149 330 \$) ;`
- investissement dans des ressources pour les programmes d'excellence dans les écoles secondaires (71 550 \$) ;

GOUVERNANCE

Les membres du Conseil scolaire Viamonde ont adopté une planification stratégique pluriannuelle afin de bien orienter les actions du Conseil en vue d'améliorer le rendement des élèves. La section 5 présente les grandes orientations du plan stratégique du Conseil.

ÉDUCATION

De nombreuses recherches affirment que la qualité de l'enseignement donné occupe la première place quant à l'incidence sur la réussite des élèves. Il convient donc d'offrir un appui continu à l'actualisation des pratiques pédagogiques éprouvées pour assurer la réussite du plus grand nombre d'élèves et l'égalité des chances pour tous.

Le personnel des écoles du Conseil scolaire Viamonde travaille depuis plusieurs années à l'établissement et à la mise en œuvre de projets d'amélioration visant la réussite des élèves. Diverses initiatives ont été entreprises par le Conseil et par les écoles pour développer une culture d'amélioration continue visant une réflexion collective par rapport à la planification et à l'évaluation du cheminement de chaque élève.

Les Services pédagogiques ont œuvré dans un modèle de service régional, modèle privilégié par le Conseil. Grâce à ce modèle, le personnel des services a pu soutenir les essais et la mise à jour des actions en salle de classe du personnel enseignant de manière continue et ponctuelle. De plus, ce modèle a permis une collaboration accrue entre les Services pédagogiques et les Services aux élèves et des interventions multidisciplinaires auprès des élèves et du personnel des écoles.

Le Conseil veut continuer de travailler les stratégies pédagogiques les plus prometteuses au regard de l'apprentissage afin d'assurer la réussite de chaque élève. Au Conseil scolaire Viamonde, on s'attend à ce que le personnel enseignant évolue dans un modèle de pratique réflexive, travaille dans un modèle de communauté d'apprentissage professionnelle, utilise la cueillette et l'analyse des données

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

quantitatives et qualitatives pour planifier l'amélioration du rendement, exerce le leadership nécessaire à la réalisation de ses objectifs professionnels par des expérimentations concrètes dans son milieu de travail et participe aux divers projets de perfectionnement professionnel. Pour la prochaine année, le personnel des Services pédagogiques maintiendra l'offre d'activités de perfectionnement professionnel enracinées dans l'expérience professionnelle des enseignantes et des enseignants.

Différents projets spéciaux et différentes initiatives ont permis une étroite collaboration entre divers services à la mise en œuvre de ces projets. Les membres du personnel des différents services ont appuyé le personnel des écoles en leur présentant des stratégies pédagogiques qui favorisent l'intégration des technologies d'aide ou des technologies proprement dites, en offrant des conseils techniques, en favorisant l'utilisation de la technologie lors de l'évaluation.

La section 6 du présent budget décrit les divers services relevant du Secteur de l'éducation, les initiatives complétées en 2017-2018 et les priorités pour l'année 2018-2019.

AUTRES SERVICES

La réussite des élèves et des Services pédagogiques est aussi dépendante du travail ardu du personnel qui travaille dans les divers autres services du Conseil. La section 7 du budget démontre un aperçu des services offerts, les réalisations de 2017-2018 ainsi que les priorités pour 2018-2019, et ce, en lien avec le plan stratégique. Les services sont aussi axés sur l'amélioration continue et révisent constamment les procédures afin d'être efficaces, d'avoir en place des mesures de contrôle et de redevabilité et afin d'intégrer la technologie de pointe dans leur travail quotidien.

RÉSULTATS OQRE ET EFFECTIFS DES CLASSES

Les résultats des tests de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) servent de catalyseur pour l'amélioration du rendement des élèves. Ceux-ci en combinaison avec d'autres données générées au niveau de l'école aident les enseignantes et les enseignants ainsi que les administratrices et les administrateurs à cerner les difficultés globales en littératie et en mathématiques et à diriger leur attention là où c'est le plus nécessaire.

Les données à la section 8 du budget démontrent les résultats des tests provinciaux. En 2018-2019, chaque école poursuivra, au sein de son projet d'amélioration, la mise en œuvre de stratégies gagnantes pour obtenir de meilleurs résultats dans chacun de ces indicateurs.

Les tableaux à la section 8 confirment que le Conseil respecte le règlement en effectifs des classes pour les différents cycles. Ces exigences sont :

- la taille maximale des classes maternelles et jardin d'enfants est de 29 élèves. 10% des classes peuvent compter jusqu'à 32 élèves selon des circonstances particulières.
- 90 % des classes primaires comptent 20 élèves ou moins et 100 % des classes primaires comptent 23 élèves ou moins.
- les classes de 4^e à la 8^e année comptent moins de 24,5 élèves en moyenne.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

IMMOBILISATIONS

Les projets d'ouverture d'école se poursuivent. La section 9 énumère les projets des nouvelles constructions et les autres projets du Conseil en immobilisations. Le Conseil continue d'affirmer ses droits auprès du Ministère et revendique les fonds pour l'ouverture de nouvelles écoles dans les années à venir.

CONCLUSION

Les droits en matière d'éducation en langue française en Ontario sont prescrits par l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Le Conseil continue de s'assurer que ces droits sont pleinement reconnus afin de garantir les chances de réussite égales à tous nos élèves.

Le personnel du Conseil scolaire Viamonde est un personnel engagé et franchement exemplaire qui met toujours l'accent sur l'amélioration de la réussite de chaque élève qui nous est confié afin de promouvoir un milieu scolaire valorisant, sécuritaire, inclusif et plaisant, et ce, au sein d'écoles où le nombre d'élèves ne cesse d'augmenter. Le Conseil scolaire Viamonde est fier de pouvoir répondre aux besoins croissants des élèves ayant droit à l'éducation laïque de langue française.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport sur les « Prévisions budgétaires 2018-2019 » en date du 22 juin 2018 soit reçu.

QUE le Conseil approuve le budget 2018-2019 de 222 011 656 \$ tel que présenté dans le document en annexe.

QUE le Conseil approuve l'utilisation de 687 581 \$ de l'excédent de fonctionnement accumulé pour équilibrer le budget.

QUE le Conseil autorise la direction de l'éducation à procéder à l'embauche du personnel enseignant, du personnel d'aide-enseignante ou aide-enseignant et du personnel en petite enfance supplémentaire nécessaire selon la hausse des effectifs.

QUE le Conseil autorise la direction de l'éducation à procéder à l'embauche du personnel dans les postes financés par les subventions spéciales accordées après l'approbation du budget.

Préparé par :

Le surintendant des affaires
Jason Rodrigue

Présenté par :

Le directeur de l'éducation
Martin Bertrand

Conseil scolaire Viamonde Rapport budgétaire tableau de bord 2018-2019

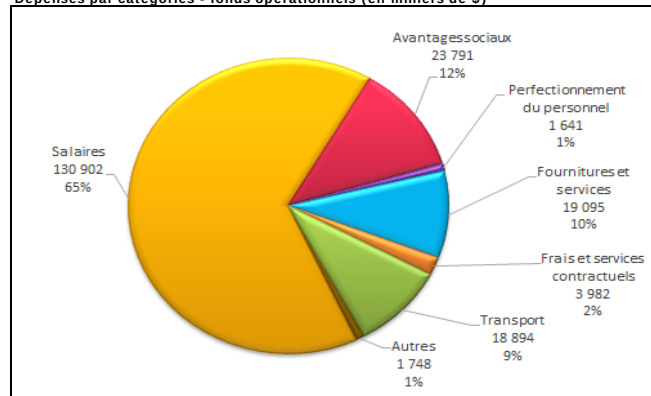
Annexe A

UN BUDGET ÉQUILIBRÉ

Sommaire des résultats financiers

(en milliers de dollars)	Budget révisé 2017-18	Budget 2018-19	Variance	
			\$	%
Recettes				
Subventions pour les besoins des élèves	204 101	214 885	10 784	5,3%
Subventions supplémentaires	1 649	1 846	197	11,9%
Autres recettes	3 954	4 593	639	16,2%
Total des recettes	209 704	221 324	11 620	5,5%
Dépenses				
Fonctionnement des écoles	189 625	200 054	10 429	5,5%
Installations destinées aux élèves	17 321	17 142	(179)	(1,0%)
Autres	2 219	2 416	197	8,9%
Affectation non disponible	2 400	2 400	-	0,0%
Total des dépenses	211 565	222 012	10 447	4,9%
Solde avant excédent accumulé	(1 861)	(688)	1 173	
(Contribution)/Utilisation excédent acc.	1 861	688	(1 173)	
Excédent/(déficit) - fin de l'année	-	-	-	

Dépenses par catégories - fonds opérationnels (en milliers de \$)



Notes explicatives pour les variances de recettes et de dépenses :

Changement aux recettes :

Subventions pour les besoins des élèves

- augmentation due à la hausse des effectifs
- augmentation aux repères salariaux reliés aux diverses ententes avec les syndicats et les membres du personnel non syndiqué
- initiatives pour la santé mentale et les besoins de l'enfance en difficulté.
- mise en place pour l'année complète des fiducies pour les avantages sociaux
- préparation en vue de la réussite des études secondaires.
- augmentation de la subvention du transport (4%) et services publics (2%)

Subventions supplémentaires et Autres recettes

- reflète les subventions annoncées

Changements aux dépenses :

Fonctionnement des écoles

- reflète la dotation du personnel et les dépenses associées dues à l'augmentation des effectifs, à l'ouverture d'écoles, aux augmentations des coûts contractuels ainsi que des investissements dans l'enfance en difficulté.

Installations destinées aux élèves

- intérêts moins élevés contrebalancés par un amortissement plus élevé

Autres

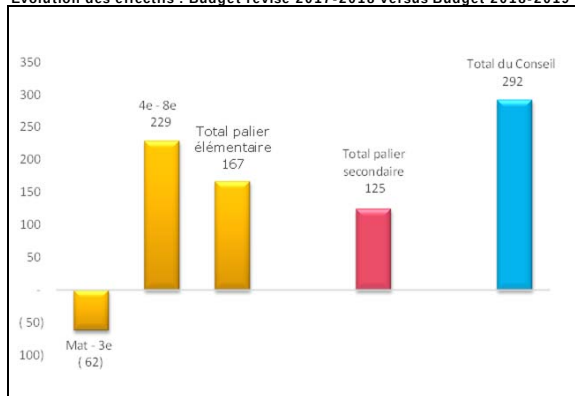
- reflète les dépenses qui sont en ligne avec les subventions pour les APE

UN CONSEIL EN CROISSANCE

Effectifs scolaires

ETP	Budget révisé 2017-18	Budget 2018-19	Variance	
			#	%
Palier élémentaire				
Mat - 3 ^e	5 590	5 528	(62)	(1,1%)
4 ^e - 8 ^e	4 405	4 634	229	5,2%
Total palier élémentaire	9 995	10 162	167	1,7%
Palier secondaire <21				
9 ^e - 12 ^e	1 990	2 115	125	6,3%
Total palier secondaire	1 990	2 115	125	6,3%
Total	11 985	12 277	292	2,4%

Évolution des effectifs : Budget révisé 2017-2018 versus Budget 2018-2019



Notes explicatives pour les variances des effectifs :

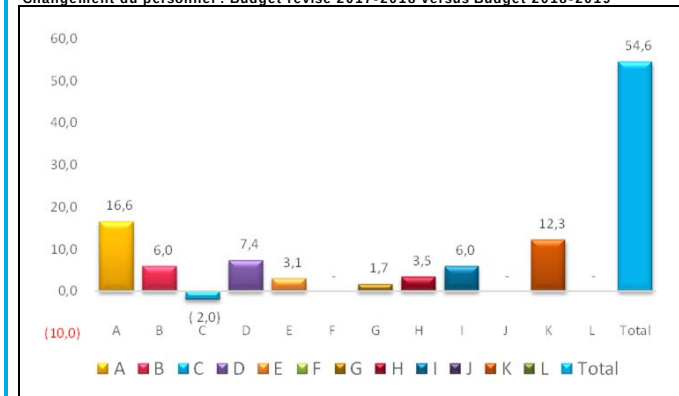
Le Conseil scolaire Viamonde est présentement dans une situation de croissance annuelle d'effectifs.

UNE DOTATION AXÉE SUR L'AMÉLIORATION DU RENDEMENT DE L'ÉLÈVE

Sommaire de la dotation

ETP	Budget révisé 2017-18	Budget 2018-19	Variance	
			#	%
Dotation en personnel				
A - Titulaires de classe	883,3	899,9	16,60	1,9%
B - Aides-enseignantes et aides-enseignants	191,5	197,5	6,00	3,1%
C - Éducatrices, éducateurs - petite enfance	81,0	79,0	(2,00)	(2,5%)
D - Soutien professionnel et paraprofessionnel	105,2	112,6	7,40	7,0%
E - Services de bibliothèque et d'orientation	47,3	50,4	3,10	6,6%
F - Perfectionnement professionnel	2,0	2,0	0,00	0,0%
G - Directions, directions adjointes	64,5	66,2	1,70	2,6%
H - Secrétaires d'école	71,0	74,5	3,50	4,9%
I - Conseillers et conseillères pédagogiques	19,0	25,0	6,00	31,6%
J - Administration et gestion du Conseil	61,5	61,5	0,00	0,0%
K - Fonctionnement et entretien des écoles	141,7	154,0	12,30	8,7%
L - Utilisation communautaire des écoles	6,0	6,0	0,00	0,0%
Total dotation	1 674,0	1 728,6	54,60	3,3%

Changement du personnel : Budget révisé 2017-2018 versus Budget 2018-2019



Notes explicatives pour les variances des changements du personnel :

A - fluctuation en raison du mouvement des effectifs

B - reflète un changement du modèle de prestation de services

C - ajustement de la dotation selon les classes comptant plus de 15 élèves

D - reflète l'ajout de 1,0 poste en orthophonie, 1,0 poste d'aide-orthophonie, 2,4 postes de travail social, 2,0 postes de travail social en santé mentale, 0,4 poste pour les programmes d'enseignement et de traitement, 1,0 poste de TI et 1,0 poste de programmeur, 0,6 poste de surveillance du midi et ce, avec l'augmentation des effectifs et des besoins des élèves. Comprends aussi le transfert de 1,0 poste de coordination et 1,0 poste d'appui à la petite enfance vers la ligne Conseil pédagogique

E - reflète les ajouts en raison de l'augmentation des effectifs

G - fluctuation en raison du mouvement des effectifs et l'ouverture de nouvelles écoles

H - fluctuation en raison du mouvement des effectifs et l'ouverture de nouvelles écoles

I - transfert de 2,0 postes en petite enfance de Paraprofessionnel, 2,0 postes financés par l'initiative Tac Tic et 1,0 poste de Direction adj. - Lead apprentissage par l'expérience

J - reflète l'élimination de 0,5 poste temporaire d'agent/agent RH de développement organisationnel, la conversion en poste permanent de 2,0 postes d'agent/agent RH (assiduité et dotation/recrutement) et l'ajout de 0,5 poste temporaire de conseil en matière des droits de la personne et équité.

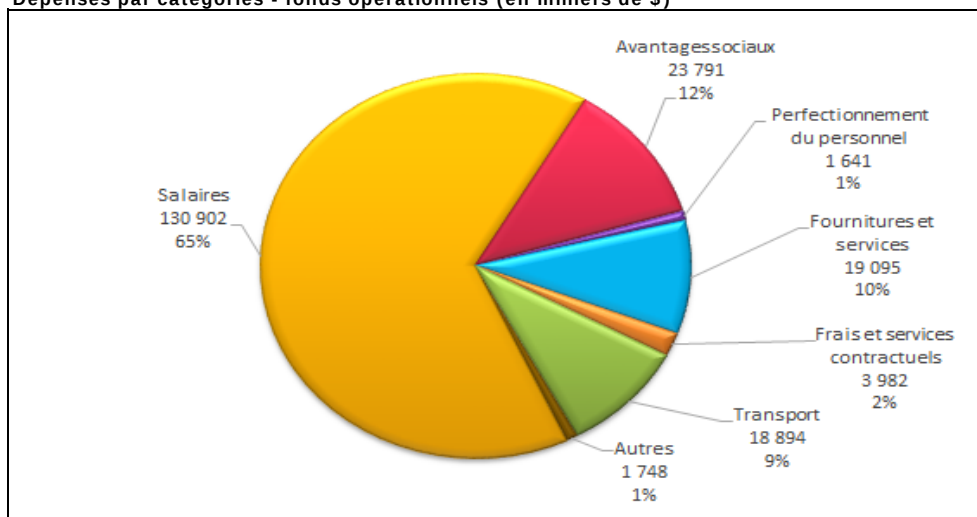
K - Ajout de 1,0 poste d'agent/agent de santé sécurité et fluctuation de la conciergerie en raison du mouvement des effectifs et l'ouverture de nouvelles écoles

UN BUDGET ÉQUILIBRÉ

Sommaire des résultats financiers

(en milliers de dollars)	Budget révisé 2017-18	Budget 2018-19	Variance	
			\$	%
Recettes				
Subventions pour les besoins des élèves	204 101	214 885	10 784	5,3%
Subventions supplémentaires	1 649	1 846	197	11,9%
Autres recettes	3 954	4 593	639	16,2%
Total des recettes	209 704	221 324	11 620	5,5%
Dépenses				
Fonctionnement des écoles	189 625	200 054	10 429	5,5%
Installations destinées aux élèves	17 321	17 142	(179)	(1,0%)
Autres	2 219	2 416	197	8,9%
Affectation non disponible	2 400	2 400	-	0,0%
Total des dépenses	211 565	222 012	10 447	4,9%
Solde avant excédent accumulé	(1 861)	(688)	1 173	
Utilisation des surplus accumulés	1 861	688	(1 173)	
Excédent / (déficit) - fin de l'année	-	-	-	

Dépenses par catégories - fonds opérationnels (en milliers de \$)



Notes explicatives pour les variances de recettes et de dépenses :

Changement aux recettes :

Subventions pour les besoins des élèves

- augmentation due à la hausse des effectifs
- augmentation aux repères salariaux reliés aux diverses ententes avec les syndicats et les membres du personnel non syndiqué
- initiatives pour la santé mentale et les besoins de l'enfance en difficulté.
- mise en place pour l'année complète des fiducies pour les avantages sociaux
- préparation en vue de la réussite des études secondaires.
- augmentation de la subvention du transport (4%) et services publics (2%)

Subventions supplémentaires et Autres recettes

- reflète les subventions annoncées

Changements aux dépenses :

Fonctionnement des écoles

- reflète la dotation du personnel et les dépenses associées dues à l'augmentation des effectifs, à l'ouverture d'écoles, aux augmentations des coûts contractuels ainsi que des investissements dans l'enfance en difficulté.

Installations destinées aux élèves

- intérêts moins élevés contrebalancés par un amortissement plus élevé

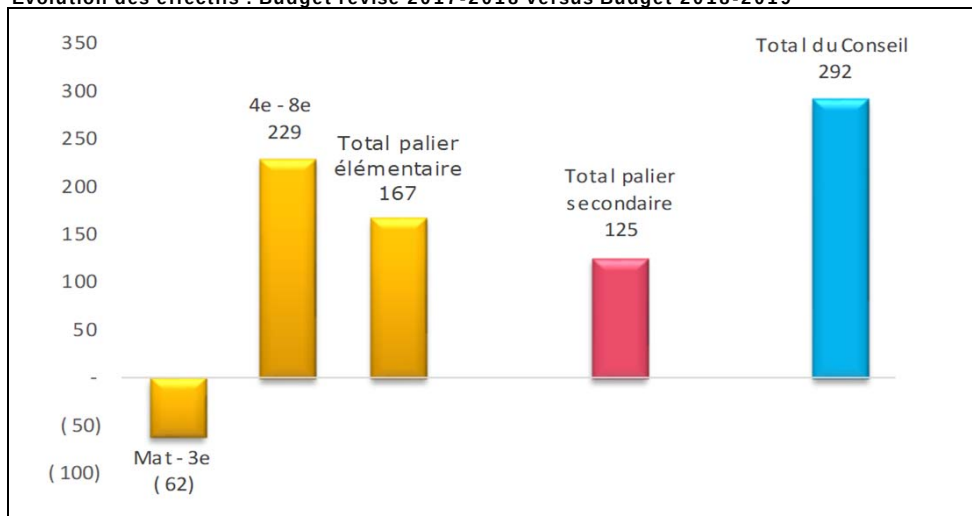
Autres

- reflète les dépenses qui sont en ligne avec les subventions pour les APE

UN CONSEIL EN CROISSANCE

Effectifs scolaires				
ETP	Budget révisé 2017-18	Budget 2018-19	Variance	
			#	%
Palier élémentaire				
Mat - 3 ^e	5 590	5 528	(62)	(1,1%)
4 ^e - 8 ^e	4 405	4 634	229	5,2%
Total palier élémentaire	9 995	10 162	167	1,7 %
Palier secondaire <21				
9 ^e - 12 ^e	1 990	2 115	125	6,3%
Total palier secondaire	1 990	2 115	125	6,3 %
Total	11 985	12 277	292	2,4 %

Évolution des effectifs : Budget révisé 2017-2018 versus Budget 2018-2019



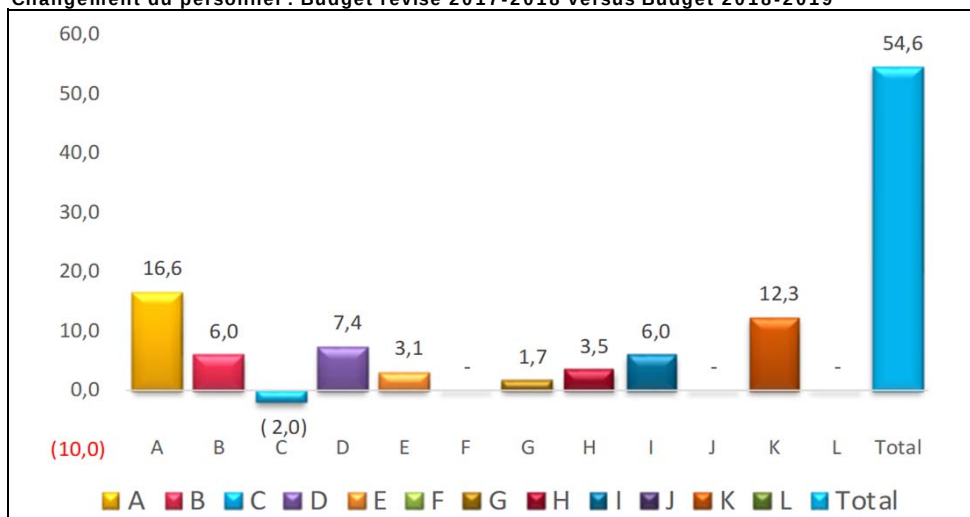
Notes explicatives pour les variances de recettes et de dépenses :

Le Conseil scolaire Viamonde est présentement dans une situation de croissance annuelle d'effectifs.

UNE DOTATION AXÉE SUR L'AMÉLIORATION DU RENDEMENT DE L'ÉLÈVE

Sommaire de la dotation				
ETP	Budget révisé 2017-18	Budget 2018-19	Variance	
			#	%
Dotation en personnel				
A - Titulaires de classe	883,3	899,9	16,60	1,9%
B - Aides-enseignantes et aides-enseignants	191,5	197,5	6,00	3,1%
C - Éducatrices, éducateurs - petite enfance	81,0	79,0	(2,00)	(2,5%)
D - Soutien professionnel et paraprofessionnel	105,2	112,6	7,40	7,0%
E - Services de bibliothèque et d'orientation	47,3	50,4	3,10	6,6%
F - Perfectionnement professionnel	2,0	2,0	0,00	
G - Directions, directions adjointes	64,5	66,2	1,70	2,6%
H - Secrétaires d'école	71,0	74,5	3,50	4,9%
I - Conseillers et conseillères pédagogiques	19,0	25,0	6,00	31,6%
J - Administration et gestion du Conseil	61,5	61,5	0,00	0,0%
K - Fonctionnement et entretien des écoles	141,7	154,0	12,30	8,7%
L - Utilisation communautaire des écoles	6,0	6,0	0,00	0,0%
Total dotation	1 674,0	1 728,6	54,60	3,3%

Changement du personnel : Budget révisé 2017-2018 versus Budget 2018-2019



Notes explicatives pour les variances des changements du personnel :

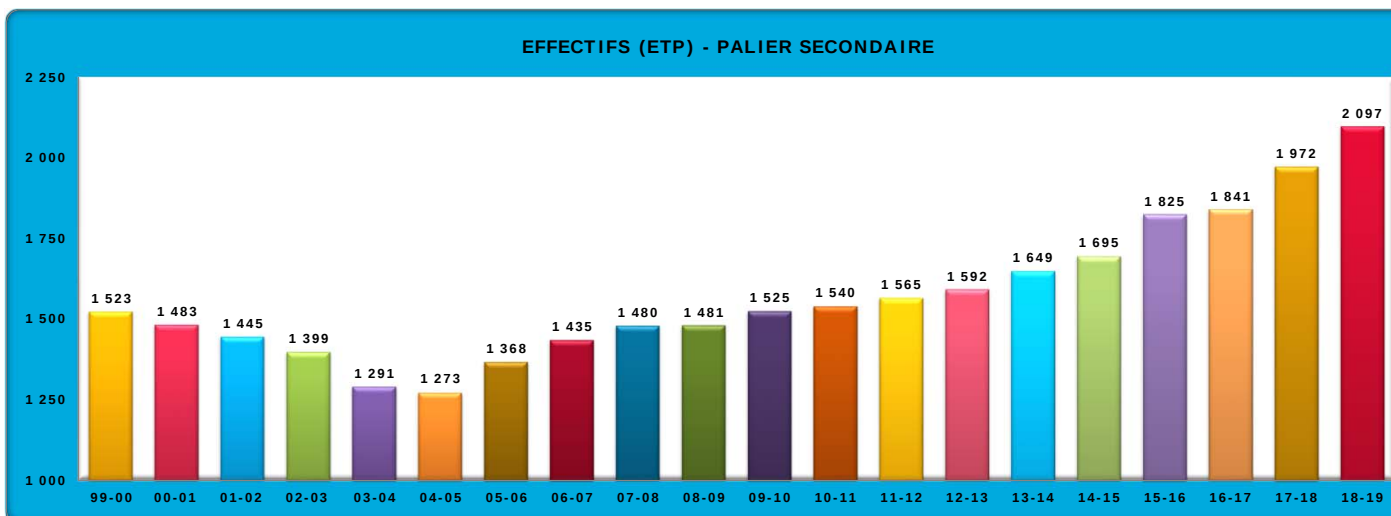
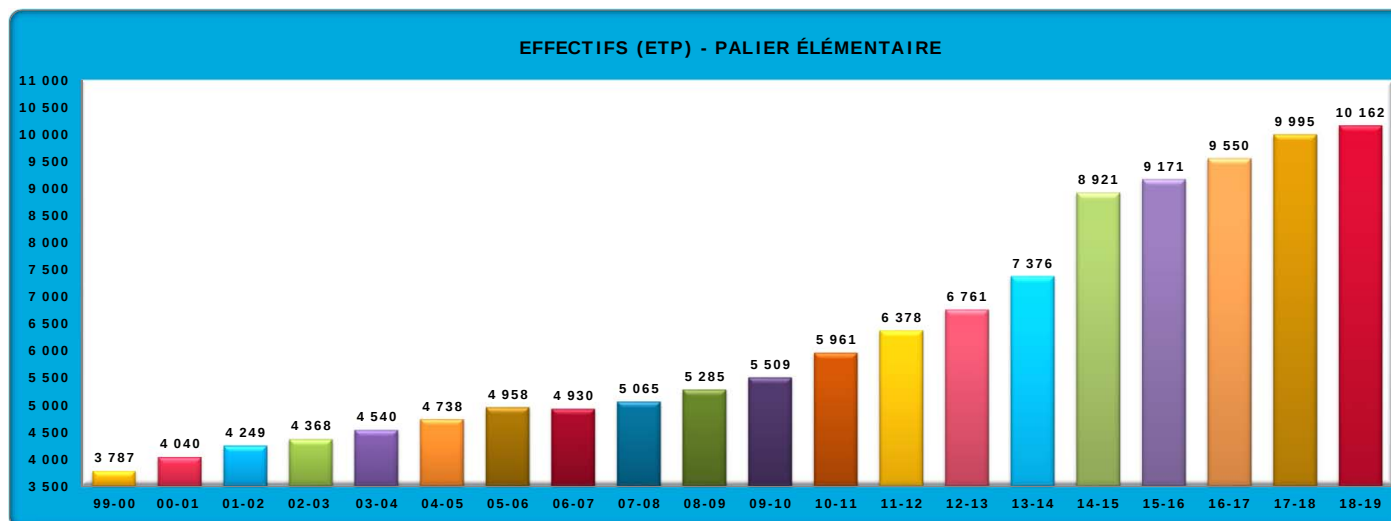
- A - fluctuation en raison du mouvement des effectifs
- B - reflète un changement du modèle de prestation de services
- C - ajustement de la dotation selon les classes comptant plus de 15 élèves
- D - reflète l'ajout de 1,0 poste en orthophonie, 1,0 poste d'aide-orthophonie, 2,4 postes de travail social, 2,0 postes de travail social en santé mentale, 0,4 poste pour les programmes d'enseignement et de traitement, 1,0 poste de TI et 1,0 poste de programmeur, 0,6 poste de surveillance du midi et ce, avec l'augmentation des effectifs et des besoins des élèves. Comprends aussi le transfert de 1,0 poste de coordination et 1,0 poste d'appui à la petite enfance vers la ligne Conseil pédagogique
- E - reflète les ajouts en raison de l'augmentation des effectifs
- G - fluctuation en raison du mouvement des effectifs et l'ouverture de nouvelles écoles
- H - fluctuation en raison du mouvement des effectifs et l'ouverture de nouvelles écoles
- I - transfert de 2,0 postes en petite enfance de Paraprofessionnel, 2,0 postes financés par l'initiative Tac Tic et 1,0 poste de Direction adj. - Lead apprentissage par l'expérience
- J - reflète l'élimination de 0,5 poste temporaire d'agent/agent RH de développement organisationnel, la conversion en poste permanent de 2,0 postes d'agent/agent RH (assiduité et dotation/recrutement) et l'ajout de 0,5 poste temporaire de conseil en matière des droits de la personne et équité.
- K - Ajout de 1,0 poste d'agent/agent de santé sécurité et fluctuation de la conciergerie en raison du mouvement des effectifs et l'ouverture de nouvelles écoles

SECTION 2

Effectifs

BUDGET 2018-2019

STATISTIQUES SUR LES EFFECTIFS



Notes explicatives :

- ETP - Équivalent à temps plein
- Élèves de la maternelle et du jardin ont des ETP de 0,5 jusqu'à l'année budgétaire 2013-2014 et de 1,0 débutant en 2014-2015
- Élèves de la 1^{re} à la 8^e année ont des ETP de 1,0

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Prévisions officielles d'effectifs

Palier élémentaire

Budget 2018-2019

	Budget 17-18 Estimé au 31 oct. 2017	Budget révisé 17-18 Réel au 31 oct. 2017	Budget 18-19 Estimé au 31 oct. 2018	Augmentation (diminution) d'effectifs
Simcoe				
La Pinède	138	123	129	6
La Source	335	321	316	(5)
Le Caron élém.	35	52	41	(11)
Roméo-Dallaire élém.	98	76	78	2
Saint-Joseph	178	194	201	7
Durham				
Antonine-Maillet	201	199	166	(33)
Ronald-Marion Mat-6	267	281	287	6
Ronald-Marion 7-8	96	109	104	(5)
Viola-Léger	-	-	69	69
York				
La Fontaine	132	140	140	-
La Moraine	164	190	160	(30)
Norval-Morrisseau élém.	50	71	69	(2)
Grand Toronto				
Alexandre-Dumas	178	200	194	(6)
Charles-Sauriol	346	345	370	25
Collège français élém.	117	118	134	16
Étienne-Brûlé élém.	172	166	167	1
Félix-Leclerc	200	204	187	(17)
Gabrielle-Roy	276	282	286	4
Jeanne-Lajoie	508	528	425	(103)
La Mosaïque	489	489	501	12
Laure-Rièse	214	212	286	74
Mathieu-da-Costa	225	237	188	(49)
Micheline-Saint-Cyr	88	82	96	14
Paul-Demers	-	-	139	139
Pierre-Elliott-Trudeau	379	395	402	7
Toronto Ouest élém.	124	142	170	28
Dufferin-Peel				
Carrefour des jeunes	378	406	410	4
Horizon Jeunesse	181	179	192	13
Jeunes sans frontières élém.	214	221	219	(2)
Le Flambeau	277	263	265	2
Quatre-Rivières	181	176	182	6
Halton				
Du Chêne	116	125	127	2
Gaétan-Gervais élém.	91	76	64	(12)
Patricia-Picknell	213	236	225	(11)
Renaissance	220	223	222	(1)
Hamilton				
Georges-P.-Vanier élém.	63	70	80	10
Pavillon de la jeunesse	247	272	265	(7)
Guelph				
L'Odyssée	117	143	148	5
Waterloo				
L'Harmonie	368	355	365	10
Niagara				
Champlain	75	84	83	(1)
Confédération élém.	54	54	49	(5)
LaMarsh	158	156	158	2
L'Héritage	131	137	138	1
Nouvel Horizon	138	139	133	(6)
London				
Gabriel-Dumont élém.	154	160	174	14
La Pommeraie	223	246	252	6
La Tamise	313	312	318	6
Marie-Curie	281	270	263	(7)

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Prévisions officielles d'effectifs

Palier élémentaire

Budget 2018-2019

	Budget 17-18 Estimé au 31 oct. 2017	Budget révisé 17-18 Réel au 31 oct. 2017	Budget 18-19 Estimé au 31 oct. 2018	Augmentation (diminution) d'effectifs
Lambton-Kent				
Franco-Jeunesse élém.	21	26	32	6
Les Rapides	145	145	137	(8)
Windsor				
Lamothe-Cadillac élém.	205	60	58	(2)
L'Envolée	63	226	215	(11)
Louise-Charron	97	79	83	4
Total	9 734	9 995	10 162	167

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Prévisions officielles d'effectifs

Palier secondaire

Budget 2018-2019

	Budget 2017-2018		Budget révisé 17-18		Budget 18-19	
	Estimé au 31 oct. 2017		Réel au 31 oct. 2017		Estimé au 31 oct. 2018	
	Élèves	ETP	Élèves	ETP	Élèves	ETP
Simcoe						
Le Caron	115	114,0	118	117,0	125	124,0
Roméo-Dallaire	124	122,5	118	116,5	108	106,5
Durham						
Ronald-Marion	150	148,5	151	149,5	176	174,5
York						
Norval-Morrisseau	90	90,0	95	94,0	112	111,0
Grand Toronto						
Collège français	177	175,5	164	162,5	147	145,5
Étienne-Brûlé	292	289,5	291	288,5	293	290,5
Toronto Ouest	138	136,5	161	159,5	182	180,5
Dufferin-Peel						
Jeunes sans frontières	358	354,5	368	364,5	381	377,5
Halton						
Gaétan-Gervais	73	72,5	85	84,5	104	103,5
Hamilton						
Georges-P.-Vanier	111	110,0	109	108,0	116	115,0
Niagara						
Confédération	62	61,5	43	42,5	55	54,5
London						
Gabriel-Dumont	126	125,0	154	153,0	174	173,0
Lambton-Kent						
Franco-Jeunesse	24	24,0	28	28,0	32	32,0
Windsor						
Lamothe-Cadillac	112	111,0	105	104,0	110	109,0
Total	1 952	1 935,0	1 990	1 972,0	2 115	2 097,0

SECTION 3

Dotation

BUDGET 2018-2019

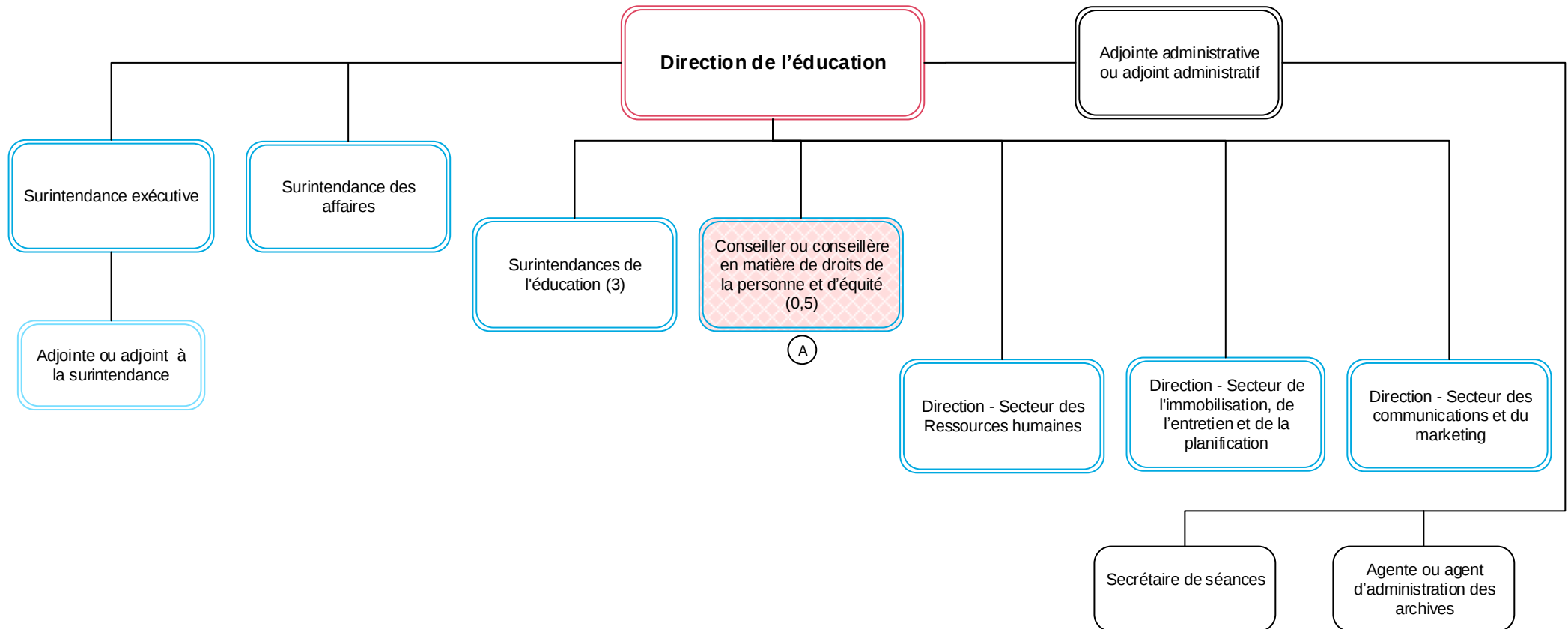
	Élèves			Personnel (EPT- Équivalent temps plein)									
	17-18		18-19	Palier élémentaire									
	Budget	Budget révisé	Budget	Direction	Direction adjointe	Personnel enseignant	Aide à l'enseignement (EED)	Education petite enfance	Secrétaire	Bibliothéconomie	Surveillance du midi	Personnel d'entretien	Total
Simcoe													
La Pinède	138	123	129	1,00	-	10,00	3,00	1,00	1,00	0,40	0,29	1,50	18,19
La Source	335	321	316	1,00	0,50	19,50	7,00	2,00	1,50	1,00	0,57	2,50	35,57
Le Caron élém.	35	52	41	-	-	3,00	-	-	-	-	0,14	-	3,14
Roméo-Dallaire élém.	98	76	78	-	-	4,50	1,00	-	-	-	0,14	-	5,64
Saint-Joseph	178	194	201	1,00	-	13,00	4,00	2,00	1,00	0,40	0,43	1,88	23,71
Durham													
Antonine-Maillet	201	199	166	1,00	-	11,00	3,00	1,00	1,00	0,40	0,43	1,75	19,58
Ronald-Marion Mat-6	267	281	287	1,00	-	18,00	4,00	3,00	1,50	0,80	0,43	-	28,73
Ronald-Marion 7-8	96	109	104	-	-	6,50	2,00	-	-	-	0,43	-	8,93
Viola-Léger	-	-	69	1,00	-	6,00	-	-	1,00	0,40	0,14	1,50	10,04
York													
La Fontaine	132	140	140	1,00	-	10,00	1,00	1,00	1,00	0,40	0,29	1,50	16,19
La Moraine	164	190	160	1,00	-	11,00	3,00	1,00	1,00	0,40	0,29	1,50	19,19
Norval-Morrisseau élém.	50	71	69	-	-	4,50	1,50	-	-	-	0,14	-	6,14
Grand Toronto													
Alexandre-Dumas	178	200	194	1,00	-	12,50	4,00	2,00	1,00	0,40	0,43	2,00	23,33
Charles-Sauriol	346	345	370	1,00	0,50	21,50	3,00	4,00	2,00	1,00	0,57	4,00	37,57
Collège français élém.	117	118	134	-	-	7,50	1,00	-	-	-	0,29	-	8,79
Étienne-Brûlé élém.	172	166	167	-	-	10,00	2,00	-	-	-	0,29	-	12,29
Félix-Leclerc	200	204	187	1,00	-	12,50	5,00	1,00	1,00	0,40	0,29	1,88	23,07
Gabrielle-Roy	276	282	286	1,00	-	17,00	3,00	3,00	1,50	0,80	0,43	3,50	30,23
Jeanne-Lajoie	508	528	425	1,00	0,50	27,00	12,00	4,00	2,00	1,00	0,86	3,75	52,11
La Mosaique	489	489	501	1,00	1,00	29,50	7,00	4,00	2,50	1,00	1,14	3,63	50,77
Laure-Rièse	214	212	286	1,00	-	18,00	3,00	2,00	1,50	0,80	0,43	2,50	29,23
Mathieu-da-Costa	225	237	188	1,00	-	12,00	4,00	1,00	1,00	0,40	0,29	1,75	21,44
Micheline-Saint-Cyr	88	82	96	1,00	-	7,00	1,50	1,00	1,00	0,20	0,14	1,50	13,34
Paul-Demers	-	-	139	1,00	-	10,00	2,00	2,00	1,00	0,60	0,29	1,50	18,39
Pierre-Elliott-Trudeau	379	395	402	1,00	0,50	25,00	4,00	4,00	2,00	1,00	0,71	3,00	41,21
Toronto Ouest élém.	124	142	170	-	-	10,00	1,00	-	-	-	0,29	-	11,29
Dufferin Peel													
Carrefour des jeunes	378	406	410	1,00	0,50	25,00	6,00	4,00	2,00	1,00	0,85	3,00	43,35
Horizon-Jeunesse	181	179	192	1,00	-	11,50	4,00	2,00	1,00	0,40	0,29	1,88	22,07
Jeunes sans frontières élém.	214	221	219	-	-	13,00	2,00	-	-	-	0,86	-	15,86
Le Flambeau	277	263	265	1,00	-	17,50	4,00	2,00	1,50	0,80	0,43	2,63	29,86
Quatre-Rivières	181	176	182	1,00	-	12,50	2,00	1,00	1,00	0,40	0,29	2,50	20,69
Halton													
Du Chêne	116	125	127	1,00	-	8,50	2,00	1,00	1,00	0,40	0,29	1,88	16,07
Gaétan-Gervais élém.	91	76	64	-	-	4,50	2,00	-	-	-	0,14	-	6,64
Patricia-Picknell	213	236	225	1,00	-	13,00	2,00	2,00	1,00	0,60	0,43	1,75	21,78
Renaissance	220	223	222	1,00	-	14,50	3,00	2,00	1,00	0,60	0,43	2,00	24,53

	Élèves			Personnel (EPT- Équivalent temps plein)									
	17-18		18-19	Palier élémentaire									
	Budget	Budget révisé	Budget	Direction	Direction adjointe	Personnel enseignant	Aide à l'enseignement (EED)	Education petite enfance	Secrétaire	Bibliothéconomie	Surveillance du midi	Personnel d'entretien	Total
Hamilton													
Georges-P.-Vanier élém.	63	70	80	-	-	4,50	1,00	-	-	-	0,14	-	5,64
Pavillon de la jeunesse	247	272	265	1,00	-	18,50	4,00	3,00	1,50	0,80	0,43	1,88	31,11
Guelph													
L'Odyssée	117	143	148	1,00	-	10,00	2,50	2,00	1,00	0,40	0,29	1,50	18,69
Waterloo													
L'Harmonie	368	355	365	1,00	0,50	22,50	5,50	3,00	2,00	1,00	0,57	2,50	38,57
Niagara													
Champlain	75	84	83	1,00	-	7,00	2,00	1,00	1,00	0,20	0,14	1,50	13,84
Confédération élém.	54	54	49	-	-	3,50	1,00	-	-	-	0,14	-	4,64
LaMarsh	158	156	158	1,00	-	11,00	3,00	1,00	1,00	0,40	0,29	2,00	19,69
L'Héritage	131	137	138	1,00	-	10,00	5,00	1,00	1,00	0,40	0,29	1,50	20,19
Nouvel Horizon	138	139	133	1,00	-	10,00	2,00	1,00	1,00	0,40	0,29	1,63	17,32
London													
Gabriel-Dumont élém.	154	160	174	-	-	10,00	3,00	-	-	-	0,29	-	13,29
La Pommeraie	223	246	252	1,00	-	15,50	3,00	2,00	1,50	0,80	0,43	2,50	26,73
La Tamise	313	312	318	1,00	0,50	19,00	5,00	2,00	1,50	1,00	0,57	3,00	33,57
Marie-Curie	281	270	263	1,00	-	17,00	3,00	2,00	1,50	0,80	0,43	2,00	27,73
Lambton / Kent													
Franco-Jeunesse élém.	21	26	32	-	-	1,50	0,50	-	-	-	0,14	-	2,14
Les Rapides	145	145	137	1,00	-	8,50	2,00	1,00	1,00	0,40	0,29	1,75	15,94
Windsor													
Lamothe-Cadillac élém.	63	60	58	-	-	3,50	1,00	-	-	-	0,14	-	4,64
L'Envolée	205	226	215	1,00	-	15,00	3,00	2,00	1,00	0,60	0,43	3,50	26,53
Louise-Charron	97	79	83	1,00	-	7,00	1,50	1,00	1,00	0,40	0,14	1,63	13,67
Autres													
Édifice Appian	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,00	1,00
Accompagnement	-	-	-	-	-	10,00	-	2,00	-	-	-	-	12,00
Accompagnement - Sécurité	-	-	-	-	-	4,00	-	-	-	-	-	-	4,00
Accompagnement EED	-	-	-	-	-	3,50	-	-	-	-	-	-	3,50
Classes distinctes de réussite	-	-	-	-	-	-	1,00	-	-	-	-	-	1,00
Programmes d'enseignement et de traitement améliorés	-	-	-	-	-	4,00	5,00	-	-	-	-	-	9,00
Orienteurs - 7/8	-	-	-	-	-	2,00	-	-	-	-	-	-	2,00
Personnel à assigner	-	-	-	-	-	12,80	6,00	2,00	-	-	-	-	20,80
Total	9 734	9 995	10 162	39,00	4,50	686,80	169,00	79,00	50,00	23,60	19,62	84,63	1 156,15

	Effectifs d'élèves			Personnel (EPT- Équivalent plein temps)							
	17-18		18-19	Palier secondaire							
	Budget	Budget révisé	Budget	Direction	Direction adjointe	Personnel enseignant	Aide à l'enseignement (EED)	Secrétaire	Bibliothéconomie	Personnel d'entretien	Total
Simcoe											
Le Caron	115	118	125	1,00	0,33	13,50	2,50	1,50	1,00	2,50	22,33
Roméo-Dallaire	124	118	108	1,00	0,33	12,50	3,00	1,50	1,00	2,63	21,96
Durham											
Ronald-Marion	150	151	176	1,00	0,67	15,50	3,00	2,00	1,00	4,50	27,67
York											
Norval-Morrisseau	90	95	112	1,00	0,33	12,50	1,00	1,50	1,00	2,50	19,83
Grand Toronto											
Collège français	177	164	147	1,00	0,67	17,00	2,00	2,00	1,00	2,63	26,30
Étienne-Brûlé	292	291	293	1,00	1,33	22,50	4,00	2,50	1,50	4,00	36,83
Toronto Ouest	138	161	182	1,00	1,00	17,00	1,00	2,00	1,00	3,50	26,50
Dufferin-Peel											
Jeunes sans frontières	358	368	381	1,00	1,67	26,00	3,50	3,00	1,50	4,50	41,17
Halton											
Gaétan-Gervais	73	85	104	1,00	0,33	13,50	1,00	1,50	1,00	2,50	20,83
Hamilton											
Georges-P.-Vanier	111	109	116	1,00	0,33	14,00	1,00	1,50	1,00	2,88	21,71
Niagara											
Confédération	62	43	55	1,00	-	10,50	2,00	1,00	1,00	3,00	18,50
London											
Gabriel-Dumont	126	154	174	1,00	1,00	15,50	1,00	2,00	1,00	2,75	24,25
Lambton / Kent											
Franco-Jeunesse	24	28	32	1,00	-	7,00	0,50	1,00	0,40	1,00	10,90
Waterloo											
Nouvelle école sec.	-	-	-	0,40	-	-	-	-	-	-	0,40
Windsor											
Lamothe-Cadillac	112	105	110	1,00	0,33	13,00	1,00	1,50	1,00	2,50	20,33

	Effectifs d'élèves			Personnel (EPT- Équivalent plein temps)							
	17-18		18-19	Palier secondaire							
	Budget	Budget révisé	Budget								
				Direction	Direction adjointe	Personnel enseignant	Aide à l'enseignant (EED)	Secrétaire	Bibliothéconomie	Personnel d'entretien	Total
Autres											
Siège social	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,00	1,00
Bureau administratif de Welland	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,00	1,00
Centre de formation à Brampton	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,00	1,00
Édifice Toronto Est	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,00	1,00
Conciergerie régionale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,00	1,00
Chargés d'entretien	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,00	2,00
Cours en ligne	-	-	-	-	-	2,00	-	-	-	-	2,00
Accompagnement	-	-	-	-	-	4,00	-	-	-	-	4,00
Accompagnement - Sécurité	-	-	-	-	-	3,00	-	-	-	-	3,00
Accompagnement - International	-	-	-	-	-	1,00	-	-	-	-	1,00
Accompagnement - EED	-	-	-	-	-	1,50	-	-	-	-	1,50
Classes distinctes de réussite	-	-	-	-	-	1,00	1,00	-	-	-	2,00
Programmes d'enseignement et de traitement améliorés	-	-	-	-	-	1,00	1,00	-	-	-	2,00
Personnel à assigner	-	-	-	-	-	2,00	-	-	-	1,00	3,00
Total	1 952	1 990	2 115	14,40	8,32	225,50	28,50	24,50	14,40	49,38	365,00

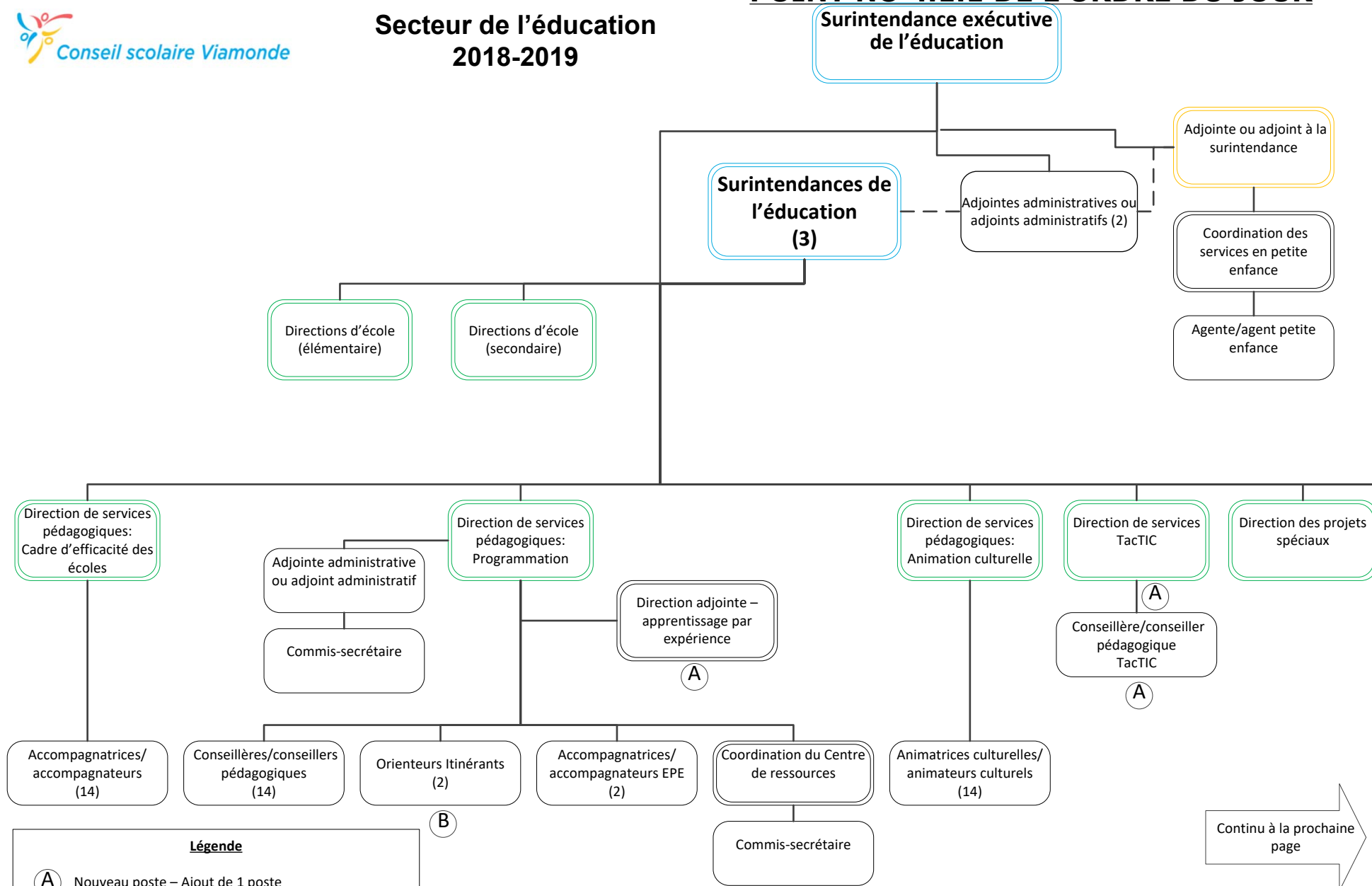
**Bureau de la direction de l'éducation
2018-2019**



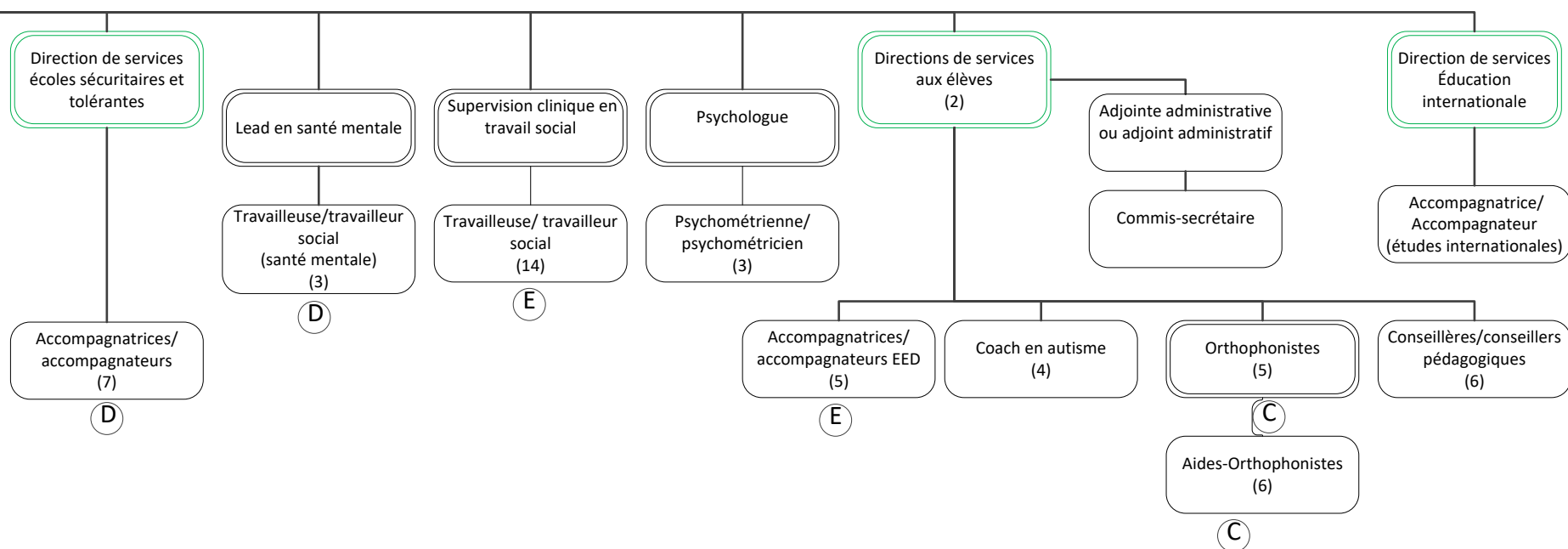
Légende

(A)

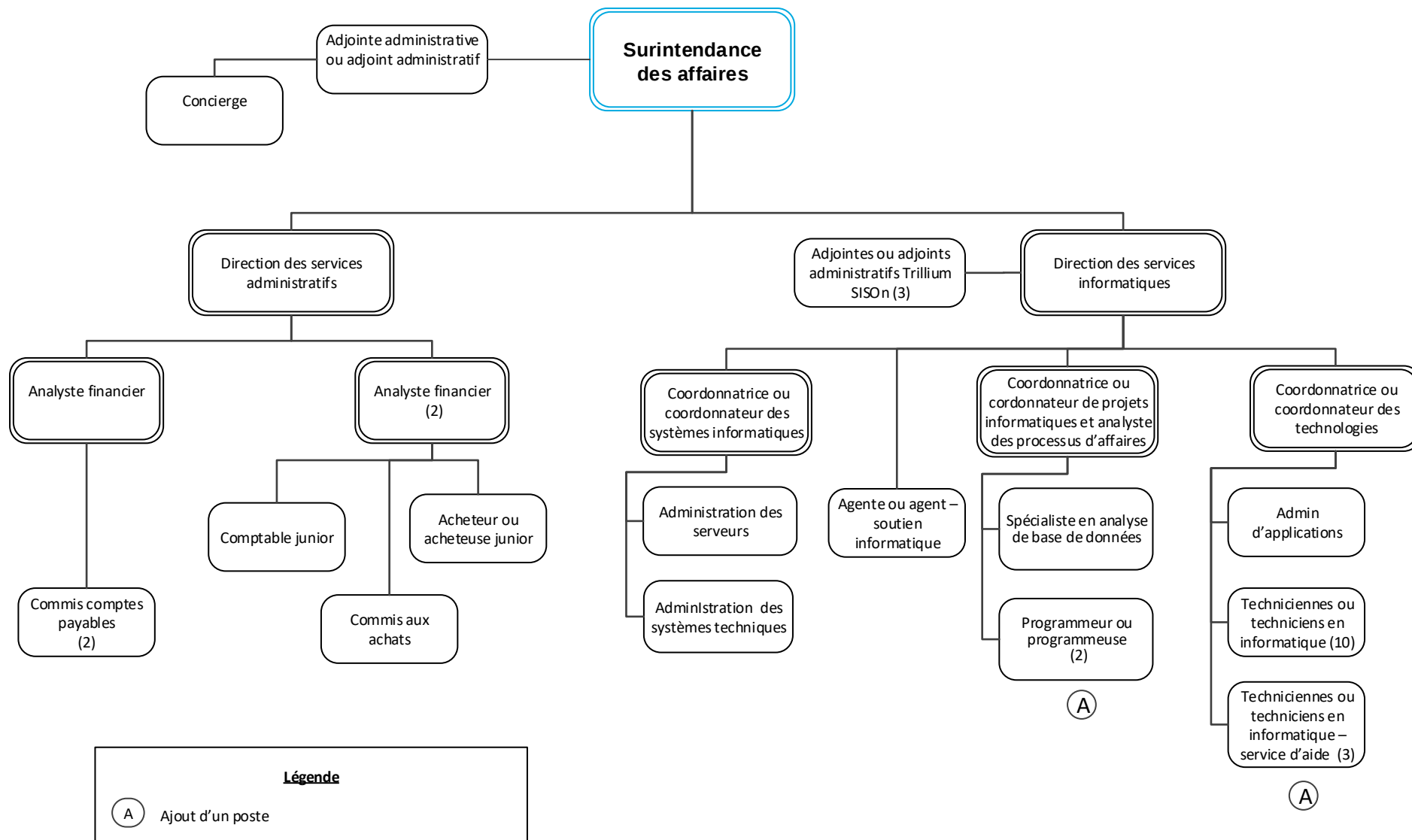
Poste temporaire subventionné par la subvention pour d'autres programmes d'enseignement (APE) : Plan d'action pour l'équité en matière d'éducation de l'Ontario.



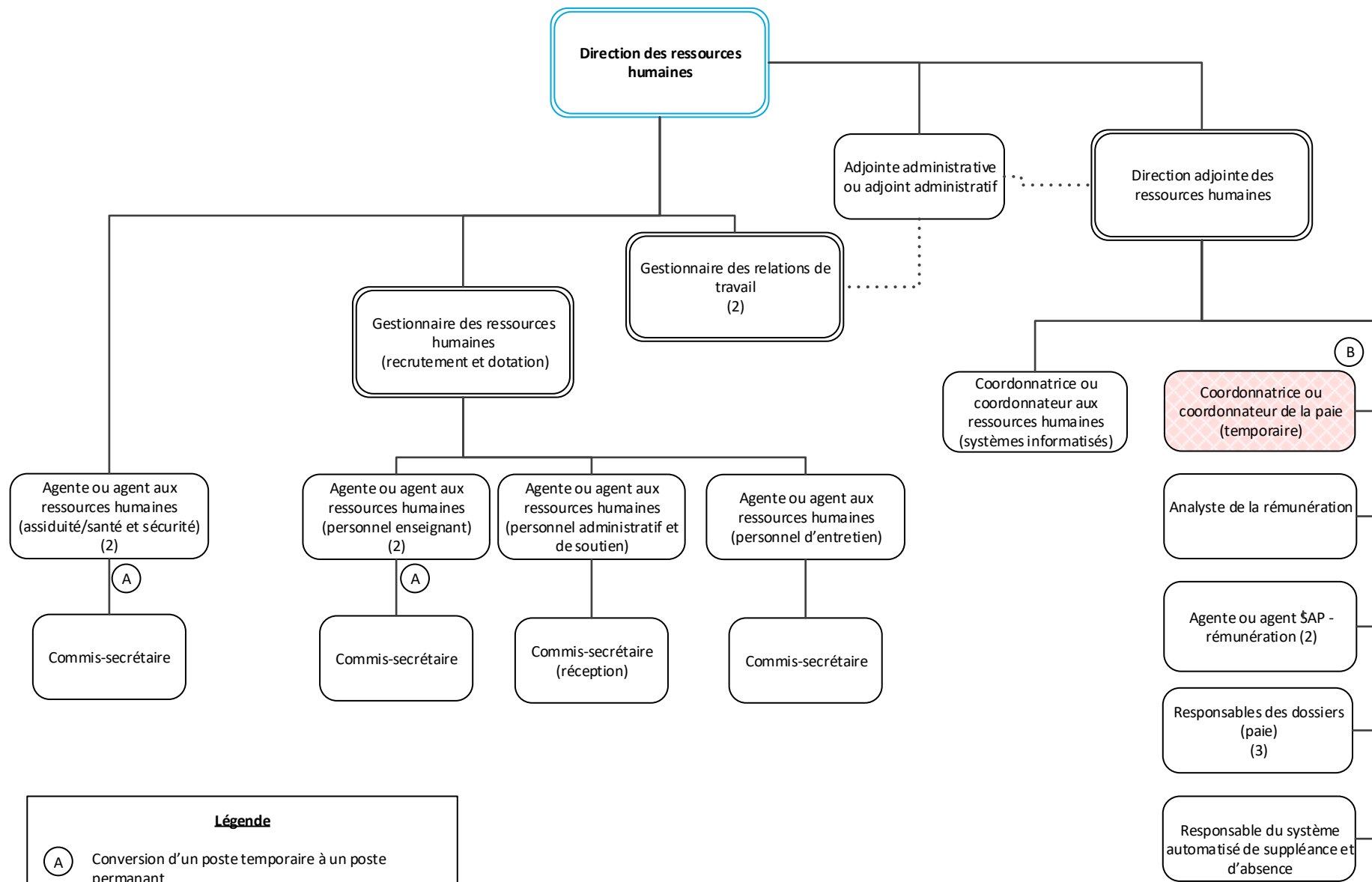
Continu à la prochaine
page



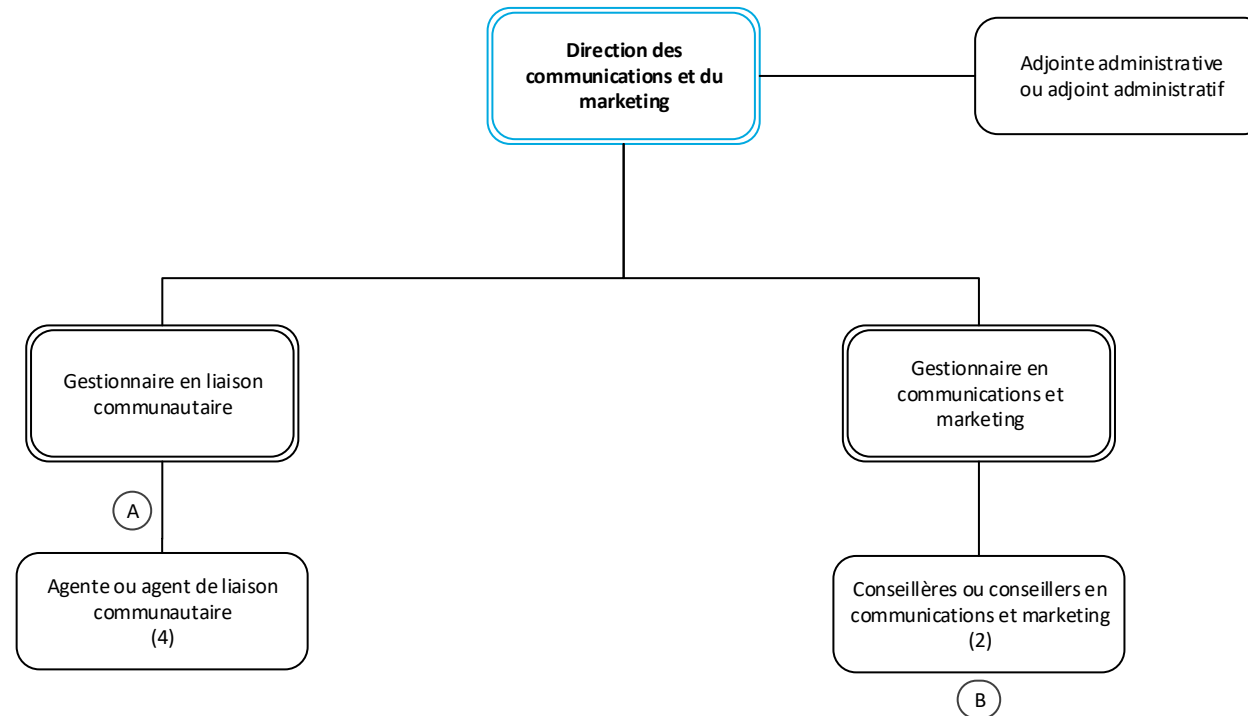
**Secteur des affaires
2018-2019**



**Secteur des ressources humaines
2018-2019**



**Secteur des communications et du marketing
2018-2019**



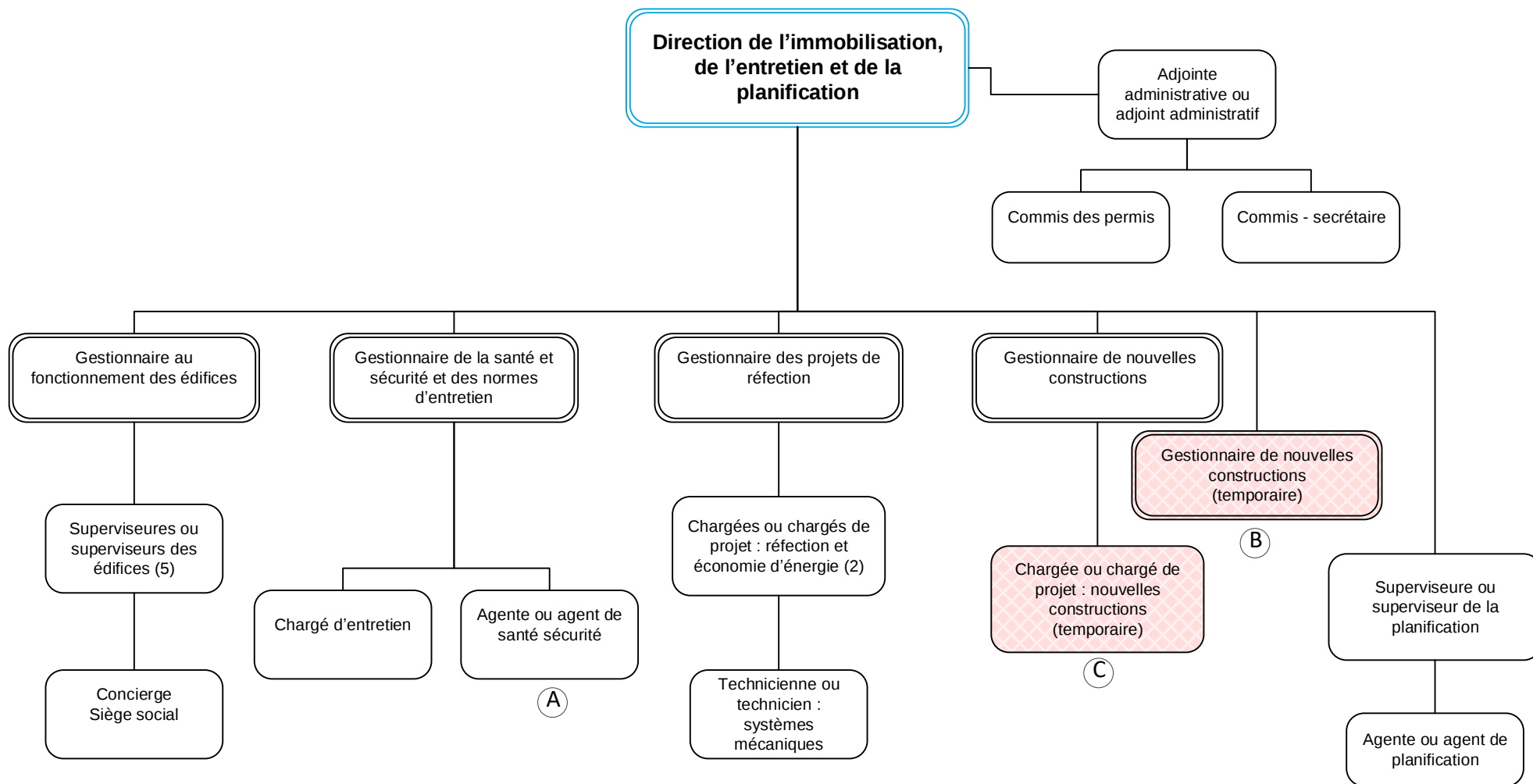
Légende

- A** Conversion d'un poste d'agente ou agent de liaison communautaire à un poste de gestionnaire en liaison communautaire
- B** Conversion des postes de « Responsable des Média sociaux » et de « Agente ou agent de communication » à deux poste de « Conseillères ou conseillers en communications et marketing »

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Secteur de l'immobilisation, de l'entretien et de la planification

2018-2019



Légende

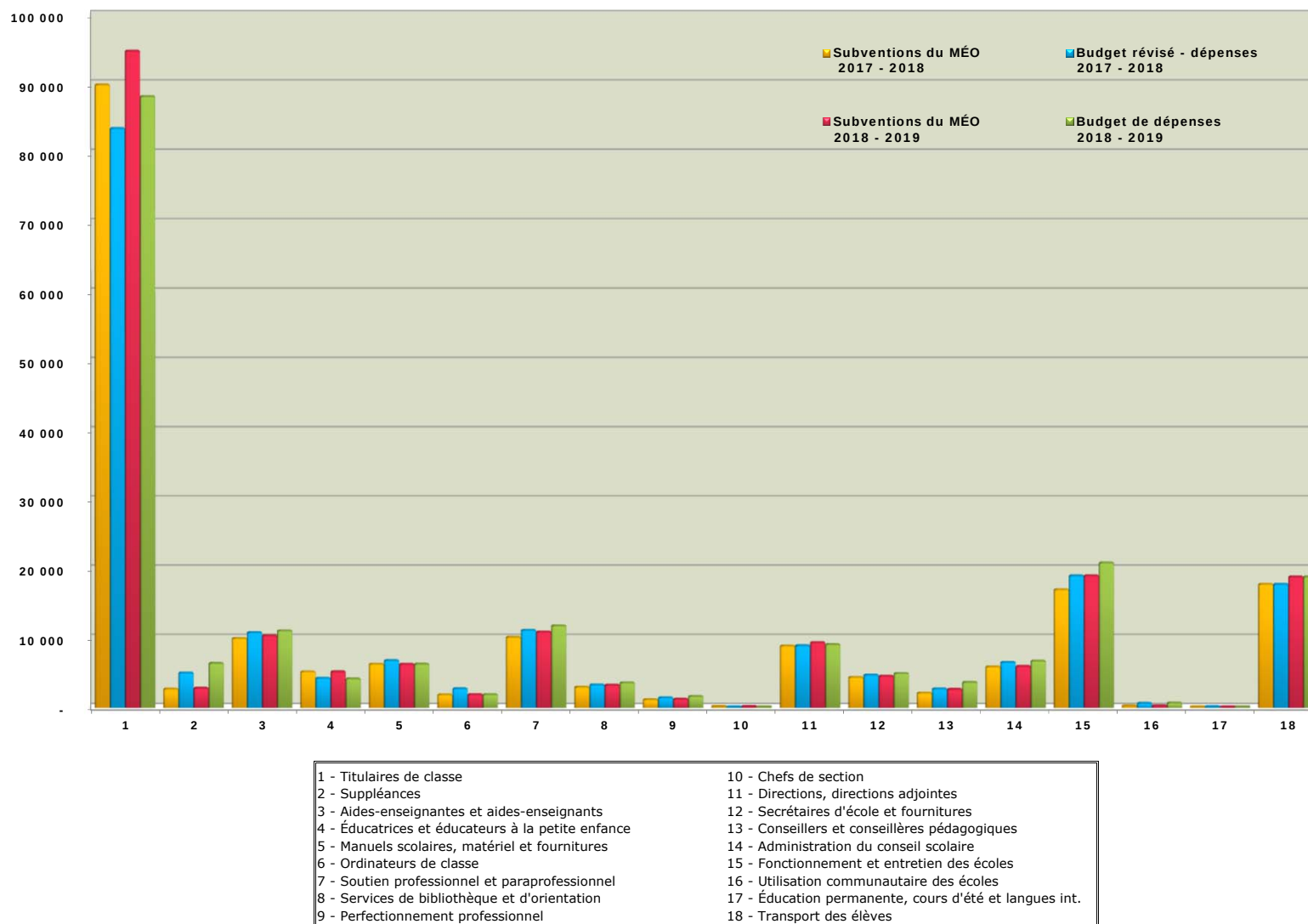
- A** Création d'un nouveau poste
- B** Conversion d'un poste de chargée ou chargé de projet: nouvelles constructions à un poste de gestionnaire de nouvelles construction (assignation temporaire)
- C** Maintien d'un poste temporaire

SECTION 4

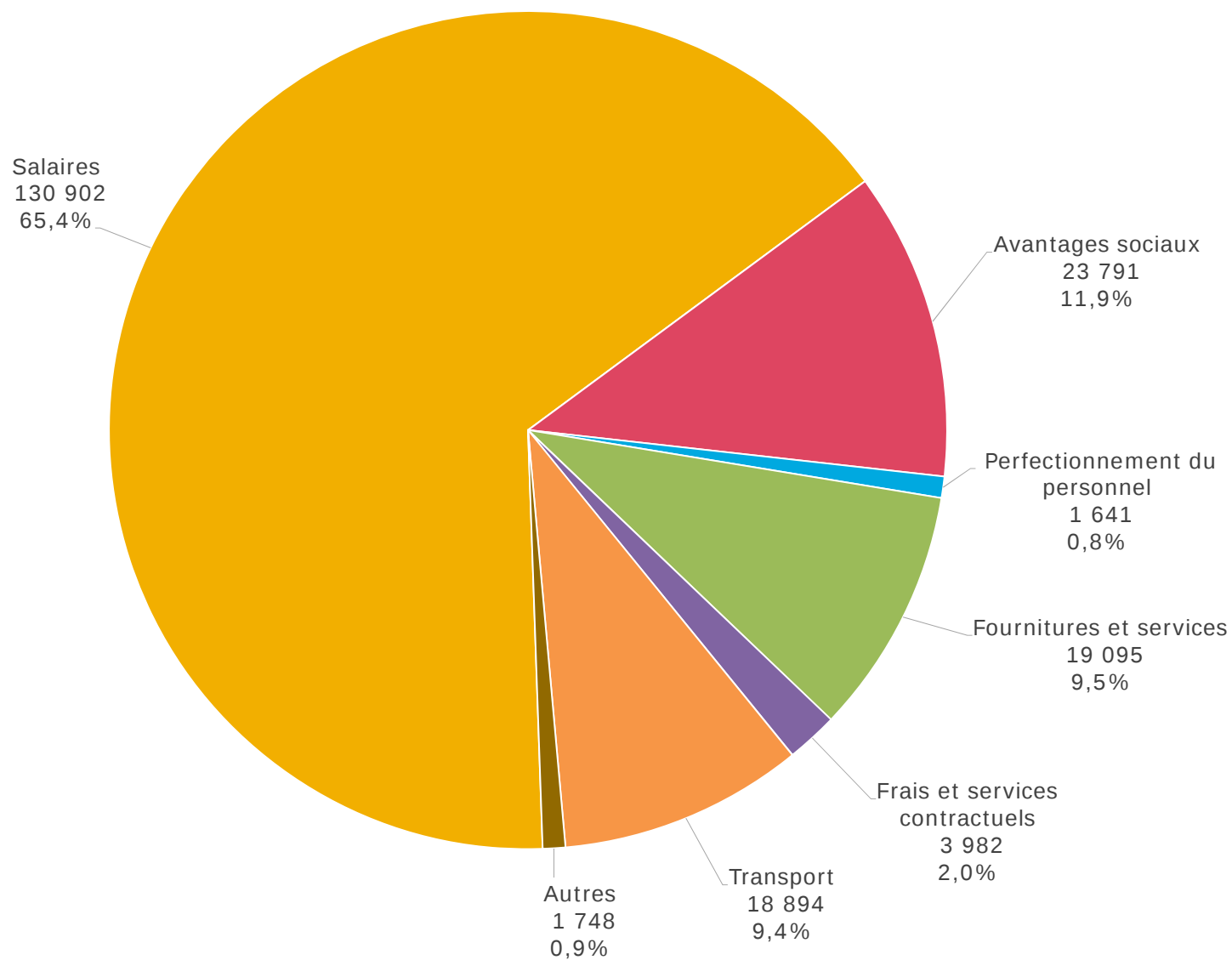
Budget

BUDGET 2018-2019

**Subventions du ministère de l'Éducation et les dépenses opérationnelles
(en milliers de \$)**



Dépenses par catégories - fonds opérationnels
Budget 2018-2019
(en milliers de \$)



POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Budget 2018-2019 État consolidé des résultats

	États financiers 2016-2017	Budget révisé 2017-2018	Budget 2018-2019
Revenus			
Subventions provinciales - financement de l'éducation	163 831 262	179 731 831	188 139 508
Subventions provinciales - autres	2 132 886	1 685 400	2 781 669
Impôt local	25 684 069	24 369 097	26 745 492
Fonds générés par les écoles	3 235 879	2 400 000	2 400 000
Subventions fédérales et droits de scolarité	30 339	-	-
Revenus de placement	721 206	621 188	125 000
Autres revenus - conseils scolaires	60 000	240 000	478 481
Autres droits de scolarité et revenus	3 459 692	653 925	653 925
Total des revenus	199 155 333	209 701 441	221 324 075
Dépenses			
Enseignement	129 784 139	145 569 297	152 824 911
Administration	6 292 682	6 547 754	6 736 937
Transport	16 726 373	17 822 151	18 893 713
Installations destinées aux écoles	35 167 460	37 006 308	38 739 846
Fonds générés par les écoles	3 052 699	2 400 000	2 400 000
Autres dépenses	5 277 364	2 219 099	2 416 249
Total des dépenses	196 300 717	211 564 609	222 011 656
Surplus (déficit) annuel	2 854 616	(1 863 168)	(687 581)
Surplus accumulé au début de l'année	104 449 769	107 304 385	105 441 217
Surplus accumulé en fin d'année	107 304 385	105 441 217	104 753 636

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Budget 2018-2019 Comparaison des revenus

	Budget révisé 2017-2018	Budget 2018-2019	Écart	
			\$	%
Revenus de fonctionnement				
1 Titulaires de classe	90 090 179	95 529 355	5 439 176	6,0%
2 Suppléances	2 683 545	2 812 813	129 268	4,8%
3 Aides-enseignantes et aides-enseignants	10 052 160	10 454 592	402 432	4,0%
4 Petite enfance	5 179 283	5 182 485	3 202	0,1%
5 Manuels scolaires, matériel et fournitures	6 280 741	6 437 846	157 105	2,5%
6 Ordinateurs de classe	1 859 525	1 891 538	32 013	1,7%
7 Soutien professionnel et paraprofessionnel	10 337 116	11 066 615	729 499	7,1%
8 Services de bibliothèque et d'orientation	2 961 144	3 251 647	290 503	9,8%
9 Perfectionnement professionnel	1 146 921	1 229 553	82 632	7,2%
10 Chefs de section	93 561	100 780	7 219	7,7%
11 Directions, directions adjointes	8 904 529	9 406 447	501 918	5,6%
12 Secrétaires d'école et fournitures	4 369 460	4 556 799	187 339	4,3%
13 Conseillers et conseillères pédagogiques	2 106 626	2 979 991	873 365	41,5%
14 Administration et gestion du Conseil	6 533 876	6 263 996	(269 880)	(4,1%)
15 Fonctionnement et entretien des écoles	17 294 099	19 311 300	2 017 201	11,7%
16 Utilisation communautaire des écoles	367 539	387 668	20 129	5,5%
17 Éducation permanente, cours d'été et langues int.	-	21 000	21 000	
18 Transport des élèves	17 822 151	18 893 713	1 071 562	6,0%
Total des revenus de fonctionnement	188 082 455	199 778 138	11 695 683	6,2 %
Installations destinées aux élèves				
19 Intérêts sur la dette à long terme	6 139 587	5 701 806	(437 781)	(7,1%)
19 Amortissement des ACR	10 860 301	11 027 882	167 581	1,5%
Total des revenus pour installations	16 999 888	16 729 688	(270 200)	-1,6 %
Autres				
19 Financement de la dette antérieure 1998	570 114	570 114	-	0,0%
20 Projets spéciaux	1 648 984	1 846 135	197 151	12,0%
Total des autres revenus	2 219 098	2 416 249	197 151	8,9 %
Affectations non disponibles				
21 Intérêts courus	-	-	-	
21 Achats de terrains	-	-	-	
21 Fonds générés par les écoles	2 400 000	2 400 000	-	0,0%
Total des revenus pour affectations non disponibles	2 400 000	2 400 000	-	0,0 %
Budget de revenu total	209 701 441	221 324 075	11 622 634	5,5 %

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Budget 2018-2019 Comparaison des dépenses

	Budget révisé 2017-2018	Budget 2018-2019	Écart	
			\$	%
Dépenses de fonctionnement				
1 Titulaires de classe	83 598 976	88 039 963	4 440 987	5,3%
2 Suppléances	5 011 565	6 393 600	1 382 035	27,6%
3 Aides-enseignantes et aides-enseignants	10 843 009	11 097 598	254 589	2,3%
4 Petite enfance	4 250 056	4 164 818	(85 238)	(2,0%)
5 Manuels scolaires, matériel et fournitures	6 797 491	6 454 596	(342 895)	(5,0%)
6 Ordinateurs de classe	2 734 525	1 891 538	(842 987)	(30,8%)
7 Soutien professionnel et paraprofessionnel	11 174 192	11 827 782	653 590	5,8%
8 Services de bibliothèque et d'orientation	3 294 012	3 586 197	292 185	8,9%
9 Perfectionnement professionnel	1 433 263	1 626 589	193 326	13,5%
10 Chefs de section	-	-	-	
11 Directions, directions adjointes	8 953 319	9 117 480	164 161	1,8%
12 Secrétaires d'école et fournitures	4 708 271	4 935 878	227 607	4,8%
13 Conseillers et conseillères pédagogiques	2 720 619	3 652 172	931 553	34,2%
14 Administration et gestion du Conseil	6 547 754	6 736 937	189 183	2,9%
15 Fonctionnement et entretien des écoles	19 048 475	20 912 838	1 864 363	9,8%
16 Utilisation communautaire des écoles	637 151	684 576	47 425	7,4%
17 Éducation permanente, cours d'été et langues int.	50 000	36 700	(13 300)	(26,6%)
18 Transport des élèves	17 822 151	18 893 713	1 071 562	6,0%
Total des dépenses de fonctionnement	189 624 829	200 052 975	10 428 146	5,5 %
Installations destinées aux élèves			-	
19 Intérêts sur la dette à long terme	6 120 682	5 742 432	(378 250)	(6,2%)
19 Amortissement des immobilisations	11 200 000	11 400 000	200 000	1,8%
Total autres dépenses	17 320 682	17 142 432	(178 250)	(1,0 %)
Autres				
19 Financement de la dette antérieure 1998	570 114	570 114	-	0,0%
20 Projets spéciaux	1 648 984	1 846 135	197 151	12,0%
Total autres dépenses	2 219 098	2 416 249	197 151	8,9 %
Affectations non disponibles				
21 Intérêts courus	-	-	-	
21 Achats de terrains	-	-	-	
21 Fonds générés par les écoles	2 400 000	2 400 000	-	0,0%
Total autres dépenses	2 400 000	2 400 000	-	0,0 %
Budget total annuel	211 564 609	222 011 656	10 447 047	4,9 %

(*) Certaines dépenses du budget révisé ont été reclassées entre les catégories pour respecter les exigences du Ministère.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Budget 2018-2019
Pour la période du 1er septembre 2018 au 31 août 2019

	REVENUS				DÉPENSES	ÉCART
	(1) Subventions EDU et recettes d'impôts fonciers	(2) Subventions APE et autres recettes	(3) Utilisation pour des projets capitaux	(1+2+3) = (4) TOTAL	(5) Budget	(5-4)
Fonctionnement						
1 Titulaires de classe	94 746 855	782 500	-	95 529 355	88 039 963	7 489 392
2 Suppléance	2 812 813	-	-	2 812 813	6 393 600	(3 580 787)
3 Aide à l'enseignement	10 394 592	60 000	-	10 454 592	11 097 598	(643 006)
4 Petite enfance	5 182 485	-	-	5 182 485	4 164 818	1 017 667
5 Manuels scolaire, matériel et fournitures	6 437 846	-	-	6 437 846	6 454 596	(16 750)
6 Ordinateurs de classe	1 891 538	-	-	1 891 538	1 891 538	-
7 Soutien professionnel et paraprofessionnel	10 774 451	292 164	-	11 066 615	11 827 782	(761 167)
8 Services de bibliothèque et d'orientation	3 251 647	-	-	3 251 647	3 586 197	(334 550)
9 Perfectionnement professionnel	1 229 553	-	-	1 229 553	1 626 589	(397 036)
10 Chefs de section	100 780	-	-	100 780	-	100 780
11 Directions, directions adjointes	9 406 447	-	-	9 406 447	9 117 480	288 967
12 Secrétaires d'école et fournitures	4 556 799	-	-	4 556 799	4 935 878	(379 079)
13 Conseillers et conseillères pédagogiques	2 651 088	328 903	-	2 979 991	3 652 172	(672 181)
14 Administration et gestion du Conseil	5 973 746	290 250	-	6 263 996	6 736 937	(472 941)
15 Fonctionnement et entretien des écoles	19 056 377	254 923	-	19 311 300	20 912 838	(1 601 538)
16 Utilisation communautaire des écoles	224 468	163 200	-	387 668	684 576	(296 908)
17 Éducation permanente, cours d'été et langues int.	-	21 000	-	21 000	36 700	(15 700)
18 Transport des élèves	18 893 713	-	-	18 893 713	18 893 713	-
Total fonctionnement	197 585 198	2 192 940	-	199 778 138	200 052 975	(274 837)
Installations destinées aux élèves						
19 Intérêts sur la dette à long terme	5 701 798	-	-	5 701 798	5 742 432	(40 634)
19 Amortissement des immobilisations	11 027 890	-	-	11 027 890	11 400 000	(372 110)
Total des installations destinées aux élèves	16 729 688	-	-	16 729 688	17 142 432	(412 744)
Autres						
19 Financement de la dette antérieure 1998	570 114	-	-	570 114	570 114	-
20 Projets spéciaux	-	1 846 135	-	1 846 135	1 846 135	-
Total - Autres	570 114	1 846 135	-	2 416 249	2 416 249	-
Total disponible aux fins de conformité	214 885 000	4 039 075	-	218 924 075	219 611 656	(687 581)
Affectations non disponibles						
21 Intérêts courus	-	-	-	-	-	-
21 Achats de terrains	-	-	-	-	-	-
21 Fonds générés par les écoles	-	2 400 000	-	2 400 000	2 400 000	-
Total - non disponibles	-	2 400 000	-	2 400 000	2 400 000	-
Grand Total	214 885 000	6 439 075	-	221 324 075	222 011 656	(687 581)

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

TITULAIRES DE CLASSE (# 1) Budget 2018-2019

	Budget 2017-2018		Budget révisé 2017-2018		Budget 2018-2019		Écart () Réduction dépenses		
	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	
Palier élémentaire									
Personnel enseignant	629,5	59 312 035	656,3	60 350 680	663,3	63 011 002	7,0	2 660 322	(1)
Accompagnement en enseignement	9,0	831 288	9,0	815 549	9,0	953 649	-	138 100	(2)
Accompagnement écoles sécuritaires et tolérantes	3,0	277 096	4,0	362 466	4,0	409 720	-	47 254	(2)
Accompagnement EED	0,5	46 183	1,5	135 924	3,5	366 986	2,0	231 062	(3)
Accompagnement Encompass	-	-	1,0	90 617	1,0	92 496	-	1 879	
Programmes d'enseignement et de traitement améliorés	4,0	447 896	3,0	335 922	4,0	441 504	1,0	105 582	(4)
Fournitures et services		688 313		788 813		954 814		166 001	(5)
sous-total	646,0	61 602 811	674,8	62 879 971	684,8	66 230 171	10,0	3 350 200	
Palier secondaire									
Personnel enseignant	199,8	19 200 167	201,0	19 710 953	204,6	20 389 850	3,6	678 897	(1)
Accompagnement en enseignement	4,0	380 198	4,0	389 625	4,0	435 543	-	45 918	(2)
Accompagnement écoles sécuritaires et tolérantes	1,0	95 050	1,0	97 406	3,0	305 304	2,0	207 898	(6)
Accompagnement international	1,0	95 050	1,0	97 406	1,0	88 525	-	(8 881)	
Accompagnement EED	0,5	47 525	0,5	48 703	1,5	161 923	1,0	113 220	(3)
Programmes d'enseignement et de traitement améliorés	2,0	223 948	1,0	111 974	1,0	110 376	-	(1 598)	
Fournitures et services		229 438		262 938		318 271		55 333	(5)
sous-total	208,3	20 271 376	208,5	20 719 005	215,1	21 809 792	6,6	1 090 787	
Grand total									
Personnel enseignant	854,3	80 956 436	883,3	82 547 225	899,9	86 766 878	16,6	4 219 653	
Fournitures et services		917 751		1 051 751		1 273 085		221 334	
Total	854,3	81 874 187	883,3	83 598 976	899,9	88 039 963	16,6	4 440 987	

Notes explicatives

- (1) - reflète l'ajout de postes en enseignement suite à l'augmentation des effectifs, les augmentations salariales et le mouvement sur la grille salariale.
- (2) - reflète les augmentations salariales, le mouvement sur la grille salariale et le placement sur la grille salariale des membres du personnel.
- (3) - reflète l'ajout de postes en accompagnement EED financé par les investissements pour l'éducation en enfance en difficulté et la réussite des élèves ayant des besoins particuliers prévus dans l'entente collective provinciale avec l'AEFO, les augmentations salariales et le mouvement sur la grille salariale.
- (4) - reflète la formalisation d'un poste en enseignement pour le programme d'enseignement et de traitement améliorés Le Passage qui est facturé à un autre conseil, reflète également les augmentations salariales et le mouvement sur la grille salariale.
- (5) - reflète une augmentation des primes d'assurances puisque l'exercice 17-18 a bénéficié d'une ristourne. Comprends également des frais supplémentaires de 57 000 financés par les investissements pour l'éducation en enfance en difficulté et la réussite des élèves ayant des besoins particuliers.
- (6) - reflète l'ajout de deux postes en accompagnement financés par les investissements pour l'éducation en enfance en difficulté et la réussite des élèves ayant des besoins particuliers et par les investissements pour les priorités locales prévus dans l'entente collective provinciale avec l'AEFO. Reflète également les augmentations salariales et le mouvement sur la grille salariale.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

SUPPLÉANCE (# 2) Budget 2018-2019

	Budget 2017-2018	Budget révisé 2017-2018	Budget 2018-2019	Écart () Réduction dépenses	
Palier élémentaire					
Personnel enseignant	3 083 674	3 083 674	3 997 680	914 006	(1)
Personnel - Aide à l'enseignement	600 000	600 000	722 520	122 520	(1)
Éducateurs et éducatrices de la petite enfance	100 000	100 000	100 000	-	
sous-total	3 783 674	3 783 674	4 820 200	1 036 526	
Palier secondaire					
Personnel enseignant	1 027 891	1 027 891	1 332 560	304 669	(1)
Personnel - Aide à l'enseignement	200 000	200 000	240 840	40 840	(1)
sous-total	1 227 891	1 227 891	1 573 400	345 509	
Total	5 011 565	5 011 565	6 393 600	1 382 035	

Notes explicatives

(1) - reflète une hausse importante du taux d'absentéisme.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

AIDE À L'ENSEIGNEMENT (# 3) Budget 2018-2019

	Budget 2017-2018		Budget révisé 2017-2018		Budget 2018-2019		Écart () Réduction dépenses	
	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses
Palier élémentaire								
Enfance en difficulté	147,0	8 253 855	155,0	8 773 285	164,0	9 043 347	9,0	270 062
Programmes d'enseignement et de traitement améliorés	5,0	274 664	5,0	274 664	5,0	349 790	-	75 126
sous-total	152,0	8 528 519	160,5	9 047 949	169,0	9 393 137	9,0	345 188
Palier secondaire								
Enfance en difficulté	29,0	1 694 605	29,0	1 726 394	27,5	1 634 503	(1,5)	(91 891)
Programmes d'enseignement et de traitement améliorés	1,0	68 666	1,0	68 666	1,0	69 958	-	1 292
sous-total	30,0	1 763 271	31,0	1 795 060	28,5	1 704 461	(1,5)	(90 599)
Grand total								
Enfance en difficulté	176,0	9 948 460	184,0	10 499 679	191,5	10 677 850	7,5	178 171
Programmes d'enseignement et de traitement améliorés	6,0	343 330	6,0	343 330	6,0	419 748	-	76 418
Total	182,0	10 291 790	190,0	10 843 009	197,5	11 097 598	7,5	254 589

(1)

Notes explicatives

(1) - reflète l'ajout de postes pour combler les nombreux besoins des élèves. Reflète également le placement sur la grille et les augmentations salariales.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

PETITE ENFANCE (# 4) Budget 2018-2019

	Budget 2017-2018		Budget révisé 2017-2018		Budget 2018-2019		Écart () Réduction dépenses	
	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses
Palier élémentaire								
Éducatrice ou éducateur petite enfance	78,0	3 996 378	79,0	4 138 003	77,0	4 051 863	(2,0)	(86 140) (1)
Plan d'accompagnement	2,0	107 987	2,0	112 053	2,0	112 955	-	902
Total	80,0	4 104 365	81,0	4 250 056	79,0	4 164 818	(2,0)	(85 238)

Notes explicatives

(1) - reflète les variations en raison de la fluctuation des effectifs, les augmentations salariales et le mouvement sur la grille salariale. En plus, la gestion du programme de jour prolongé de trois écoles a été transférée à des partenaires communautaires.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

MANUELS SCOLAIRES, MATÉRIEL ET FOURNITURES (# 5) Budget 2018-2019

	Budget 2017-2018	Budget révisé 2017-2018	Budget 2018-2019	Écart () Réduction dépenses	
Palier élémentaire					
Budget des écoles	3 853 022	3 953 293	4 037 469	84 176	(1)
Réussite des élèves	95 800	95 800	95 800	-	
Matériel spécialisé EED	446 892	446 892	452 206	5 314	
Éducation en plein air	104 154	104 154	109 413	5 259	
PICO	48 820	48 820	51 409	2 589	
Autres	-	500 000	-	(500 000)	(2)
sous-total	4 556 688	5 156 959	4 754 297	(402 662)	
Palier secondaire					
Budget des écoles	1 077 816	1 094 223	1 140 564	46 341	(1)
Réussite des élèves	230 307	230 307	225 737	(4 570)	(1)
Matériel spécialisé EED	132 739	132 739	150 735	17 996	
Majeure Haute Spécialisation	166 513	166 513	166 513	-	
Écoles secondaires spécialisées	16 750	16 750	16 750	-	
Autres	-	-	-	-	
sous-total	1 624 125	1 640 532	1 700 299	59 767	
Total	6 180 813	6 797 491	6 454 596	(342 895)	

Notes explicatives

- (1) - reflète les dépenses qui correspondent aux subventions de l'exercice financier courant.
 (2) - un montant spécial fut alloué lors du budget révisé pour les équipements de l'école Viola-Léger qui n'étaient pas financés par le Ministère.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

ORDINATEURS (# 6) Budget 2018-2019

	Budget 2017-2018	Budget révisé 2017-2018	Budget 2018-2019	Écart () Réduction dépenses	
Palier élémentaire					
Subvention de base	1 543 030	1 573 284	1 589 347	16 063	(1)
Investissement dans la technologie	-	656 250	-	(656 250)	(2)
	1 543 030	2 229 534	1 589 347	(640 187)	
Palier secondaire					
Subvention de base	282 983	286 241	302 191	15 950	(1)
Investissement dans la technologie	-	218 750	-	(218 750)	(2)
	282 983	504 991	302 191	(202 800)	
Total	1 826 013	2 734 525	1 891 538	(842 987)	(1)

Note explicative

Les coûts de logiciels, de réparation, et d'achat d'équipement en informatique sont inclus dans les dépenses budgétées.

(1) - reflète les dépenses qui correspondent aux subventions de l'exercice financier courant.

(2) - reflète des investissements ponctuels autorisés l'an dernier qui sont maintenant complétés.

SOUTIEN PROFESSIONNEL ET PARAPROFESSIONNEL (# 7) Budget 2018-2019

	Budget 2017-2018		Budget révisé 2017-2018		Budget 2018-2019		Écart () Réduction dépenses		
	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	
Services pédagogiques									
Coordination des services	2,0		2,0		1,0		(1,0)		(1)
Orthophonie	4,0		4,0		5,0		1,0		(2)
Aide Orthophonie	5,0		5,0		6,0		1,0		(2)
Travail social	12,0		12,0		14,4		2,4		(2)
Travail social - santé mentale (secondaire)	-		-		2,0		2,0		(3)
Psychologue	1,0		1,0		1,0		-		
Psychométrie	3,0		3,0		3,0		-		
Coach en autisme	4,0		4,0		4,0		-		
Appui direct pédagogique	4,0		4,0		4,0		-		
Soutien administratif	2,0		2,0		2,0		-		
Appui à la petite enfance	1,0		1,0		-		(1,0)		(1)
Services contractuels		25 000		45 000		45 000		-	
sous-total	38,0	3 706 972	38,0	3 737 109	42,4	4 122 018	4,4	384 909	(4)
Programmes d'enseignement et de traitement améliorés	1,2	123 600	1,2	123 600	1,6	171 020	0,4	47 420	(5)
Animation culturelle	14,0	963 125	14,0	977 364	14,0	983 007	-	5 643	
Soutien administratif	1,0	87 579	1,0	87 298	1,0	88 190	-	892	
Éducation internationale	1,0	142 430	1,0	142 149	1,0	141 838	-	(311)	
Services informatiques	20,5	1 810 696	21,0	1 816 742	23,0	2 023 177	2,0	206 435	(6)
Support Trillium et autres	4,0	375 079	4,0	373 957	4,0	371 066	-	(2 891)	
Surveillance du midi	18,4	530 775	19,0	547 233	19,6	573 834	0,6	26 601	(7)
Centre de ressources central	2,0	183 047	2,0	182 767	2,0	184 511	-	1 744	
Services de communications	4,0	378 821	4,0	382 724	4,0	379 877	-	(2 847)	
Autres dépenses									
Frais de déplacement		703 094		703 094		744 583		41 489	(8)
Fournitures et services		764 365		913 765		747 230		(166 535)	(9)
Frais de communications		52 522		52 522		56 180		3 658	
Meubles et équipements		79 020		292 620		197 000		(95 620)	(10)
Frais et services contractuels		781 248		801 248		1 009 251		208 003	(11)
Divers		40 000		40 000		35 000		(5 000)	
sous-total		2 420 249		2 803 249		2 789 244		(14 005)	
Total	104,1	10 722 373	105,2	11 174 192	112,6	11 827 782	7,4	653 590	

Notes explicatives

- (1) - reflète le transfert des postes de la petite enfance à la ligne Conseillers/conseillères pédagogiques (#13) selon les instructions du Ministère.
- (2) - reflète l'ajout de postes supplémentaires liés à la nouvelle allocation pour les mesures de soutien multidisciplinaires.
- (3) - reflète l'ajout de postes en travail social financés par une subvention pour les autres programmes d'enseignement (APE) pour des travailleurs en santé mentale dans les écoles secondaires.
- (4) - reflète les augmentations salariales, le mouvement sur la grille salariale et les variations sur l'échelle salariale à cause d'embauche de nouveaux membres du personnel.
- (5) - reflète l'ajout de 0,4 ETP en travail social pour combler les besoins occasionnés par l'annulation d'une entente de service avec un partenaire communautaire.
- (6) - reflète l'ajout de 1,0 poste de technicien ou technicienne en informatique et 1,0 poste en programmation de même que l'impact sur une année complète du poste de technicien ou technicienne en informatique approuvé lors du budget révisé 2017-2018 pour entrer en fonction à mi-année.
- (7) - reflète l'ajout de postes suite à l'augmentation des effectifs et l'ouverture des deux nouvelles écoles élémentaires.
- (8) - reflète un ajustement des dépenses afin de suivre la tendance observée.
- (9) - reflète principalement une diminution des dépenses du secteur des communications pour certaines initiatives ponctuelles approuvées lors du budget révisé 2017-2018.
- (10) - reflète une diminution des dépenses pour le remplacement d'équipements et logiciels informatiques approuvé lors du budget révisé 2017-2018.
- (11) - reflète une augmentation de frais professionnels pour les programmes d'enseignement améliorés (78 000), le service aux élèves en difficulté (20 000), le soutien en santé mentale (92 000) et des projets systémiques pour le leadership des élèves (100 000) contrebalancés par une diminution pour des frais professionnels informatiques (64 000).

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

SERVICES DE BIBLIOTHÈQUE ET D'ORIENTATION (# 8) Budget 2018-2019

	Budget 2017-2018		Budget révisé 2017-2018		Budget 2018-2019		Écart () Réduction dépenses	
	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses
Services de bibliothèque								
Palier élémentaire	23,0	1 342 600	23,2	1 361 972	23,6	1 378 439	0,4	16 467 (1)
Palier secondaire	14,4	844 775	14,4	851 292	14,4	843 555	-	(7 737) (1)
sous-total	37,4	1 342 600	37,6	1 361 972	38,0	2 221 994	0,4	8 731
Services d'orientation								
Support à la réussite 7e/8e	-	-	-	-	2,0	220 752	2,0	220 752 (2)
Palier secondaire	9,7	1 080 749	9,7	1 080 749	10,4	1 134 951	0,7	54 202 (1)
sous-total	9,7	1 925 524	9,7	1 932 041	12,4	1 355 703	2,7	274 954
Autres dépenses								
Support 7/8		-		-		8 500		8 500 (2)
Total	47,1	3 268 124	47,3	3 294 012	50,4	3 586 197	3,1	292 185

Notes explicatives

(1) - reflète les changements en raison de la fluctuation des effectifs et l'ouverture de nouvelles écoles. Reflète aussi les augmentations salariales et la progression sur la grille de même que des variations sur l'échelle salariale à cause d'embauche de nouveaux membres du personnel.

(2) - reflète l'ajout de postes en orientation pour la 7e et 8e année et les dépenses connexes à la suite de la nouvelle initiative du ministère pour mieux préparer ces élèves pour réussir dans leurs études secondaires et postsecondaires.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL (# 9) Budget 2018-2019

	Budget 2017-2018		Budget révisé 2017-2018		Budget 2018-2019		Écart () Réduction dépenses	
	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses
Personnel enseignant		548 585		548 585		559 875		11 290
Personnel enseignant PIPNPE		245 252		245 252		286 971		41 719 (1)
Personnel des services à l'élève		101 000		101 000		112 200		11 200 (2)
Enfance en difficulté		95 000		95 000		95 000		-
Personnel en informatique		7 600		7 600		8 000		400
Bibliothèque		7 000		7 000		7 000		-
Conseillers pédagogiques et autres		144 373		144 373		175 573		31 200 (3)
Autres		79 235		79 235		161 475		82 240 (4)
Centre de formation								
Appui administratif	2,0	172 498	2,0	172 218	2,0	165 995	-	(6 223)
Coûts opérationnels		33 000		33 000		54 500		21 500 (5)
Total	2,0	1 433 543	2,0	1 433 263	2,0	1 626 589	-	193 326

Notes explicatives

- (1) - reflète une augmentation de la subvention suite à l'embauche prévue de nouveau personnel débutant dans la profession.
- (2) - reflète un investissement accru dans l'enfance en difficulté.
- (3) - reflète un investissement accru pour le conseil pédagogique (13 000) et les écoles spécialisées (13 000).
- (4) - reflète une augmentation pour les écoles sécuritaires (40 000), l'éducation internationale (20 000) et d'autres services.
- (5) - reflète un investissement dans des ordinateurs qui seront disponibles sur besoin lors de séances de formation au centre.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

CHEFS DE SECTION (# 10) Budget 2018-2019

	Budget 2017-2018		Budget révisé 2017-2018		Budget 2018-2019		Écart () Réduction dépenses	
Chefs de section		-		-		-		-
Total		-		-		-		-

(1)

Note explicative

(1) - Le Conseil n'a pas de chefs de section.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

DIRECTIONS ET DIRECTIONS ADJOINTES (# 11) Budget 2018-2019

	Budget 2017-2018		Budget révisé 2017-2018		Budget 2018-2019		Écart () Réduction dépenses	
	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses
Palier élémentaire								
Directions	37,4	5 230 167	37,8	5 264 016	39,0	5 400 620	1,2	136 604 (1)
Directions adjointes	5,0	633 212	5,0	642 223	4,5	577 912	(0,5)	(64 311) (2)
Services contractuels		30 100		70 100		40 000	-	(30 100) (3)
sous-total	42,4	5 893 478	42,8	5 976 339	43,5	6 018 532	0,7	42 193
Palier secondaire								
Directions	13,5	1 889 521	14,0	1 975 810	14,4	2 022 960	0,4	47 150 (4)
Directions adjointes	7,3	963 276	7,7	1 001 171	8,3	1 075 988	0,6	74 817 (5)
sous-total	20,8	2 852 796	21,7	2 976 980	22,7	3 098 948	1,0	121 967
Grand total								
Directions	50,9	7 119 687	51,8	7 239 825	53,4	7 423 580	1,6	183 755
Directions adjointes	12,3	1 596 487	12,7	1 643 394	12,8	1 653 900	0,1	10 506
Services contractuels		30 100		70 100		40 000	-	(30 100)
Total	63,2	8 746 275	64,5	8 953 319	66,2	9 117 480	1,7	164 161

Notes explicatives

- (1) - reflète l'ajout de 0,6 ETP à chacune des écoles élémentaires Paul-Demers et Viola-Léger puisqu'une direction sera en fonction pour toute l'année.
- (2) - reflète le retrait de 0,5 ETP à l'école élémentaire Jeanne-Lajoie en raison de la diminution des effectifs.
- (3) - reflète l'embauche d'un service contractuel pour fournir l'appui à l'établissement de nouvelles normes en meubles et équipement en prévision de l'ouverture de nouvelles écoles.
- (4) - reflète l'ajout de 0,4 ETP à la nouvelle école secondaire de Waterloo puisqu'une direction sera requise vers la fin de l'année scolaire en préparation de l'ouverture en septembre 2019.
- (5) - reflète le retrait de 0,3 ETP à l'école secondaire Roméo-Dallaire en raison de diminution des effectifs et l'ajout de 0,3 EPT aux écoles secondaires Toronto Ouest, Jeunes sans frontières et Gabriel-Dumont en raison d'augmentation des effectifs.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

SECRÉTARIAT (# 12) Budget 2018-2019

	Budget 2017-2018		Budget révisé 2017-2018		Budget 2018-2019		Écart () Réduction dépenses	
	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses
Palier élémentaire								
Secrétaires	46,5	2 947 393	47,0	2 984 049	50,0	3 188 515	3,0	204 465 (1)
Palier secondaire								
Secrétaires	23,0	1 643 998	24,0	1 710 022	24,5	1 732 464	0,5	22 442 (2)
Autres Dépenses								
Perfectionnement professionnel		13 900		14 200		14 900		700
Total	69,5	4 605 292	71,0	4 708 271	74,5	4 935 878	3,5	227 607

Notes explicatives

(1) - reflète l'ajout de 1,0 EPT à chacune des nouvelles écoles élémentaires Paul-Demers et Viola-Léger et des variations dans d'autres écoles en raison de la fluctuation des effectifs. Reflète aussi les augmentations salariales et le mouvement sur la grille salariale.

(2) - reflète l'ajout de poste en raison de la fluctuation des effectifs. Reflète aussi les augmentations salariales et le mouvement sur la grille salariale.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

CONSEILLERS / CONSEILLÈRES PÉDAGOGIQUES (# 13) Budget 2018-2019

	Budget 2017-2018		Budget révisé 2017-2018		Budget 2018-2019		Écart () Réduction dépenses	
	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses
Personnel								
Surintendance adj. -Réussite des élèves	1,0		1,0		1,0		-	
Directions des services pédagogiques	3,0		3,0		3,0		-	
Direction écoles sécuritaires et tolérantes	1,0		1,0		1,0		-	
Directions de service EED	2,0		2,0		2,0		-	
Direction projets spéciaux	-		1,0		1,0		-	
Conseillers pédagogiques EED	6,0		6,0		6,0		-	
Affectation - appui direct aux élèves	(4,0)		(4,0)		(4,0)		-	
Conseillers pédagogiques	11,0		11,0		11,0		-	
Affectation - appui direct aux élèves	(5,0)		(5,0)		(5,0)		-	
Programmes spécialisés	1,0		1,0		1,0		-	
Enseign. et Appr. par la technologie	1,0		1,0		1,0		-	
Premières nations, Métis et Inuits	1,0		1,0		1,0		-	
Leader en santé mentale	1,0		1,0		1,0		-	
TacTIC	-		-		2,0		2,0	(1)
Direction adjointe - Lead apprentissage par expérience	-		-		1,0		1,0	(2)
Petite enfance	-		-		2,0		2,0	(3)
sous-total	19,0	2 333 013	20,0	2 304 017	25,0	3 068 378	5,0	764 361
Autres								
Frais de déplacement		218 800		218 800		259 040		40 240 (4)
Fournitures et services		47 740		47 740		142 170		94 430 (5)
Frais de communications		17 720		17 720		17 400		(320)
Meubles et équipement		9 500		9 500		15 500		6 000
Frais professionnels		122 842		122 842		149 684		26 842 (6)
sous-total		416 602		416 602		583 794		167 192
Total	19,0	2 749 615	20,0	2 720 619	25,0	3 652 172	5,0	931 553

Notes explicatives

- (1) - Reflète un poste de direction de service et un poste de conseil pédagogique pour supporter l'initiative TacTIC servant au développement des compétences globales et la transformation des pratiques pédagogiques. Ces postes sont subventionnés par le CFORP.
- (2) - reflète un nouveau poste de direction adjointe financé par une subvention des autres programmes d'enseignement "Stratégie pour une main-d'œuvre hautement qualifiée de la maternelle à la 12e année : Apprentissage par l'expérience".
- (3) - reflète le transfert à cette catégorie des deux postes en petite enfance qui étaient antérieurement reflétés sur la ligne soutien professionnel et paraprofessionnel (#7) selon les instructions du Ministère.
- (4) - reflète le transfert du budget de la petite enfance (24 000) de même qu'une croissance suite à l'ajout des postes supplémentaires.
- (5) - reflète principalement un investissement supplémentaire dans l'initiative des écoles spécialisées (71 5500) et le transfert du budget de la petite enfance (10 000).
- (6) - reflète le transfert du budget de la petite enfance (20 000).

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION ET GESTION DU CONSEIL (# 14) Budget 2018-2019

	Budget 2017-2018		Budget révisé 2017-2018		Budget 2018-2019		Écart () Réduction dépenses	
	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses
Personnel								
Membres du Conseil	14,0		14,0		14,0		-	
Dir. de l'éducation et surintendances	6,0		6,0		6,0		-	
Bureau de la direction	5,0		5,0		5,0		-	
Ressources humaines	14,0		14,0		16,0		2,0	(1)
Ressources humaines - temporaire	0,5		2,5		-		(2,5)	(1)
Finances	8,0		8,0		8,0		-	
Achats	1,0		1,0		1,0		-	
Paie	6,0		6,0		6,0		-	
Paie - temporaire	1,0		1,0		1,0		-	
Informatique	1,0		1,0		1,0		-	
Autre soutien	2,0		2,0		2,0		-	
Conseil en matière de droits de la personne et d'équité - temporaire	-		-		0,5		0,5	(2)
Capacité de planification	1,0		1,0		1,0		-	
sous-total	59,5	5 065 393	61,5	5 171 808	61,5	5 407 471	-	235 663 (3)
Autres dépenses								
Perfectionnement professionnel		29 825		29 825		35 750		5 925
Associations professionnelles		24 545		24 545		34 820		10 275 (4)
Frais de déplacement		209 400		209 400		209 700		300
Fournitures et services		66 260		66 260		58 160		(8 100)
Frais de communications		61 180		61 180		69 600		8 420
Courrier interne/externe/livraisons		4 000		4 000		2 700		(1 300)
Frais d'impression et de photocopies		22 710		22 710		57 820		35 110 (5)
Meubles et équipement		94 500		94 500		18 230		(76 270) (6)
Réparation d'équipement		9 300		9 300		9 300		-
Location d'équipement								-
Frais de vérification		45 000		45 000		55 000		10 000
Avis juridiques		71 000		71 000		78 120		7 120
Frais professionnels		319 201		319 201		306 941		(12 260) (7)
Droits d'adhésion - Conseil		326 000		326 000		328 000		2 000
Divers		83 025		93 025		65 325		(27 700) (8)
sous-total		1 365 946		1 375 946		1 329 466		(46 480)
Total	59,5	6 431 339	61,5	6 547 754	61,5	6 736 937	-	189 183

Notes explicatives

- (1) - reflète la conversion en poste permanent les deux postes temporaires d'agent ou d'agent(e) des ressources humaines (assiduité et dotation/recrutement) approuvées lors du budget révisé 2017-2018 et l'élimination du 0,5 poste temporaire d'agent ou agent(e) de développement organisationnel.
- (2) - reflète l'ajout de 0,5 poste temporaire pour un conseiller ou conseillère en matière de droits de la personne et d'équité financé par la subvention: Plan d'action pour l'équité en matière d'éducation de l'Ontario.
- (3) - reflète les augmentations salariales, les mouvements sur la grille et l'impact des changements de postes identifiés.
- (4) - reflète l'augmentation des frais d'adhésion à l'association des gestionnaires de l'éducation franco-ontarienne pour le personnel administratif cadre.
- (5) - reflète l'impression de matériel pour supporter la nouvelle vision et mission prévue en 2018-2109 et pour les diverses initiatives du conseil.
- (6) - reflète l'élimination de dépenses ponctuelles pour de l'équipement informatique qui étaient incluses dans le budget 2017-2018. (68 000)
- (7) - reflète une diminution de frais de programmation (15 000) et la mise en place de la politique de dénonciation (20 000).
- (8) - reflète la réduction de dépenses de logiciels administratifs au secteur des ressources humaines humaines (20 000) et des finances (10 000).

FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN DES ÉCOLES (# 15) Budget 2018-2019

	Budget 2017-2018		Budget révisé 2017-2018		Budget 2018-2019		Écart () Réduction dépenses		
	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	
Personnel									
Personnel du Secteur	18,0		18,0		19,0		1,0		(1)
Personnel du Secteur Temporaire	1,0		1,0		1,0		-		
Personnel d'entretien	123,7		123,7		134,0		10,3		(2)
Affectation - Capacité de planification	(1,0)		(1,0)		(1,0)		-		
sous-total	141,7	9 807 733	141,7	9 810 572	154,0	10 538 223	11,3	727 651	
Dépenses - SIEP									
Perfectionnement professionnel		19 250		19 250		22 600		3 350	
Frais de déplacement		77 200		77 200		79 200		2 000	
Fournitures et services		7 900		7 900		6 400		(1 500)	
Frais de communications		12 820		12 820		13 800		980	
Meubles et équipement		14 000		14 000		20 500		6 500	
Services contractuels		8 000		8 000		38 300		30 300	(3)
Avis juridiques		-		-		-		-	
sous-total		139 170		139 170		180 800		41 630	
Dépenses - écoles									
Perfectionnement professionnel		50 000		50 000		52 000		2 000	
Assurances		100 000		60 000		150 000		90 000	
Services publics		4 156 300		4 156 300		4 455 100		298 800	(4)
Entretien		1 770 000		1 770 000		1 526 644		(243 356)	(5)
Contrats de fonctionnement		1 657 946		1 657 946		1 985 500		327 554	(6)
Fournitures et équipement		568 987		593 987		546 222		(47 765)	(7)
Location et installation portatives		437 800		587 800		1 201 149		613 349	(8)
sous-total		8 741 033		8 876 033		9 916 615		1 040 582	
Santé et sécurité									
Perfectionnement professionnel		8 000		8 000		14 500		6 500	
Frais de déplacement		17 000		17 000		19 000		2 000	
Fournitures et services		3 200		3 200		50 200		47 000	
Entretien et contrats de fonctionnement		44 500		44 500		43 500		(1 000)	(9)
Meubles et équipement		-		-		-		-	
Services contractuels		150 000		150 000		150 000		-	
Frais d'adhésion		-		-		-		-	
sous-total		222 700		222 700		277 200		54 500	
Total	141,7	18 910 636	141,7	19 048 475	154,0	20 912 838	11,3	1 864 363	

Notes explicatives

- (1) - ajout d'un poste d'agent ou d'agent de santé-sécurité au travail et d'entretien.
- (2) - reflète les ajouts de poste en raison de la fluctuation des effectifs, l'ouverture des écoles élémentaires Paul-Demers et Viola-Léger, l'édifice Toronto Est et l'ajout d'un poste de conciergerie régionale. Reflète également les augmentations salariales et le mouvement sur la grille salariale du personnel.
- (3) - reflète les services contractuels nécessaires pour mettre à jour les plans de site de certaines écoles suite à des modifications importantes.
- (4) - reflète l'ouverture des nouvelles écoles élémentaires Viola-Léger et Paul-Demers ainsi que les augmentations du coût des services publics.
- (5) - reflète une diminution qui tient compte des résultats des années antérieures et d'un contrôle serré des dépenses.
- (6) - reflète une augmentation des services nécessaires pour les nouvelles écoles élémentaires Paul-Demers et Viola-Léger, l'augmentation en besoin de services contractuels de conciergerie lors d'absences (135 000), l'augmentation en coût d'entretien préventif (40 000), et l'augmentation générale de plusieurs contrats à cause de l'impact, entre autres, du nouveau salaire minimum.
- (7) - reflète une diminution puisque certains achats de 2017-2018 ne se répètent pas cette année, tels que le renouvellement des téléphones cellulaires et portables pour les concierges (48 000) et de l'équipement de conciergerie (25 000). Ces diminutions sont contrebalancées par les coûts supplémentaires occasionnés par l'ouverture des nouvelles écoles.
- (8) - reflète les frais de location accrus pour l'école Académie de la Moraine, l'école élémentaire Paul-Demers et l'édifice Toronto-Est en plus de tous les coûts reliés aux portatives.
- (9) - reflète l'augmentation des coûts de développement et d'utilisation de l'outil de formation en ligne PACFOSS (25 000) et la création de capsules vidéo d'auto-formation pour les mesures d'urgence (25 000).

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

UTILISATION COMMUNAUTAIRE DES ÉCOLES (# 16) Budget 2018-2019

	Budget 2017-2018		Budget révisé 2017-2018		Budget 2018-2019		Écart () Réduction dépenses	
	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses
Personnel	6,0	424 895	6,0	478 466	6,0	520 891	-	42 425 (1)
Autres dépenses								
Perfectionnement professionnel		6 000		6 000		6 000		-
Logiciels		-		-		-		-
Frais de déplacement		67 000		67 000		64 200		(2 800)
Fournitures et services		36 265		36 265		47 685		11 420 (2)
Frais de communications		7 420		7 420		3 700		(3 720)
Meubles et équipement		1 000		1 000		-		(1 000)
Entretien et fonctionnement		32 000		32 000		38 000		6 000
Services contractuels		9 000		9 000		4 100		(4 900)
sous-total		158 685		158 685		163 685		5 000
Total	6,0	583 580	6,0	637 151	6,0	684 576	-	47 425

Notes explicatives

(1) - reflète la conversion d'un poste d'agent ou d'agent de liaison communautaire à un poste de gestionnaire de liaison communautaire. Reflète aussi les augmentations salariales et les mouvements sur la grille salariale.

(2) - reflète une augmentation pour permettre le renouvellement et l'achat de nouveau matériel promotionnel pour utiliser lors des activités dans la communauté.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

ÉDUCATION PERMANENTE, COURS D'ÉTÉ ET LANGUES INT. (# 17) Budget 2018-2019

	Budget 2017-2018		Budget révisé 2017-2018		Budget 2018-2019		Écart () Réduction dépenses	
	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses
Autres								
Frais de déplacement		4 000		4 000		1 000		(3 000)
Fournitures et services		12 000		12 000		12 500		500
Frais de communications		-		-		-		-
Meubles et équipement		4 000		4 000		4 000		-
Frais professionnels		30 000		30 000		13 000		(17 000)
Droits d'adhésion - Conseil						1 200		1 200
Divers						5 000		5 000
sous-total		50 000		50 000		36 700		(13 300)
Total	-	50 000	-	50 000	-	36 700	-	(13 300)

(1)

Note explicative

(1) - reflète les dépenses rattachées à la mise en place d'un volet du programme d'éducation pour les adultes dont certaines des dépenses sont autofinancées avec différentes subventions.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

TRANSPORT DES ÉLÈVES (# 18) Budget 2018-2019

	Budget 2017-2018	Budget révisé 2017-2018	Budget 2018-2019	Écart () Réduction dépenses
Administration - CSViamonde				
Réussite des élèves	40 014	40 014	43 439	3 425
Autres dépenses	1 500	1 500	1 500	-
sous-total	41 514	41 514	44 939	3 425
Service de transport Francobus				
Frais d'administration	567 000	567 000	591 444	24 444 (1)
Services contractuels	15 930 115	16 275 351	17 165 457	890 106 (2)
sous-total	16 497 115	16 842 351	17 756 901	914 550
Service de transport des élèves Windsor-Essex				
Frais d'administration	13 500	13 500	13 500	-
Services contractuels	412 000	480 762	435 483	(45 279) (3)
sous-total	425 500	494 262	448 983	(45 279)
Service de transport de Wellington Dufferin (Guelph, Orangeville)				
Frais d'administration	24 000	24 000	24 163	163
Services contractuels	450 000	420 024	618 727	198 703 (4)
sous-total	474 000	444 024	642 890	198 866
Total	17 438 129	17 822 151	18 893 713	1 071 562

Notes explicatives

- (1) - reflète les augmentations salariales, la progression sur la grille salariale et le renouvellement d'équipement technologique.
- (2) - reflète l'augmentation des coûts de transport à cause de l'augmentation des effectifs, l'ouverture des nouvelles écoles et de façon plus importante, l'augmentation des taux contractuels des transporteurs suite aux renouvellements des ententes et l'augmentation du salaire minimum.
- (3) - reflète l'annulation d'une route de transport spéciale qui ne sera pas nécessaire pour 2018-2019.
- (4) - reflète une augmentation des taux des transporteurs suite à un appel d'offres et l'augmentation d'autobus pour respecter les politiques en transport du Conseil.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

INSTALLATIONS DESTINÉES AUX ÉLÈVES (# 19) Budget 2018-2019

	Budget 2017-2018	Budget révisé 2017-2018	Budget 2018-2019	Écart () Réduction dépenses
Service de la dette				
Supportée par le Ministère	6 078 391	6 078 391	5 701 798	(376 593)
Non supportée par le Ministère	42 291	42 291	40 634	(1 657)
Total de la dette	6 120 682	6 120 682	5 742 432	(378 250) (1)
Amortissement des immobilisations	10 600 000	11 200 000	11 400 000	200 000 (2)
Financement de la dette antérieure 1998	570 114	570 114	570 114	-
Total	17 290 796	17 890 796	17 712 546	(178 250)

Notes explicatives

- (1) - reflète une diminution des charges d'intérêts à la suite des remboursements de la dette.
(2) - reflète l'augmentation due à l'amortissement des nouvelles écoles.

PROJETS SPÉCIAUX (# 20) Budget 2018-2019

	Budget révisé 2017-2018	Budget 2018-2019	Écart () Réduction de subventions
REVENUS			
<u>Ministère de l'Éducation - Autres programmes d'enseignement (APE)</u>			
Accent sur les jeunes	-	25 000	25 000
Appui de la mise en oeuvre du programme révisé de la maternelle et du jardin d'enfants comme du supplément de Faire croître le succès	45 333	45 333	-
Autisme : Appui de la transition vers le nouveau Programme ontarien des services en matière d'autisme	97 260	-	(97 260)
Bien-être : Écoles sécuritaires et accueillantes, saines et santé mentale	-	112 065	112 065
Équipes de soutien pour la santé mentale	-	292 164	292 164
Fonds pour l'innovation en matière d'apprentissage	-	108 111	108 111
Politique d'aménagement linguistique (PAL)	18 000	20 000	2 000
Mise en œuvre des politiques et des programmes d'éducation en langue française	-	30 000	30 000
Formation et soutien en matière d'autisme	18 154	-	(18 154)
Investissements pour l'éducation en enfance en difficulté et la réussite des élèves ayant des besoins particuliers	-	933 893	933 893
Programmes des leaders de la petite enfance	172 218	-	(172 218)
Plan d'action en matière de droits de la personne et d'équité	-	85 250	85 250
Stratégie renouvelée pour l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques (élémentaire et secondaire)	647 410	647 410	-
Apprentissage par l'expérience	-	133 482	133 482
Utilisation communautaire des installations scolaires - Agente ou agent de liaison	63 200	63 200	-
Utilisation communautaire des installations scolaires - Écoles prioritaires	68 000	68 000	-
Autres projets	451 564	-	(451 564)
<u>Ministère de la Formation et des Collèges et Universités</u>			
PAJO	104 261	104 261	-
<u>Autres</u>			
Programme Odyssée - moniteurs de langue	113 100	113 100	-
Projets CODE	85 902	85 902	-
Revenus avant allocation aux initiatives	1 884 402	2 867 171	982 769
<u>Allocations aux initiatives</u>	235 418	1 021 036	785 618
Revenus supportant autres dépenses	1 648 984	1 846 135	197 151

Note explicative

(1) reflète les subventions annoncées. D'autres subventions sont accordées en cours d'année et elles seront reflétées au budget révisé.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

AFFECTATIONS NON DISPONIBLES (# 21) Budget 2018-2019

	Budget 2017-2018	Budget révisé 2017-2018	Budget 2018-2019	Écart () Réduction dépenses
Intérêts courus	-	-	-	-
Achat de terrains	-	-	-	-
Fonds générés par les écoles	2 400 000	2 400 000	2 400 000	-
Total	2 400 000	2 400 000	2 400 000	-

SECTION 5

Gouvernance

BUDGET 2018-2019

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Membres du Conseil

Jean-François L'Heureux
Président



Toronto (Ouest)

Denis Trudel
Vice-président



Waterloo, Wellington,
Middlesex, Perth et
Huron

Julien Baeta
Membre du Conseil



Toronto (Est)

Guy Belcourt
Membre du Conseil



Bruce, Dufferin,
Grey et Simcoe

Véronique Emery
Membre du Conseil



Fort Erie, Niagara
Falls, Pelham,
Port Colborne,
Welland, Thorold
et Wainfleet

Pierre Girouard
Membre du Conseil



Brant, Halton et
Hamilton-
Wentworth et la
partie de Niagara
: Grimsby,
Lincoln,
Lincoln Ouest,
Niagara-on-the-
Lake et St.
Catharines

François Guérin
Membre du Conseil



York

Pierre Lambert
Membre du Conseil



Chatham-Kent,
Elgin, Haldimand-
Norfolk, Lambton et
Oxford

Sylvie Landry
Membre du Conseil



Durham,
Haliburton,
Northumbria,
Peterborough et
Victoria

Chloë Robert
Membre du Conseil



Toronto (Centre)

Yvon Rochefort
Membre du Conseil



Peel

Guillaume Teasdale
Membre du Conseil



Essex

Pascal Hogue
Élève-conseiller



Tout le territoire

Karelle Sikapi
Élève-conseillère



Tout le territoire

Planification stratégique pluriannuel 2016-2020

Contexte

Le Conseil scolaire Viamonde a adopté son nouveau plan stratégique quinquennal lors de la réunion d'organisation de décembre 2015.

Plan opérationnel annuel

Depuis son adoption, le plan stratégique sert de point d'ancrage pour l'ensemble des initiatives en place au Conseil scolaire Viamonde en lien avec les 4 grands axes stratégiques : «Réussite des élèves», «Bien-être des élèves et du personnel», «Croissance, rayonnement et engagement communautaire» et «Redevabilité et gestion des ressources».

Comme le plan stratégique pluriannuel se veut le véhicule des grandes orientations du conseil, l'administration en assure la mise en œuvre par l'entremise d'un plan opérationnel annuel qui est présenté au Conseil chaque mois de janvier. Celui-ci inclut les actions concrètes à entreprendre à chacune des 5 années du plan afin de cheminer vers l'atteinte des objectifs stratégiques et spécifiques du plan 2016-2020.

Lors de la présentation du rapport annuel au Conseil en janvier 2018, la direction de l'éducation a fait état de l'atteinte des cibles en étalant le bilan du plan opérationnel de 2017, soit la deuxième des 5 années du plan stratégique.

Plan stratégique pluriannuel 2016-2020 du Conseil scolaire Viamonde

La vision du Conseil scolaire Viamonde

Un Conseil et des écoles dédiées aux élèves et offrant une formation :

- influencée par des valeurs éducatives orientées vers l'éthique, l'engagement et l'effort, la générosité et le partage, et le respect de la diversité culturelle;
- où les processus d'apprentissage et les compétences visées sont d'une excellente qualité et susceptibles de rendre les élèves aptes à actualiser leur projet de vie dans une société moderne;
- où le personnel est outillé afin de participer activement à créer les conditions optimales à notre réussite collective.

Les priorités du ministère de l'Éducation

Dans son guide « Atteindre l'excellence » publié en avril 2014, le Ministère de l'Éducation de l'Ontario identifiait les objectifs prioritaires suivants à l'échelle de la province :

- **Atteindre l'excellence** : Les enfants et les élèves de tout âge auront un rendement scolaire élevé, acquerront des compétences précieuses et feront preuve de civisme. Les éducatrices et éducateurs bénéficieront d'un appui pour leur apprentissage continu et seront reconnus comme étant parmi les meilleurs du monde.
- **Assurer l'équité** : Tous les enfants et tous les élèves seront motivés à réaliser leur plein potentiel et vivront des expériences d'apprentissage enrichissantes depuis la naissance jusqu'à l'âge adulte.
- **Promouvoir le bien-être** : Tous les enfants et tous les élèves cultiveront une santé mentale et physique optimale et acquerront une image positive d'eux-mêmes, un sentiment d'appartenance et les compétences nécessaires pour faire des choix positifs.
- **Rehausser la confiance du public** : Les Ontariennes et Ontariens continueront d'avoir confiance en un système d'éducation financé par les deniers publics qui forme de nouvelles générations de citoyens sûrs d'eux, capables et bienveillants.

Source : *Atteindre l'excellence : Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario – MÉO-ÉDU avril 2014*

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Axes stratégiques	Objectifs stratégiques	Objectifs spécifiques 2016-2020 D'ici 2020...
Axe 1 : Réussite des élèves	Les actions de l'ensemble du personnel sont centrées sur la réussite et l'appui à la réussite de l'élève afin de permettre l'atteinte de son plein potentiel.	1. Les taux de réussite annuels des élèves aux tests provinciaux de l'OQRE atteignent ou dépassent le taux de réussite provincial : 1.1 Les taux de réussite des élèves ayant des besoins particuliers (EED) aux tests provinciaux de l'OQRE (9^e et 10^e) augmentent de 10 %. 1.2 Les taux de réussite des élèves ALF aux tests provinciaux augmentent de 10 %. 2. Les écoles assurent l'accueil et la transition fluide des élèves de la petite enfance : 2.1 100% des écoles prévoient un programme d'accueil, d'accompagnement et de suivi dès la petite enfance. 3. Offrir des services et des lieux propices à l'apprentissage : 3.1 Le nombre d'ententes de partenariats communautaires augmente de 25%. 3.2 100% des écoles répondent aux normes de propreté et d'entretien du Conseil. 3.3 100% des installations respectent les normes d'utilisation. 3.4 100% des écoles possèdent une infrastructure et de l'équipement technologique qui soutiennent l'apprentissage. 3.5 100% des besoins de dotation des écoles sont comblés par un personnel compétent et qualifié dès la rentrée scolaire.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Axe 2 : Bien-être des élèves et du personnel	Chaque élève et membre du personnel évoluent dans un milieu sain et sécuritaire où le respect des différences, l'équité et l'inclusion priment.	1. Les écoles assurent un milieu d'apprentissage et de vie scolaire sain, sécuritaire et inclusif : 1.1 100 % des écoles font la promotion active de saines habitudes alimentaires, physiques et de vie. 1.2 85 % des élèves et parents répondant au sondage sur le climat scolaire indiquent un niveau de satisfaction élevé face au milieu d'apprentissage et de vie scolaire. 2. Le Conseil assure un milieu de travail sain, sécuritaire et inclusif : 2.1 85 % des répondants au sondage de satisfaction indiquent que le milieu de travail est sain, sécuritaire et inclusif. 3. Les écoles et le Conseil adoptent des pratiques écoresponsables : 3.1 80 % des écoles sont certifiées « Éco-écoles » afin de réduire leur empreinte écologique et assurer le développement de la responsabilisation environnementale. 3.2 La consommation d'énergie des écoles et des bureaux administratifs est réduite de 10 %. 4. 60% des édifices atteignent les standards d'accessibilité du Conseil.
Axe 3 : Croissance, rayonnement et engagement communautaire	Le Conseil assume son rôle de chef de file au niveau de l'éducation laïque francophone de l'Ontario en répondant aux besoins de ses communautés et de sa clientèle actuelle et future.	1. Le Conseil obtient le financement pour l'ouverture de dix nouvelles écoles dans les régions non desservies ou en croissance. 2. Le Conseil fait la mise en œuvre d'un programme d'éducation internationale. 3. Le Conseil fait la mise en œuvre d'un programme d'éducation aux adultes. 4. Le Conseil maintient un taux de croissance annuel des effectifs scolaires minimal de 3,5 %. 4.1 Le taux de rétention des élèves augmentera de 5 %. 5. Le Conseil accroît sa notoriété et son image de marque par la diffusion de ses succès, ceux de son personnel et de ses élèves.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Axe 4 : Redevabilité et gestion des ressources	Le Conseil assure une gestion des ressources en lien avec ses priorités et ses obligations.	1. Les membres du Conseil exercent un modèle de gouvernance axé sur les résultats de l'organisation. 2. Le Conseil gère ses ressources humaines, matérielles et financières avec transparence, équité, efficience et redevabilité. 2.1 La mise en place de nouveaux outils et de processus facilite la gestion. 2.2 La capacité professionnelle du personnel croît de façon continue par l'entremise de perfectionnement professionnel. 2.3 Le Conseil s'assure de communiquer régulièrement aux parents, membres du personnel et élèves ses décisions, ses résultats et ses projets.
--	---	--

SECTION 6

Éducation

BUDGET 2018-2019

Amélioration du rendement, réussite et bien-être des élèves

Description

Les Services pédagogiques travaillent auprès du personnel enseignant et des divers intervenantes et intervenants des écoles à perfectionner la pratique pédagogique. C'est par le biais de formations, d'expérimentation, de projets d'accompagnement, d'initiatives et d'appui continu et ponctuel que les enseignantes et enseignants sont amenés à apporter des changements dans leur pratique, à adapter leur enseignement aux caractéristiques et besoins des élèves et à travailler en collaboration avec les divers intervenantes ou intervenants.

Les Services pédagogiques travaillent à :

- accroître la capacité des écoles à identifier les points forts, les domaines qui méritent une attention particulière et les prochaines étapes à entreprendre à l'aide du parcours fondamental;
- assurer une planification de l'amélioration plus efficace, précise et intentionnelle au sein des écoles à l'aide de rencontres des équipes de la réussite et de visites du cadre d'efficacité;
- déterminer les stratégies de suivis, de rétroaction et d'appui nécessaires à l'amélioration continue et à la responsabilisation par le biais de l'accompagnement des écoles ou des réseaux de formation;
- développer la culture des données afin de mieux cibler les interventions ou ajustements à mettre en place en salle de classe;
- mettre en valeur les pratiques à haut rendement visant à aider le personnel scolaire afin qu'il appuie chaque élève selon ses besoins;
- vivre un virage vers l'ère numérique où les enseignants font l'utilisation pédagogique de la technologie pour appuyer l'amélioration du rendement des élèves; et,
- sensibiliser le personnel des écoles en matière d'éducation autochtone.

Services fournis

- activités de formation (p. ex., littératie, numératie, planification et évaluation, Communication orale à la petite enfance (COPE), Éco-école);
- activités d'accompagnement pour répondre aux besoins particuliers des écoles (planification et évaluation des apprentissages, différenciation pédagogique, intégration des technologies en salle de classe, commentaires de bulletin élémentaire et secondaire, mise en œuvre du PAJE, COPE, outil diagnostique À pas de géant, Cinq au quotidien/Méthode CAFÉ, gestion de classe);
- projets d'accompagnement en littératie, numératie et habiletés d'apprentissage et habitudes de travail (HAHT) selon le modèle du *Parcours fondamental d'enseignement et d'apprentissage* dans toutes les écoles élémentaires et secondaires;

Amélioration du rendement, réussite et bien-être des élèves

- préparation de matériel d'appui pour l'animation d'activités pédagogiques et d'apprentissage professionnel au sein des écoles lors des journées pédagogiques notamment pour l'enseignement des mathématiques;
- accompagnement des directions et du personnel enseignant afin de développer le leadership pédagogique de l'équipe-école (planification et animation de rencontres de communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) – méthodes d'amélioration du rendement scolaire; monitoring – culture des données (outil de gestion de données *Compass 4 Success et Encompass*) et suivi des Plans d'amélioration des écoles;
- visites d'appui du Cadre d'efficacité des écoles;
- Initiative de *l'Engagement, de l'amélioration et du monitoring systémique* (EAMS) pour les écoles ciblées;
- appui aux projets de recherche-action dans les écoles : p. ex., Enquête collaborative relative à l'éducation autochtone, Trousse d'acquisition des compétences langagières en français (TACLEF), *Initiative de recherche sur l'innovation au 21^e siècle* (CODE), et *Communication orale à la petite enfance* (COPE), L'approche autochtone de l'enseignement des mathématiques; et,
- programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant (PINPE); réseau de huit séances (quatre en présentiel; quatre webinaires) et deux séances pour les mentors.

Réalisations au cours de 2017-2018

Les grandes lignes :

- 51 écoles ont bénéficié d'appui des services pédagogiques afin de répondre à des besoins en lien avec les axes du plan stratégique;
- 78 nouveaux membres du personnel enseignant ont participé au PINPE (formations et accompagnement des mentorés) ainsi que 7 suppléants à long terme. Le mode de prestation a été ajusté pour différencier l'appui aux paliers élémentaire et secondaire;
- environ 65 membres du personnel enseignant chevronné ont agi en tant que mentors et ont participé à deux rencontres de formation pour les mentors qui étaient axées sur le leadership;
- toutes les écoles bénéficient de fonds pour l'animation de *Communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) – méthodes d'amélioration du rendement scolaire*; et,
- une première phase de la mise en œuvre la pyramide d'intervention a été réalisée dans toutes les écoles par l'entremise de l'accompagnement.

Amélioration du rendement, réussite et bien-être des élèves

Activités d'accompagnement et de formation :

Toutes les écoles sont en projet d'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage tel que :

- 37 écoles élémentaires participent aux projets d'accompagnement en numératie;
- 14 écoles secondaires participent aux projets d'accompagnement en numératie;
- planification des apprentissages et de l'évaluation (accompagnement systémique touchant toutes les écoles élémentaires et secondaires);
- littératie, numératie, gestion de classe (accompagnement ciblé selon les besoins des écoles);
- stratégie M-12 en numératie (les transitions 4^e à 9^e année pour toutes les écoles);
- 6 écoles élémentaires participent à *l'initiative de l'Engagement, de l'amélioration et du monitoring systémiques* (EAMS);
- 24 écoles élémentaires et 10 écoles secondaires participent à l'Initiative de recherche sur l'innovation au 21^e siècle (STEAM et programmation 101)- année 2;
- 7 écoles élémentaires sont accompagnées pour la mise en œuvre de Communication orale à la petite enfance (COPE);
- 8 écoles secondaires et 2 écoles élémentaires participent à la *Stratégie provinciale d'accompagnement en mathématiques M-12^e année*;
- 9 écoles secondaires et 24 écoles élémentaires participent au programme Viamonde 21-Virage à l'ère numérique;
- 51 écoles participent au Réseau de formation pour le personnel enseignant ressource de l'ALF et du PANA;
- 37 écoles ont participé aux formations en lien au PAJE;
- 26 écoles ont participé à la formation la transition à la 1^{re} année- année 2;
- 19 écoles ont participé au réseau *Je fais ma part*;
- l'accompagnement et appui pour l'implantation de l'outil *Encompass* dans les écoles;
- les activités de formation intègrent l'approche autochtone et la techno pédagogie;
- matériel pédagogique :
 - les progressions des apprentissages en communication orale;
 - guide de l'enseignement de HAHT;
 - guide de conscience phonologique et écriture (maternelle à 3^e année);
 - guide de l'écriture cursive (maternelle à 3^e année);
 - gabarits et exemples de planification (spiralée, à rebours, en cascade, enquête, pour les différents paliers);
 - tâches parallèles en mathématiques;
 - documents et vidéos d'appui en mathématiques;
 - ressources et guide pour programme AP;

Amélioration du rendement, réussite et bien-être des élèves

- capsules vidéo récapitulatives pour toutes les formations; et,
- 9 classes du Programme d'été (2017) de littératie et de numératie desservent la région de Toronto, Brampton, Etobicoke, la péninsule du Niagara, et Windsor. Un total de 126 élèves bénéficient du programme et notent des améliorations en lecture et en mathématiques.

Activités et réseaux de formation :

- programme Viamonde 21 pour favoriser le développement des compétences globales;
- programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant (PINPE);
- carrefours en mathématiques (4^e à la 9^e année);
- formation relative au troisième enseignant – l'aménagement flexible;
- réseau des enseignants PAJE;
- réseau des enseignants nouvellement dans le PAJE (fondements);
- transition à la première année;
- réseau littératie élémentaire (écriture, conscience phonologique et orthographe);
- réseau ALF/PANA;
- réseau Anglais (4^e à 6^e année) et English (secondaire);
- réseau Advanced Placement (AP);
- réseau Majeure Haute Spécialisation (MHS);
- réseau *Je fais ma part* à l'intention du personnel enseignant pour l'éducation autochtone et l'environnement;
- programme d'éducation coopérative (COOP) et du Programme d'apprentissage des jeunes de l'Ontario (PAJO);
- programme d'excellence;
- formation en matière d'orientation scolaire;
- réseau OQRE (administration des tests, trucs et astuces pour la préparation aux tests de 3^e, 6^e et 9^e année);
- réseau Environnement d'apprentissage virtuel (EAV) pour le personnel enseignant élémentaire et secondaire en matière de l'utilisation du portail EAV et des ressources qui s'y retrouvent;
- sciences et technologie (classe laboratoire secondaire pour le développement de l'esprit critique);
- réseau *STIM* (7^e à 12^e année);
- réseau *Programmation 101* (4^e à 6^e année); et,
- formation en Éducation physique et santé (élémentaire).

Amélioration du rendement, réussite et bien-être des élèves

Réseau des directions :

- suivi des plans d'amélioration des écoles;
- monitoring pédagogique;
- analyse et interprétation des données;
- suivi et interventions des élèves à risque;
- accompagnement des nouvelles directions;
- réseau *Direction 21* en matière de gestion à l'ère numérique; et,
- formation sur le leadership à l'intention des mentors des directions
- formation *Réponse à l'intervention* (RAI).

Priorités pour 2018-2019

- la planification de l'apprentissage et de l'enseignement;
- l'évaluation de l'apprentissage et de l'enseignement;
- le développement des habiletés d'apprentissage et habitudes de travail (HAHT);
- le développement des compétences globales y compris la technologie; et,
- la mise en œuvre de l'approche *Réponse à l'intervention* (RAI);
 - utilisation des données pour la différenciation pédagogique;
 - harmonisation des pratiques et des interventions pédagogiques;
 - identification des apprentissages essentiels.

Services aux élèves

Description

Le personnel des Services aux élèves traite les demandes de référence selon les besoins particuliers de chaque élève. Le volume des demandes est de l'ordre de 10% des effectifs du Conseil.

Entre autres, les études de cas permettent au personnel des écoles et des services aux élèves de mieux comprendre les problématiques observées, puis d'évaluer les besoins réels et les interventions à mettre en place. Le but des études de cas est d'accompagner les directions d'école, le personnel enseignant et les parents pour mieux répondre aux besoins des élèves et d'assurer leur réussite. Lors des études de cas, le personnel impliqué cible les interventions appropriées afin d'assurer des services tant de la part du personnel du Conseil qu'au niveau communautaire.

Services fournis

- équipes de soutien pour aider les écoles à mieux répondre aux besoins d'enfants avec des défis importants liés à leur comportement, leur apprentissage ou leur santé mentale;
- équipes de soutien impliquant une consultante en autisme pour les élèves avec le trouble du spectre autistique (TSA);
- accompagnement et appui offert au niveau des écoles soit pour la rédaction des plans d'enseignement individualisé (PEI), des plans de transition, de la planification du personnel enseignant et de l'utilisation de la technologie d'aide en salle de classe;
- organisation, gestion et préparation de la documentation reliée au processus aux comités IPR (identification, placement et révision annuelle);
- formations au niveau de différents sujets liés à l'enfance en difficulté (apprentissage, gestion du comportement, autisme, déficience intellectuelle, problème d'audition);
- formations sur les normes du Plan d'enseignement individualisé (PEI) et les Comités d'Identification, de Placement et de Révision (CIPR);
- formations sur le trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF) et le TSA;
- formations sur le trouble d'apprentissage, le déficit de l'attention et de l'hyperactivité, la douance et les problèmes d'audition;
- formations en Interventions non violentes en gestion de crise;
- formations et appui sur la compréhension des évaluations psychopédagogiques;
- formations sur les stratégies universelles d'enseignement au service des élèves en difficulté;
- services d'évaluation d'utilisation de la technologie d'aide;
- services d'évaluation et de traitement en orthophonie;
- services d'intervention et de thérapie en travail social;

Services aux élèves

- services d'évaluation psychopédagogique, académique et autres selon le besoin;
- coordination des achats, mises à l'essai, formations et transferts internes-externes reliés aux portables et iPads pour les élèves EED; et,
- coordination de l'achat d'équipement spécialisé (systèmes MF, aides physiques ou visuels, besoins sensoriels) pour les élèves EED.

Réalisations au cours de 2017-2018

Les membres des services aux élèves appuyés des organismes communautaires ont pu fournir les services suivants :

- équipes de soutien pouvant être composées d'une conseillère pédagogique en enfance en difficulté, d'une travailleuse sociale, d'un membre de l'équipe de psychologie, d'une orthophoniste, d'un spécialiste de la communauté, de la direction des services aux élèves ou leader en santé mentale, pour aider les écoles à mieux répondre aux besoins d'enfants avec des défis importants reliés à leur comportement, leur apprentissage ou leur santé mentale;
- équipes de soutien impliquant une consultante en autisme pour les élèves ayant des troubles du spectre autistique ; et,
- formation sur les soins personnels et les méthodes d'hygiène.

De plus, les membres des services aux élèves se sont impliqués directement auprès des écoles en donnant de l'accompagnement et de l'appui au personnel des écoles dans les domaines suivants :

- rédaction des plans d'enseignement individualisé (PEI) et des plans de transition;
- planification des stratégies d'enseignement et d'apprentissage pour les élèves;
- rédaction des plans de sécurité;
- observations en salle de classe pour mieux cibler les défis et les pistes d'intervention;
- services d'évaluation de l'utilisation de la technologie d'aide;
- services de dépistage et d'évaluation par les orthophonistes et de traitement avec l'appui des aides-orthophonistes;
- services d'intervention au niveau des élèves présentant une déficience intellectuelle ou de la douance;
- services d'intervention et de thérapie en travail social; et,
- services d'évaluation psychopédagogique.

Services aux élèves

Les formations suivantes ont été offertes :

- formations au niveau de différents sujets reliés à l'enfance en difficulté (difficulté d'apprentissage, gestion du comportement, autisme, déficience intellectuelle);
- formations sur l'inclusion des élèves en difficulté en salle de classe et sur la différenciation pédagogique;
- formations sur les normes du Plan d'enseignement individualisé et les Comités d'Identification, de Placement et de Révision et le plan de transition;
- formations sur les interventions non violentes en gestion de crise;
- formations et appui en orthophonie sur le développement normal du langage et de la parole, les stratégies pour encourager le développement de la conscience phonologique, du vocabulaire, de l'expression verbale et de la compréhension;
- formation sur la technologie d'aide auprès du personnel, des élèves et des parents;
- formations sur le programme ABLLS et AFLLS en autisme et déficience intellectuelle; et,
- formation sur les fonctions exécutives.

Des protocoles d'entente ont été élaborés avec des organismes communautaires de différentes régions pour mieux desservir les élèves et leurs familles soient au niveau des services de soins physiques, thérapeutiques ou en santé mentale.

Priorités 2018-2019

- accompagnement du personnel sur les défis reliés au spectre de l'autisme et du syndrome d'alcoolisation fœtale;
- accompagnement dans les écoles selon le profil des élèves en difficulté et les besoins observés par le personnel des écoles;
- formations sur les principes de base et la mise en œuvre du document Apprentissage pour tous;
- formations sur la gestion du comportement (TDAH);
- formations sur l'élaboration de plans de sécurité;
- formations sur les soins personnels et d'hygiène;
- formations sur les interventions physiques non violentes en état de crise;
- formations sur l'analyse comportementale appliquée;
- formation du développement des habiletés sociales et motrices par le jeu;
- formation ABLLS et AFLLS;
- formation sur les troubles d'audition centrale;
- formation sur la surdité et surdité partielle;
- formations sur les normes du plan d'enseignement individualisé et les Comités d'Identification, de Placement et de Révision (CIPR) et le plan de transition; et
- formation sur la technologie d'aide auprès des enseignants ressources.

Services à la petite enfance

Description

Le personnel ressource en petite enfance voit à la mise en œuvre du programme d'apprentissage des jeunes enfants dans les écoles ciblées. Le lien avec les différents partenaires est également assuré. Les garderies, les services de garde, les centres On y va à l'enfance et à la famille, les réseaux régionaux sont des partenaires essentiels à la réussite de la mise en œuvre du *Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance* du ministère de l'Éducation.

Services fournis

- formation des équipes pédagogiques des écoles œuvrant au préscolaire;
- appui ponctuel aux écoles;
- participation aux formations provinciale et régionale en maternelle et jardin d'enfants;
- coordination d'ententes entre les garderies et les municipalités;
- formation des directions des garderies opérant dans les écoles du Conseil;
- accompagnement des opérateurs de nouvelles garderies dans les écoles du Conseil;
- liaison entre les secteurs du Conseil et les garderies dans les écoles; et,
- participation aux réseaux régionaux en langue française, aux réseaux Meilleur départ et autres tables régionales de services à la petite enfance.

Réalisations au cours de 2017-2018

- réseautage des organismes offrant des services de gardes et garderie au sein du Conseil;
- mise sur pied deux services de garde avant et après l'école dans nos écoles non desservies en partenariat avec un fournisseur externe;
- réseau de formation en mathématiques à l'intention du personnel scolaire (enseignants/éducatrices ou éducateurs en petite enfance et le personnel de garderies travaillant avec le même groupe d'âge);
- introduction d'un nouveau réseau pour les équipes pédagogiques nouvellement en PAJE incluant les garderies (sujets traités : les fondements PAJE, programme cadre, FCS, l'enquête, la documentation pédagogique, la planification, le relevé des apprentissages, l'apprentissage à l'extérieur, l'éducation autochtone);
- session de mentorat avec les éducatrices ou éducateur en petite enfance (la collaboration interprofessionnelle, le troisième enseignant/l'environnement d'apprentissage);
- projet sur la communication orale à la petite enfance (COPE) étendue dans 7 nouvelles écoles (mise en œuvre dans 25 écoles au total pour le conseil);

Services à la petite enfance

- appui à la mise en œuvre du programme PAJE dans toutes les écoles élémentaires du Conseil;
- accompagnement de 4 écoles en numératie pour partage d'expérience lors du réseau;
- maintien des deux services des Centres de littératie familiale établis à London et Toronto. Le centre de London a été transféré à la communauté en janvier 2018;
- membre actif des regroupements *Meilleur départ* dans chacune des régions du Conseil;
- continuation du programme *Bienvenue à la maternelle* dans toutes les écoles élémentaires (ateliers pour parents et enfants après l'inscription);
- mise en œuvre du processus du dépistage précoce révisé; et,
- formations RIRO pour l'équipe des services et le personnel des garderies.

Priorités pour 2018-2019

- ouverture de services de garde et de garderies au sein des écoles non desservies (5 nouvelles dans les deux prochaines années);
- terminer le développement d'un guide d'intégration et d'opération des garderies dans les écoles alignées avec la nouvelle Loi sur les garderies;
- continuer la mise en œuvre de COPE dans des nouvelles écoles sur les deux prochaines années;
- réseau PAJE École/Garderies;
- appui à la stratégie renouvelée de mathématiques (carrefours M-3) pour toutes les écoles;
- assurer la communication continue avec les garderies (formations et rencontres);
- ajout de formations pour les garderies selon les différents groupes d'âge;
- formation RIRO à poursuivre; et,
- projet de centre d'excellence (Milton).

Animation culturelle

Description

Afin de favoriser la création d'un espace culturel francophone, la présence d'un personnel en animation culturelle est assurée dans chacune des écoles. Celui-ci propose et planifie, en collaboration avec le personnel de l'école et de la communauté, des activités qui permettront aux élèves de trouver leur place, de développer leur créativité et de se sentir interpellés en tant que citoyen éclairé et responsable de la construction de la société.

Services fournis

Le service d'animation culturelle collabore et appuie :

- les écoles à l'amélioration de la communication orale chez les élèves;
- les écoles à la réalisation de projets (logistique et préparation);
- le développement des compétences d'organisation d'activités par et pour les élèves (organisation, logistique et animation);
- le fonctionnement des conseils des élèves dans les écoles;
- les écoles à accueillir les spectacles de Réseau Ontario et autres invités;
- les élèves qui siègent au comité de participation des élèves du CSViamonde;
- le personnel enseignant à l'élaboration de projets et d'activités en lien au curriculum scolaire;
- les activités en salle de classe, lors d'interventions périscolaires et parascolaires selon les domaines d'expertise notamment montages photo et vidéo, improvisation, art, musique, danse, environnement, radio scolaire, journal;
- le développement et le partage des ressources en français;
- le personnel enseignant dans la mise en pratique des stratégies de leadership et pédagogie culturelle;
- les services pédagogiques à la création d'ateliers pour le PIPNPE en matière d'aménagement linguistique;
- les services en EED à la planification d'ateliers;
- les accompagnatrices-écoles sécuritaires et tolérantes dans la création et la promotion d'activités et de ressources pour le Conseil scolaire Viamonde (les Comités AGH, journées thèmes, bien-être, etc.) au sein des écoles;
- diverses initiatives ministérielles à titre de consultant;
- les partenaires et les organismes francophones à faire la mise en œuvre de projets et d'activités au sein des écoles;
- divers groupes (écoles, partenaires communautaires, ministère EDU PALC) dans la conception de matériel pouvant servir à l'animation de thèmes variés (danse, musique, arts, techno, etc.); et,
- les équipes-conseil à mettre en place des initiatives/projets en lien aux compétences globales.

Animation culturelle

Réalisations 2017-2018

- mise en œuvre des projets et des initiatives proposés par les centres culturels, communautaires ou de santé;
- collaboration avec le service de communications et les écoles à la mise en œuvre des journées thématiques Viamonde;
- formation et concertation avec les six moniteurs de langue à l'élémentaire;
- activités de rassemblement – mise en œuvre des projets régionaux dans les regroupements d'écoles (secondaires et élémentaires);
- activités communautaires et citoyennes favorisant le développement du caractère (p.ex. : forum des jeunes);
- promotion des spectacles de Réseau Ontario;
- activités de développement du leadership chez les élèves:
 - rencontres avec les enseignants-aviseurs en octobre 2017;
 - forum des jeunes du 25 au 27 octobre 2017 au YMCA Cedar Glen à Schomberg pour les conseils des élèves du secondaire (activités portant notamment sur les techniques d'animation, le leadership, le climat scolaire, l'engagement civique);
 - rencontres régionales du comité participatif des élèves CPÉ à plusieurs reprises (automne, hiver et printemps) (en personne et virtuelle);
 - rencontre en face à face en septembre avec les élèves qui siègent au CPÉ (comité de participation des élèves) du CSViamonde pour valider la planification d'initiatives variées et pour la mise en œuvre d'une initiative CSViamonde visant *l'accueil dans nos écoles*. Rencontre face à face au mois de mai 2018;
 - formation Safe Talk pour les élèves;
 - journées de leadership par regroupement d'écoles pour les élèves de 6^e année; et,
 - appui aux initiatives relatives à l'éducation autochtone.
- activités sur les plans régional et provincial:
 - participation au tournoi provincial d'improvisation GAZOU D'OR 7^e et 8^e et *l'AFOLIE* pour les élèves de la 9^e à la 12^e année;
 - participation au Parlement Jeunesse de l'Ontario;
 - participation aux jeux franco-ontariens;
 - participation à Vision'Arts;
 - participation au festival provincial de danse; et,
 - participation à la formation provinciale en animation culturelle.
- une série de tournois régionaux (février 2018) et un tournoi final de la LIEV (ligue d'improvisation des élèves Viamonde) en mars 2018, 7^e-8^e et 9^e-12^e;
- poursuivre la formation ViaDJ pour les écoles secondaires (personnel enseignant et élèves) en septembre-octobre 2017;
- instauration de l'activité En mode groove (compétition DJ dans 4 écoles élémentaires);

Animation culturelle

- appui à la ligue de soccer 7^e et 8^e du CSViamonde (tournois régionaux et finaux);
- appui aux initiatives en lien aux Écoles inclusives et tolérantes;
- appui aux initiatives en lien au dossier éducation autochtone et PIPNPE;
- journées de leadership pour les élèves de la 4^e à la 6^e année (janvier à mars 2018);
- accueil et appui à l'extérieur de la province pour la Grande Traversée en mai 2018;
- 3^e Édition du Festival de musique Monde le son pour les élèves du secondaire;
- appui aux services pédagogiques à la mise en place d'un projet avec IDI (International Dialogue Institute);
- appui auprès de l'école secondaire Gabriel-Dumont dans le cadre du programme « Artistes en résidence »;
- activités de liaison entre les écoles élémentaires et secondaires favorisant la rétention et le recrutement;
- activités alliances entre écoles favorisant l'établissement de liens significatifs pour les élèves et des situations d'apprentissage et de construction identitaire qui sont authentique notamment les activités Franco-Fête; festival des arts, semaine bien-être, Ateliers sur l'estime de soi, Foot au Bout, Piste et pelouse, Semaine de l'amitié, « Santé » vous bien, Radio scolaire, Via DJ, écoresponsable, Improvisation et célébration du 20^e du Conseil;
- activités communautaires et citoyennes telles que les collectes de fonds et la sensibilisation aux organismes communautaires liés à la santé mentale;
- planification et liens avec les conseils des élèves (planification de la transition entre les conseils des élèves sortants et nouvellement élus, coplanification avec les écoles à la création et à la révision de la constitution des conseils des élèves dans toutes nos écoles secondaires, accompagnement des deux élèves conseillers scolaires, planification des activités d'accueil pour les nouveaux élèves et travail avec les enseignants aviseurs pour la campagne électorale);
- promotion et valorisation d'activités sur les plans régional et provincial tels que les *Jeux franco-ontariens*, les activités de la *FESFO*, le *Parlement Jeunesse*, délégation jeunesse à l'*ACELF*, des concours variés (QUAD9, art oratoire Richelieu, Affiche tes couleurs!, Décris-moi une photo, Cinéfranco, Sommet gai-hétéro, etc.);
- promotion d'activités culturelles et en lien à la Vie saine:
 - participation à *Contact Ontario* pour faire la sélection et la promotion des spectacles de *Réseau Ontario*;
 - co-planification de capsules pédagogiques et publicitaires;
 - appui projets *Exprime-toi*, *Patrimoine africain*, Les Zinspirés Toronto, *l'Alliance Française de Toronto*;
 - participation à Via Course (célébration du 20^e);
 - participation à la *Grande Traversée*;
 - participation à Ligue de soccer 7^e et 8^e du CSViamonde;

Animation culturelle

- participation au Festival provincial de danse; et,
- travail avec les centres communautaires à promouvoir les spectacles et les programmes éducatifs.

Priorités pour 2018-2019

- participation aux communautés d'apprentissage professionnelles avec le personnel de certaines écoles secondaires pour y intégrer les éléments de la politique d'aménagement linguistique et les référents culturels;
- planification avec les agentes et agents de liaison communautaire et avec les conseillères et conseillers en communication et marketing pour faire valoir les projets d'envergure au Conseil; et,
- poursuite des réalisations 2017-2018 et des projets systémiques.

Écoles à l'ère numérique

Description

Différents projets favorisant l'utilisation de la technologie au service de l'apprentissage permettent aux élèves de développer des compétences à utiliser des outils de travail et de communication à l'ère numérique afin de s'ouvrir sur le monde. Ils pourront ainsi occuper un espace en français pour se reconnaître, s'affirmer et grandir sur le plan des réalités ontarienne et mondiale et devenir des citoyens numériques compétents.

Réalisations au cours de 2017-2018

- accompagnement et formations relatifs aux diverses technologies éducatives telles que *l'Environnement d'apprentissage virtuel* (EAV), Office 365, médias sociaux, le tableau blanc interactif, la robotique et appareil technologiques;
- appui ponctuel aux écoles pour l'utilisation du EAV;
- appui aux écoles dans le cadre des projets d'accompagnement en littératie et numératie;
- programme Viamonde 21 (année 3):
 - accompagnement de 33 écoles;
 - l'intégration des technologies en salle de classe;
 - poursuite de la mise en œuvre des modules *Identité citoyenneté numérique* (ICN);
 - partage d'expertise professionnelle entre le personnel enseignant;
 - formation sur les compétences globales;
 - accompagnement des directions (en partenariat avec le CFORP);
 - deux rencontres de *Direction 21* (ouvertes à toutes les directions du Conseil); et,
 - Foire d'innovation (*Foire IP 21*).
- participation à *l'Heure du code* dans la plupart des écoles;
- appui aux écoles pour assurer la mise en œuvre AVAN;
- réseau STIM –année 2; et,
- réseau de programmation 101 à l'intention du personnel enseignant de la 4^e à la 6^e année (année 2).

Priorités pour 2018-2019

- mettre en œuvre la dernière phase de Viamonde 21;
- poursuivre les activités réalisées en 2017-2018; et,
- identifier des moyens pour mesurer l'impact de l'utilisation de la technologie sur le rendement des élèves.

Les écoles tolérantes

Description

L'école a l'obligation d'offrir un environnement sain et sécuritaire à tous les élèves, parents et membres du personnel. L'école doit être un endroit où l'on privilégie la responsabilité, le respect, le civisme, la civilité et l'excellence scolaire dans un climat d'apprentissage et d'enseignement sécuritaire et inclusif. De plus, l'école a pour but de promouvoir un environnement scolaire et de travail inclusif, libre de toute forme de discrimination où l'ensemble des membres de la communauté scolaire, à savoir, les élèves, les membres du personnel, les parents, tuteurs ou tutrices et tout autre intervenant, se sentent respectés, appuyés et valorisés et sont traités avec dignité, respect et équité.

Les initiatives suivantes sont en réponse aux exigences du ministère de l'Éducation en ce qui a trait aux initiatives des écoles sécuritaires et à la *Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive*.

Services fournis

- présentations portant sur la *Loi sur les Écoles sécuritaires et tolérantes* et les enjeux du climat scolaire;
- protocoles avec la police à travers le territoire du Conseil incluant le protocole communautaire en prévention de la violence et en évaluation du risque et de la menace;
- participation au Comité de travail-école sécuritaire et tolérante;
- collecte et analyse des données portant sur la sécurité dans les écoles;
- appui aux écoles dans la création et la mise en œuvre des plans de prévention et de sensibilisation à l'intimidation;
- appui à divers comités d'écoles (Alliance Gai-Hétéro, Équipe de la réussite, Comité anti-intimidation, et autres);
- création, partage et mise en œuvre de ressources en liens au curriculum;
- appui aux écoles et à leur communauté scolaire sous forme d'ateliers, de rencontres et de formation sur divers sujets touchant à l'équité et l'inclusion; et,
- réseautage avec des organismes et partenaires communautaires.

Réalisations au cours de 2017-2018

- initiatives visant l'amélioration d'un climat sain et sécuritaire à l'école par l'entremise d'un programme axé sur le renforcement du comportement positif des élèves dans au moins 3 écoles de chaque région du Conseil;
- participation au colloque sur le racisme systémique, conférence sur les privilèges blancs; IIPR institut international sur les pratiques réparatrices;
- participer au Réseau de savoir en équité-Knowledge Network (RSEKN) de la grande région de Toronto et du Sud-Ouest;
- tenue de sessions régionales de travail avec les élèves et le personnel enseignant œuvrant au sein des Alliances LGBTQ;

Les écoles tolérantes

- formation en évaluation du risque et de la menace à toutes les directions d'école;
- accompagnement de plusieurs écoles dans la création, la rédaction et la mise en œuvre des plans de prévention et d'intervention en matière d'intimidation;
- préparation de matériel à l'intention du personnel scolaire pour appuyer les écoles lors de la Semaine de prévention et de sensibilisation à l'intimidation;
- planification et élaboration de ressources et de matériel à l'intention des écoles pour faciliter l'animation de journées pédagogiques sur les thèmes de l'intimidation et du climat scolaire;
- élaboration et partage d'ateliers, dans certaines écoles, pour créer un climat scolaire inclusif;
- élaboration de matériel à l'intention du personnel des écoles dans le cadre de la Journée Viamonde Viarose;
- élaboration, administration et analyse du sondage sur le climat scolaire dans toutes les écoles du Conseil;
- mise en place du GARE (groupe analyse réflexive en équité) pour douze directions d'école accompagnées d'une personne-ressource;
- animation d'un atelier dans le cadre du colloque du Centre canadien pour la diversité du genre et de la sexualité; et,
- sensibilisation à la surveillance active pour les AE et TES.

Priorités pour 2018-2019

- analyse de données sur les suspensions et incidents violents dans les écoles du Conseil;
- développement et expérimentation d'un outil informatique centralisé de gestion des comportements;
- participation au réseau provincial en équité;
- développement d'un programme d'appui aux élèves qui font l'objet de suspension;
- maintien et appui des projets pour prévenir et contrer l'intimidation dans toutes les écoles du Conseil;
- mise à jour de l'initiative sur le comportement positif et la gestion du comportement positif dans les écoles du Conseil;
- appui et maintien des projets favorisant l'inclusion, l'équité et le respect des différences;
- poursuivre la mise en œuvre des alliances gaies-hétéros; sensibilisation des directions et des directions adjointes par rapport au dossier LGBTQ dans les écoles qui n'ont pas d'Alliances en place;
- maintien des partenariats avec diverses agences et associations (Outshine, Canadian Centre for Gender and Sexual Diversity, Get Real, etc.);
- collaboration avec les équipes de santé mentale, de l'EED et des services pédagogiques sur le dossier du climat scolaire; et,
- présentation personnalisée aux écoles des résultats sur le sondage sur le climat scolaire dans le but d'orienter le plan anti-intimidation et le PAÉ.

Éducation autochtone

Description

Au Conseil scolaire Viamonde, l'ouverture sur le monde est une valeur qui est chère, tout comme le respect des différences. La diversité est une richesse pour le système scolaire et elle doit être cultivée. Le Conseil soutient l'apprentissage et la réussite des élèves autochtones et veut faire connaître la culture, l'histoire et la perspective des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans ses écoles et à travers tous les curriculums.

Réalisations au cours de 2017-2018

- appui à la planification des formations afin d'assurer l'intégration de la perspective autochtone et des stratégies efficaces et pertinentes;
- recensement des ressources disponibles dans toutes les écoles et achats au besoin;
- ressources mises à la disposition des intervenants (logement sur le EAV);
- coordination des visites de partenaires/aînés/artistes dans les écoles pour l'animation d'ateliers variées notamment arts, roue de médecine, danse/conte, traités, jardinage;
- collaborer avec nos différents partenaires communautaires;
- projet tri-conseil : rencontre de secteur sur le bien-être (Isabelle Garceau);
- projet tri-conseil : Soirées santé et bien-être avec George Couchie (pour les communautés des écoles secondaires);
- parcours École Saint-Joseph en numératie avec Dre Ruth Beatty (intégration Anishnabek dans les mathématiques);
- enquête collaborative à PIET – intégration de la perspective autochtone avec le projet EST;
- dernière année du parcours visant l'approche autochtone de l'enseignement à l'École élémentaire L'Odyssée et l'École élémentaire Quatre-Rivières;
- acheminement du document d'auto-identification avec l'envoi en janvier avec les bulletins scolaires Étape 1;
- 325 élèves sont maintenant auto-identifiés au sein du Conseil;
- réseau « *Je fais ma part* »;
- formation et appui aux comités éducation autochtone dans les écoles secondaires;
- intégration de la perspective autochtone dans les MHS – ateliers sur place;
- appui pour la planification de journée de reconnaissance de la culture du premier peuple dans les écoles – mois de juin : Mois de l'éducation autochtone;
- semaine de reconnaissance des traités dans toutes les écoles; et,
- création du Wampum *Un Bol une cuillère* afin de rassembler et sensibiliser tous les intervenantes et intervenants du Conseil et de la communauté.

Éducation autochtone

Priorités pour 2018-2019

- rédaction d'un guide facilitant l'accueil des invités et le travail de collaboration avec les partenaires dans les écoles et le Conseil;
- création d'un bulletin mensuel pour sensibiliser et appuyer les directions d'école;
- rédaction d'un guide pédagogique pour les Cartes culturelles de BANAC (Études sociales et littératie); et,
- création d'un cahier pédagogique à l'intention du personnel enseignant (exploration d'un partenariat avec l'Université Laurentienne).

Éducation des adultes

Description

Le succès des apprenants adultes est essentiel à la vitalité des collectivités et de l'économie. Le Conseil scolaire Viamonde croit qu'il peut faire une différence à ce niveau en offrant un programme de l'éducation aux adultes et de l'éducation permanente visant les groupes suivants et leurs besoins respectifs :

- les parents des élèves qui fréquentent nos écoles;
- les nouveaux arrivants qui veulent mettre à profit leurs connaissances dans le milieu du travail;
- les jeunes adultes qui doivent reprendre leurs études avant de pouvoir percer le marché du travail;
- les jeunes de 16 et 17 ans qui sont à risque de devenir décrocheurs et qui bénéficieraient davantage des stratégies adaptées à l'éducation des adultes; et,
- les adultes, les retraités et les personnes âgées désireuses de relever de nouveaux défis ou de parfaire leur culture personnelle.

Services fournis

- cours de langue seconde (français) du Ministère des Affaires civiques et de l'Immigration (MACI).

Réalisations pour 2017-2018

- participation aux rencontres sur la Stratégie provinciale pour l'éducation des adultes (consultations, comité de mise en œuvre pour le Sud);
- participation aux activités d'automne de la CESBA – réseautage;
- offre de cours pour adultes au Collège français (3 sessions, 6 cours); et,
- réalisation d'une étude de marché et d'un plan d'action.

Priorités pour 2018-2019

- embauche d'une personne pouvant assurer le développement de structures propres à Viamonde (en attente du financement du MEO) pour l'offre de cours à crédit pour adultes;
- développer des ressources internes pour les cours de langue seconde MACI en lien avec l'évaluation linguistique basée sur le portfolio (ELBP);
- maintien du partenariat avec les conseils scolaires limitrophes et les organismes communautaires;
- développement du réseautage et formation du personnel lié à l'éducation aux adultes par l'entremise de CESBA;
- projets pilotes : cours de langue internationale (élémentaire) et cours de français pour parents dans deux écoles du Conseil; et,
- produire un rapport d'évaluation et de satisfaction des deux projets pilotes.

Éducation internationale

Description

Le programme Éducation internationale regroupe trois volets qui ont en commun d'augmenter la visibilité et le rayonnement du Conseil scolaire Viamonde.

1. *Relations internationales* : favorise le développement de programmes de coopération éducative entre partenaires de différents pays.
2. *Mondialiser l'expérience éducative des élèves de Viamonde – Élèves Viamonde, citoyens du monde* : permet l'ajout d'une perspective mondiale au curriculum offert dans nos écoles, visant notamment l'offre d'un certificat d'études internationales.
3. *Viamonde international (recrutement d'élèves internationaux)* : vise notre appropriation d'une part du marché croissant d'élèves internationaux qui veulent étudier au Canada.

Services fournis

- recrutement d'élèves internationaux;
- appui et accompagnement des élèves internationaux inscrits dans l'une des six écoles secondaires du Conseil scolaire Viamonde visées par le programme (placement, camps d'accueil, suivis réguliers et ponctuels);
- appui au personnel des écoles qui accueillent des élèves internationaux par l'entremise de formations diverses;
- appui aux familles qui ne sont pas canadiennes et qui désirent inscrire leurs enfants dans les écoles du Conseil scolaire Viamonde;
- appui aux écoles offrant les programmes du Baccalauréat international;
- développement de partenariats pédagogiques avec certaines agences externes; et,
- mise en œuvre du programme menant au certificat d'études internationales : développement de matériel pédagogique, formation du personnel enseignant, appui dans les écoles.

Réalisations au cours de 2017-2018

- développement et distribution de matériel promotionnel Viamonde international;
- participation à des foires de recrutement d'élèves internationaux à Berlin, au Mexique et à Toronto. Plusieurs contacts ont été établis avec des agences représentant des élèves internationaux;
- formation auprès des directions et du personnel des écoles Gabriel-Dumont, Jeunes sans frontières, Gaétan-Gervais, Toronto-Ouest, Collège français et Etienne-Brulé, ciblée pour recevoir des élèves de l'éducation internationale;
- création du réseau des écoles du Baccalauréat international;

Éducation internationale

- formation auprès des secrétaires d'écoles pour clarifier le processus d'inscription des élèves qui ne sont pas canadiens;
- implication à des rencontres au Ministère au niveau de l'éducation internationale;
- abonnement à diverses associations et participation à des colloques afin de positionner Viamonde comme un joueur de premier plan dans le domaine de l'Éducation internationale;
- développement d'une structure et de ressources permettant la mise en œuvre de l'éducation internationale;
- accompagnement d'équipes-écoles pour des projets pilotes visant l'internationalisation de l'expérience d'apprentissage des élèves et du personnel;
- participation à la préparation du volet francophone d'un colloque sur l'éducation internationale en Ontario; et,
- collaboration avec les Services pédagogiques pour l'élaboration de matériel scolaire en vue de collaborations scolaires avec l'Académie de Rennes.

Priorités pour 2018-2019

- poursuivre la mise en œuvre des structures de recrutement d'élèves internationaux à Viamonde;
- produire des outils de promotions médiatiques pour le programme des élèves internationaux;
- accompagnement des écoles dans la mise en œuvre d'un programme de certification internationale;
- poursuivre le développement du réseau des écoles du Baccalauréat international;
- favorisation du jumelage de classes et d'écoles Viamonde-Paris-Rennes en utilisant la technologie; et,
- développement d'un programme de Certificat d'études internationales et création d'occasions d'apprentissage à portée internationale pour tous les élèves du Conseil scolaire Viamonde.

Environnement

Description

Le Conseil scolaire Viamonde s'engage à fournir le leadership dans la protection de l'environnement en adoptant et en faisant la promotion de pratiques environnementales responsables dans l'ensemble du système de sorte que le personnel, les parents, les membres de la communauté et les élèves privilégient un mode de vie durable et respectueux de l'environnement.

Réalisations 2017-2018

- 11 écoles sont en voie de certification ÉcoÉcoles (maintien du nombre d'écoles de l'année précédente);
- concours-conseil : *Réduisons notre empreinte écologique* (année 6);
- affichage du matériel d'appui à l'intention des leaders scolaires et du personnel enseignant lors des formations et des projets d'accompagnement sur la plateforme EAV et sur Office 365. (on ne distribue plus de documents aux formations et rencontres pour la réduction du papier depuis plus de cinq ans);
- pratiques écologiques au Centre de formation sont en place : aucune ressource papiers ne sont distribuées; l'inscription des visiteurs est électronique, le matériel utilisé est recyclable et des produits locaux sont utilisés dans la mesure du possible);
- plusieurs écoles poursuivent la mise en place des programmes de reverdissement de la cour d'école; et,
- réseau environnemental pour les écoles élémentaires *Je fais ma part*.

Priorités pour 2018-2019

- augmenter le taux de participation des écoles au programme de certification ÉcoÉcoles;
- augmenter le taux de participation des membres du personnel et des élèves aux activités à caractère environnemental;
- explorer l'idée des bibliothèques scolaires numériques et du Centre de ressources professionnelles numériques;
- améliorer la diversion des déchets au Centre de formation; et,
- recommencer les rencontres du comité-conseil sur l'environnement réduire de notre empreinte écologique dans tous les secteurs.

Programmes d'excellence dans les écoles secondaires

Description

Le Conseil vise une programmation d'excellence pour toutes les écoles secondaires dans le but d'améliorer le recrutement et la rétention des élèves. Les nouveaux programmes qui sont implantés permettent d'enrichir l'expérience d'apprentissage des élèves du Conseil. Parmi la programmation, on notera l'apprentissage d'une troisième langue dès la 7^e année, l'ajout de programmes de majeure haute spécialisation, l'implantation du programme de placement avancé (*Advanced placement- AP*), ainsi que d'autres programmes d'excellence qui seront développés selon les besoins et le contexte de chacune des communautés scolaires.

Réalisations au cours de 2017-2018

- mise en œuvre de 3 nouveaux programmes de la majeure haute spécialisation (MHS);
- formation pour les nouveaux responsables MHS en poste et rencontre annuelle du réseau MHS pour toutes les personnes responsables MHS – nouveautés du ministère;
- soumission de 4 nouvelles demandes de programme MHS (pour une mise en œuvre en sept. 2018);
- rencontres des Réseaux pré-AP (Advanced Placement) enseignants de 9^e année (5 matières, 5 écoles impliquées) et formation pour les 2 nouvelles écoles pré-AP/AP (mise en œuvre septembre 2018);
- formation sur l'administration de la trousse d'admission au programme pré-AP (directions, personnel enseignant en orientation scolaire et personnes responsables de la coordination des 5 écoles concernées) : documents administratifs et tests d'entrée;
- formation pour les coordonnatrices et coordonnateurs et personnel enseignant pré-AP sur la gestion du portfolio AP (nouveauté) et mise au point sur l'évaluation;
- forum ViaAP (1^{re} édition) pour les élèves de 9^e année et les enseignants du programme pré-AP;
- élargissement du programme pré-AP en 7^e et 8^e année (développement en cours) dans le cadre des programmes d'excellence ciblant le développement des compétences et des habiletés globales à travers les jeux de société (3 écoles AP).
- appui au développement des programmes d'excellence des écoles secondaires; et,
- continuation du réseau de collaboration pour les écoles qui offrent le programme du Baccalauréat international.

Programmes d'excellence dans les écoles secondaires

Priorités pour 2018-2019

- l'implantation du programme AP dans 2 nouvelles écoles et la poursuivre de la mise en œuvre dans les 3 écoles actuelles;
- l'implantation de 4 nouveaux programmes MHS dans 4 écoles;
- poursuivre la mise en œuvre des programmes d'excellence dans les écoles secondaires (par exemple, sciences avancées, STIAM, arts, sports, Académie Microsoft, etc.);
- formation du personnel enseignant COOP et des conseillères et conseillers en orientation scolaire portant sur le nouveau programme-cadre COOP (mise en œuvre 1^{er} septembre 2018);
- élargissement du programme de l'éducation coopérative en lien avec la perspective autochtone; et,
- élargissement de nos partenariats communautaires dans les diverses régions du conseil par l'entremise de nos contrats officiels pour les placements COOP et l'apprentissage par l'expérience.

Santé mentale et bien-être

Description

Le Conseil scolaire Viamonde appuie la Stratégie ontarienne de santé mentale et de lutte contre les dépendances. L'équipe de santé mentale du conseil intervient directement auprès des écoles dans le développement de stratégies visant le bien-être et la santé mentale des élèves. Elle travaille de même avec les équipes de l'EED et des Services pédagogiques sur le dossier du bien-être.

En bâtissant la capacité du personnel des écoles par le biais de formation, d'accompagnement et d'appui et en agissant à titre de liaison entre les écoles et les agences communautaires par la création et le maintien de partenariats, l'équipe favorise la mise en place des conditions organisationnelles propices à un milieu de bien-être et permet de soutenir les élèves à réaliser leur plein potentiel et à vivre du succès. Les élèves qui se développent bien, ont un sentiment d'appartenance à l'école, possèdent des compétences leur permettant de relever des défis scolaires, sociaux et émotionnels, ce qui s'aligne avec la vision et la mission du conseil en matière de bien-être.

Services fournis

- mise en œuvre d'un plan de communication pour faire connaître les développements de l'initiative en santé mentale;
- diffusion du guide sur le suicide à travers le conseil et formation et accompagnement auprès des écoles dans le domaine de la prévention du suicide (ASSIST / Safe Talk);
- participation au comité de bien-être des élèves et du personnel.;
- évaluation continue des meilleures pratiques en santé mentale en milieu scolaire;
- représentation aux tables de concertation et comités régionaux en lien avec la santé mentale;
- appui et soutien pour aider les écoles à mieux répondre aux besoins d'enfants avec des défis importants reliés à la santé mentale et dans les cas exceptionnels (deuil, suicide, VTRA);
- formation et accompagnement auprès des écoles dans le domaine de la santé mentale (RIRO, la santé mentale en salle de classe);
- planification d'activités et soutien aux écoles (Ex: Semaine de la santé mentale);
- ateliers aux élèves en lien avec des problématiques de santé mentale identifiées en collaboration avec l'équipe de service social;
- appui et formation aux parents et à la communauté par le biais d'ateliers et de formations en santé mentale; et,
- repérage de ressources communautaires et réseautage avec des partenaires communautaires.

Santé mentale et bien-être

Réalisations pour 2017-2018

- arrimage et collaboration étroite avec l'équipe de travail social et l'équipe des écoles sécuritaires et tolérantes du Conseil dans la mise en œuvre de stratégies appuyant le climat scolaire et le bien-être des élèves;
- arrimage et collaboration avec le Service des ressources humaines au niveau des messages diffusés en lien avec le bien-être des élèves et du personnel;
- arrimage et collaboration avec l'équipe d'animation culturelle afin de faire entendre la voix des élèves en lien avec la santé mentale (présentation aux élèves CPÉ, formation SafeTALK auprès des élèves);
- publication et présentation du *Guide sur le suicide – prévention, intervention et postvention*;
- formation à l'intention des directions d'école sur l'animation du Guide à l'école;
- formation ASSIST et SafeTALK sur la prévention du suicide et la mise en œuvre de stratégies misant sur la prévention, l'intervention et la postvention en situation de suicide;
- formation RIRO - soutenir la résilience des jeunes enfants;
- appui à l'équipe de travail social du Conseil au niveau de suivis ponctuels auprès d'élèves en besoin;
- création d'outils et de ressources pour le personnel des écoles, les élèves et les parents dans le domaine de la santé mentale et de la toxicomanie;
- formations spécifiques sur la gestion de l'anxiété, l'estime de soi, la motivation scolaire, l'automutilation et la santé mentale en salle de classe en fonction des besoins des écoles;
- préparation de matériel à l'intention du personnel scolaire pour appuyer les écoles lors de la Semaine de la santé mentale;
- appui aux initiatives du Conseil dans le cadre de la Semaine nationale de la santé mentale;
- participation et présentation au sommet de la santé mentale des jeunes en avril;
- participation au comité provincial des directions d'écoles en lien avec SMHA et tournage d'une capsule francophone à l'école Étienne-Brûlé afin de promouvoir les trousseaux diriger pour favoriser la réussite au niveau provincial;
- diffusion et présentation des trousseaux *Diriger pour favoriser la réussite* aux directions d'écoles, directions de service et surintendances; et,
- participation à la tournée bien-être du Sud-Ouest.

Priorités pour 2018-2019

- mise à jour de la prestation des services offerts par les équipes de Santé mentale, des Services aux élèves, des Services pédagogiques et des Écoles sécuritaires et tolérantes afin d'assurer une meilleure coordination et une

Santé mentale et bien-être

prestation soutenue des services de santé mentale et de bien-être offerts à la communauté scolaire;

- formations sur les plans de sécurité en situation de risque de suicide, fuites, ou crises (ASSIST/Safe Talk) et liées au *Guide sur le suicide – prévention, intervention et postvention*;
- formations visant à bâtir la capacité du personnel en lien avec la santé mentale (Mental Health First AID, RIRO);
- maintien des initiatives liées à la gestion de l'anxiété et autres problématiques en santé mentale;
- développement d'initiatives et de matériel d'appui au niveau des dépendances et de la toxicomanie;
- développement de pratiques et de systèmes de soutien au comportement positif dans certaines écoles;
- création d'un formulaire d'autorisation à l'intention des agences et des individus désirant offrir des services au niveau de la santé mentale dans les écoles du Conseil;
- création d'outils et de ressources faisant la promotion du développement de la santé mentale à l'intention de la communauté scolaire;
- maintien de l'initiative visant à inclure la voix des élèves par l'entremise de l'implication auprès des élèves CPÉ;
- développement d'initiatives visant à inclure la voix des parents et de la communauté; et,
- développement et renouvellement d'ententes collaboratives avec les partenaires communautaires.

Stratégie du développement du leadership

Description

Le Service mise sur le renforcement des pratiques en leadership et sur le développement des capacités des leaders. La stratégie du développement du leadership vise :

- le recrutement et la sélection de leaders par une planification de la relève ordonnée et innovatrice;
- le développement des capacités des leaders grâce au mentorat, à l'évaluation du rendement et aux occasions d'apprentissage différencié qui répondent aux besoins des leaders dans divers contextes et à différentes étapes de leur carrière; et,
- le soutien offert aux leaders pour leur donner un accès facile à l'information et les aider à établir une cohérence entre les différentes initiatives du Conseil et du ministère de l'Éducation.

Réalisations 2017-2018

- rencontres des directions d'écoles et des directions adjointes : 3 rencontres du Comité gestion et 2 rencontres de réseau diriger la réussite avec les directions et 3 rencontres avec des équipes de la réussite dans chacune des écoles;
- accompagnement des surintendances auprès des écoles (en moyenne deux à trois rencontres par année);
- appui des directions des différents services pour les projets dans les écoles (par enfance en difficulté, les écoles sécuritaires et tolérantes, l'éducation internationale, l'animation culturelle, les services pédagogiques et aussi santé mentale);
- activités de formation en leadership pour les directions d'écoles;
- visites d'appui du Cadre d'efficacité des écoles (2 diagnostiques et 3 finales);
- accompagnement, visites d'appui (en fonction des besoins) par les surintendances et les directions de services;
- appui aux directions concernant le processus de suivi des plans amélioration des écoles;
- continuité du programme de mentorat à l'intention des directions d'écoles et des directions adjointes nouvellement nommées;
- évaluation du rendement des directions d'école et des directions adjointes;
- matériel disponible pour les directions pour le monitoring des pratiques pédagogiques utilisées dans les visites du cadre d'efficacité;
- formations EnCompass;
- Direction 21 (rencontres et foire);
- formation Solution Tree RAI;
- organisation et planification des rencontres du Comité de gestion :
Les sujets traités sont :
 - le leadership;

Stratégie du développement du leadership

- médias sociaux;
- la responsabilité professionnelle de la direction; et,
- le bien-être et la gestion du stress;

Priorités pour 2018-2019

- mise en place du continuum des pratiques de leadership efficace en tant que leaders scolaires à travers le réseau *Diriger la réussite*;
- déploiement de la trousse à l'intention des directions pour le développement du leadership;
- renforcement des cinq capacités clés du leadership pour l'amélioration du rendement des élèves :
 - fixer des objectifs;
 - harmoniser les ressources et les priorités;
 - promouvoir des cultures d'apprentissage coopératif;
 - utiliser des données; et,
 - prendre part à des conversations courageuses.
- rencontre du Comité de gestion et du réseau *Diriger la réussite* (équipes de la réussite);
- assurer la diffusion et l'utilisation du matériel disponible pour les directions pour le monitoring des pratiques pédagogiques (visite du cadre et matériel sur le EAV);
- capsules de formations; et,
- poursuite du programme de mentorat des leaders scolaires.

SECTION 7

Autres services

BUDGET 2018-2019

Approvisionnement

Description

Le service des achats est fourni conjointement avec le service des finances et le Centre d'excellence en approvisionnement FRANCOachat. Le CEA FRANCOachat est responsable d'effectuer et de surveiller les achats de biens et de services et de coordonner les processus d'approvisionnement des achats de plus grandes valeurs ou complexité. FRANCOachat s'assure que les biens et les services achetés sont de qualité supérieure, aux meilleurs prix et répondent aux besoins du Conseil tout en assurant la conformité aux directives en matière d'approvisionnement. Le personnel au sein du service des finances agit à titre de liaison entre le CEA FRANCOachat et le personnel du Conseil et est responsable des achats pour les écoles.

Services fournis

- appui au personnel des écoles et des services;
- élaboration de procédures et de documents d'achats;
- expertise en matière d'approvisionnement pour les écoles et services;
- établissement de bonnes pratiques d'approvisionnement;
- gestion du processus d'appel d'offres;
- sessions de formation du personnel; et,
- achat d'équipement et de matériel pour les nouvelles écoles.

Réalisations au cours de 2017-2018

- gestion de plus que 75 processus d'approvisionnement;
- mise en œuvre et mise à jour de plusieurs contrats standards de biens et de services pour les écoles et les secteurs;
- participation et gestion du comité provincial pour le développement d'outils et documents en support aux processus d'approvisionnement relié aux projets de construction; et,
- achats de meubles et équipements pour l'ouverture des deux nouvelles écoles.

Priorités pour 2018-2019

- poursuite de l'excellence dans la gestion des processus d'approvisionnement;
- mise en œuvre des outils et documents en support aux processus d'approvisionnement relié aux projets de construction développés en comité provincial;
- mise à jour des outils de communication FRANCOachat;
- achats de meubles et d'équipements pour l'ouverture de nouvelles écoles; et,
- revue de la politique et directive administrative sur l'approvisionnement.

Finances

Description

L'équipe du Service des finances est responsable de la budgétisation, de la comptabilité, de la vérification interne, de la gestion financière des fonds d'école, des rapports ministériels, de la trésorerie et du monitoring de tous les budgets du Conseil.

Services fournis

- lien entre le budget et le plan stratégique;
- monitoring des dépenses des services, des écoles et des projets spéciaux;
- assurer la redevabilité pour la gestion de budget;
- préparation des différents rapports statutaires pour le Ministère;
- préparation des demandes de financement auprès du Ministère;
- préparation des rapports trimestriels, des états financiers de sept mois et des états financiers annuels;
- préparation des rapports pour tous les projets spéciaux;
- conciliations bancaires et conciliations de comptes;
- paiements des factures et gestion des comptes recevables; et,
- gestion de la trésorerie.

Réalisations au cours de 2017-2018

- suivi post implantation de Guichet Viamonde;
- mise en œuvre d'un nouveau système de réclamations de dépenses;
- mise en œuvre d'un logiciel de gestion d'ententes;
- formation du personnel des écoles et des bureaux;
- vérification interne des fonds d'école de 10 écoles;
- remise de 106 rapports au Ministère, dont 5 statutaires et 101 pour les projets ponctuels;
- participation au développement et aux tests du système de gestion financière des projets SAP;
- appui à la mise en œuvre des programmes d'éducation internationale et d'éducation aux adultes; et,
- développement de procédures reliées aux prévisions financières et rapports financiers.

Priorités pour 2018-2019

- vérification des livres de 10 écoles;
- appui continu aux écoles et aux différents services;
- amélioration continue de l'efficacité; et,
- appui continu à la mise en œuvre des programmes d'éducation internationale et d'éducation aux adultes.

Gestion des registres, de l'information et de la protection de la vie privée

Description

Le bureau de la direction est responsable de s'assurer d'avoir un programme de gestion des registres et des archives adéquat et que la période de rétention des registres est respectée et respecte les exigences de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*.

Services fournis

- élaboration de politiques, de directives et de procédures;
- appui et formation auprès du personnel sur les exigences de la Loi;
- mise à jour du programme de gestion des registres et de la période de conservation des registres;
- destruction des registres dont la période de conservation est échuée;
- diffusion des changements dans le système;
- appui et formation sur le système de gestion des registres;
- révision des formulaires et tenue à jour d'un registre;
- recueil et archivage des dossiers scolaire de l'Ontario (DSO) des élèves;
- production des relevés de notes des élèves et des diplômes d'études secondaires sur demande; et,
- appui auprès des cadres et des directions d'école afin de se conformer aux exigences de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*.

Réalisations au cours de 2017-2018

- répondu aux demandes d'accès à l'information en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*; et,
- présentation sur la gestion des documents auprès de membres du personnel.

Priorités pour 2018-2019

- développement d'une politique sur l'usage de vidéos aux fins de surveillance;
- développement d'une procédure sur la reproduction des diplômes d'études secondaires; et,
- étude d'un logiciel de gestion électronique des documents.

Gestion des risques

Description

Le bureau de la surintendance des affaires est responsable de la gestion du dossier d'assurances et du dossier de vérification qui fournissent un aperçu sur des risques potentiels et offre des recommandations sur la réduction des risques.

Services fournis

- appui aux écoles et aux services pour toutes questions relatives aux assurances;
- formation du personnel sur la réduction des risques;
- expertise en matière de gestion des risques;
- avis au courtier d'assurance de tous changements aux édifices;
- gestion du dossier d'accident des élèves;
- mettre à la disposition des parents, une assurance accident pour élèves;
- identification des risques dans tous les secteurs; et,
- coordination des vérifications internes dans tous les secteurs.

Réalisations au cours de 2017-2018

- coordination des tests d'intrusions externes planifiées par l'équipe provinciale de vérification interne;
- coordination de la vérification sur la gestion de l'assiduité; et,
- effectuer les suivis découlant des vérifications internes.

Priorités pour 2018-2019

- Coordination de la vérification sur la fréquentation scolaire; et,
- Suivis à la suite de vérifications afin de s'assurer que les procédures respectent les attentes.

Informatique

Description

L'équipe des Services informatiques fournit une orientation stratégique et le soutien informatique et offre des solutions technologiques afin d'appuyer l'apprentissage des élèves et d'appuyer le personnel dans l'accomplissement de leurs tâches. Les Services informatiques sont aussi responsables du développement de stratégies pour appuyer les objectifs pédagogiques et s'assurent que le Conseil demeure à la fine pointe de la technologie.

Services fournis

- appui technologique aux écoles et aux services;
- gestion de la base de données des élèves Trillium et SISON;
- développement de logiciel pour divers besoins du Conseil;
- intégration des diverses technologies en salles de classe;
- conseils sur l'utilisation efficace et sécuritaire des technologies;
- établissement des normes d'achats d'équipement informatique;
- soutien Trillium à deux conseils scolaires; et,
- bon fonctionnement du réseau et des serveurs.

Réalisations au cours de 2017-2018

- remplacement des systèmes de téléphone de plusieurs écoles avec la téléphonie IP;
- mise à jour du réseau étendu du Conseil pour augmenter la bande passante dans toutes les écoles;
- formation continue des secrétaires pour Trillium et les soumissions SISON;
- partenaire et membre du comité organisationnel de la conférence nationale CONNECT;
- migration d'Exchange à Office365;
- migration de la base de données Oracle;
- mise en œuvre des recommandations suite au rapport de vérification interne;
- mise à jour des serveurs d'écoles;
- informatisation de plusieurs formulaires;
- élaboration de plusieurs procédures pour le service; et.
- soutien quotidien d'équipements informatiques (plus de 11,800 unités) 7481 postes de travail, 293 iPhone, 289 Raspberry Pi, 522 imprimantes, 2639 iPad et plus de 684 tableaux interactifs).

Priorités pour 2018-2019

- appui continu aux secteurs et aux services pour l'informatisation des formulaires;
- informatisation du processus de plan d'organisation des écoles en collaboration avec le service des ressources humaines;
- poursuivre le développement d'un plan stratégique en informatique;

Informatique

- poursuivre avec le remplacement des systèmes de téléphone de plusieurs écoles avec la téléphonie IP;
- exploration continue des nouvelles technologies;
- documentation des procédures du service;
- migration des lecteurs réseau internes vers Microsoft OneDrive;
- mise en œuvre d'une nouvelle solution pour la sauvegarde des données;
- remplacement des commutateurs dans les écoles;
- déploiement de plus de 450 points accès sans fil dans les écoles pour augmenter la capacité;
- développement d'une stratégie informatique pour la communication avec les parents; et,
- développement d'un entrepôt de données organisationnel.

Juridique

Description

Le bureau de la surintendance des affaires est responsable de la revue et de l'élaboration de toutes les ententes ou de tous les contrats qui engagent le Conseil. De plus, le Service s'occupe de réviser toutes les offres pour l'approvisionnement des écoles et l'achat ou la vente de propriétés ou d'édifices. Enfin, le bureau de la surintendance rédige tous les baux pour les locations d'édifices ou d'écoles, les accords de services pour les garderies et les ententes pour l'utilisation des terrains et les camps d'été.

Services fournis

- appui aux gestionnaires pour tous les dossiers légaux;
- expertise en matière de gestion des contrats; et,
- gestion des documents légaux pour les propriétés.

Réalisations au cours de 2017-2018

- 2 offres d'achats de terrain ont été conclues;
- 2 baux pour la location d'écoles ont été conclus;
- 4 nouveaux accords et 5 renouvellements d'accords de service ont été signés avec les garderies;
- révision de nombreuses ententes de partenariat avec d'autres organismes;
- révision des contrats d'approvisionnement;
- préparation de nombreuses ententes d'utilisation de terrain et d'utilisation de locaux; et,
- révision de contrats pour les services professionnels.

Priorités pour 2018-2019

- conclusion des offres d'achat pour l'achat d'édifices et de terrains;
- revus des coûts de services juridiques afin de recommander des façons de faire qui pourrait apporter des économies; et,
- mise à jour de certains gabarits d'entente.

Transport

Description

Le transport scolaire est fourni par trois consortiums, soit Francobus, le Service de transport de Wellington/Dufferin et le Service de transport des élèves de Greater-Essex.

Les consortiums doivent s'assurer que le service de transport est sécuritaire et efficace pour les élèves qui fréquentent les écoles du Conseil scolaire Viamonde. Le service de transport est fourni par les consortiums pour les élèves qui sont admissibles selon les politiques et procédures.

L'administration siège au conseil d'administration de chaque consortium de transport.

Services fournis

- transport d'élèves pour se rendre et pour retourner de l'école;
- transport spécial pour les élèves avec des besoins spéciaux;
- coordination de l'émission de billets de transport public;
- gestion des contrats de fournisseurs; et,
- vérifications des fournisseurs.

Réalisations au cours de 2017-2018

- analyse des heures de cloches pour les nouvelles écoles;
- terminé un processus d'appel d'offres pour l'accord de contrats dans les régions de Wellington, Chatham-Kent, Halton, Hamilton, Lambton et Simcoe; et,
- négociation du renouvellement des contrats dans les régions de Dufferin-Peel, Niagara, Toronto, York et Essex.

Priorités pour 2018-2019

- analyse des heures de cloches pour les nouvelles écoles;
- amélioration des routes; et,
- lancement d'appel d'offres pour les régions dont les contrats sont échus.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR



Liaison communautaire

Description

Le personnel assure la visibilité du Conseil sur tout le territoire et noue des partenariats avec les groupes communautaires francophones afin d'offrir plus de services aux écoles.

Services fournis

- recherche et élaboration de partenariats entre la communauté, les écoles et le Conseil;
- représentation du Conseil aux tables de concertation régionale francophone;
- représentation du Conseil aux comités - programmes PIDEF et LIPP dédiés à l'accueil des nouveaux arrivants au Canada;
- représentation du Conseil au Comité de la Police de Toronto;
- appui aux collègues pour assurer une présence du Conseil aux comités régionaux touchant l'enfance ou le bien-être des élèves; et,
- promotion dans les communautés lors de foires communautaires et autres activités dans la communauté.

Réalisations au cours de 2017-2018

- participer à la planification d'une vingtaine de levées du drapeau franco-ontarien et de tintamarres dans les rues d'autant de municipalités;
- participer aux tables de concertation régionale francophone à la planification :
 - o de quatre Franco-Fêtes; et
 - o d'activités entourant la semaine de l'immigration francophone, le mois de l'histoire des noirs et la semaine de la francophonie.
- participer à la planification et à l'organisation des activités entourant le 20^e anniversaire du Conseil;
- participer à la foire de l'Immigration francophone canadienne de Montréal;
- faciliter la mise en œuvre du programme « Eye See I learn »;
- ratifier des nouveaux partenariats communautaires à l'échelle du Conseil;
- promotion de la location des espaces scolaires; et,
- appui aux écoles pour leurs projets communautaires.

Priorités pour 2018-2019

- maintenir notre participation à toutes les tables de concertation régionale francophone;
- appuyer les services du Conseil afin de s'assurer du rayonnement de Viamonde aux tables régionales de concertation et de coordination;
- maintenir et améliorer la prestation des programmes PIDEF dans nos écoles;
- augmenter le nombre de regroupements communautaires et sociaux auxquels les agents de liaison participent; et,
- accroître la notoriété du Conseil par une présence accrue sur le territoire.

Communication

Description

L'équipe du Secteur des communications veille à planifier, organiser et diriger les activités de marketing et de communications du Conseil.

Services fournis

- communications externes et internes;
- relations de presse;
- relations publiques et protocole;
- gestion des sites web et des plateformes de médias sociaux;
- gestion d'événements spéciaux; et,
- publicité et promotion du Conseil.

Réalisations au cours de 2017-2018

- 3^e année de la campagne publicitaire Tout est possible à trois volets :
 - o rétention des élèves;
 - o recrutement du personnel; et,
 - o recrutement des élèves.
- 2^e année de l'initiative *Viens vivre ta passion* pour favoriser la fidélisation des élèves au secondaire. L'initiative vient mousser les programmes d'excellence;
- festivités entourant le 20^e anniversaire du Conseil scolaire Viamonde;
- création et gestion d'outils de communications;
- rédaction de communiqués de presse (1 à 2 par semaine) pour faire la promotion des activités scolaires;
- inauguration des écoles élémentaires Micheline-Saint-Cyr de Toronto et Le Flambeau de Mississauga ainsi que l'École secondaire Gaétan-Gervais à Oakville;
- planification des soirées de consultation publiques sur la refonte des zones de fréquentation scolaire en vue de l'ouverture des écoles élémentaires Paul-Demers et Viola-Léger;
- planification et collaboration aux journées « Esprit Viamonde » : On vous dit merci! et Viamonde Viarose;
- alimentation du site web et plateformes de médias sociaux;
- appui aux écoles pour l'alimentation de leur site web et plateformes de médias sociaux;
- publication de 3 éditions de Viamonde, notre monde; et,
- représentation du Conseil lors d'activités publiques et communautaires.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR



Communication

Priorités pour 2018-2019

- mener des campagnes de recrutement et fidélisation des élèves (objectif de 3,5% d'augmentation);
 - o Poursuivre le développement des outils liés aux campagnes Tout est possible et Viens vivre ta passion; et,
 - o Accentuer la présence du Conseil et des écoles sur les médias sociaux et l'internet.
- poursuivre le travail menant à l'adoption d'une mission pour le Conseil et la refonte de la vision;
- publication de 3 éditions de Viamonde, notre monde;
- collaborer aux préparatifs qui mèneront au déménagement des élèves des écoles Champlain et Confédération de Welland ainsi qu'Académie de la Moraine de Richmond Hill (septembre 2019);
- inauguration des écoles élémentaires Paul-Demers et Viola-Léger; et,
- créer une image de marque pour Viamonde éducation aux adultes.

Rémunération

Description

L'équipe du Service de la paie est responsable d'administrer les informations qui touchent la rémunération des membres incluant la mise à jour de données personnelles des membres du personnel ainsi que leur affectation et statut, la préparation de la rémunération à toutes les deux semaines, la conciliation des divergences, les versements des remises statutaires gouvernementales et des autres organismes externes, la gestion des données auprès des régimes de retraite et des administrateurs des avantages sociaux et l'émission des relevés d'emploi et des états de rémunération payés.

Services fournis

- rémunération du personnel du Conseil;
- application de 191 lois fiscales qui affectent la rémunération;
- gestion des avantages sociaux;
- émission de la paie par voie électronique;
- émission de T4 et T4A;
- appui aux écoles et aux autres secteurs ou services;
- formation du personnel; et,
- répondre aux multiples questions du personnel.

Réalisations au cours de 2017-2018

- appuyer la mise en œuvre des plans d'organisation automatisés;
- mise à jour des procédures de contrôle reliées au traitement de la paie; et,
- automatisation de trois (3) formulaires : changement d'adresse, changement de coordonnées bancaires et changement de nom du membre du personnel.

Priorités pour 2018-2019

- amélioration quant à l'utilisation du logiciel Winshuttle;
- automatisation des procédures de mise à jour dans SAP;
- mise en œuvre d'un outil de gestion d'appel et d'appuis;
- création de manuels procéduraux pour le logiciel Cyber@bsence, Thrive et le système SAP;
- création des capsules d'information reliées à la rémunération; et,
- réorganisation du service de la paie.

Relations de travail

Description

Le volet relations de travail du Secteur des ressources humaines s'acquitte des fonctions de gestion de griefs, de négociation de conventions collectives, des enquêtes en matière disciplinaire et du droit du travail. Il offre aussi un service d'appui et de consultation auprès des superviseurs au niveau de la gestion de leur personnel afin d'assurer une approche équitable et juste dans le respect des politiques, des lois et des conventions collectives, le cas échéant.

Services fournis

- interprétation des conventions collectives, des politiques et des lois qui s'appliquent aux membres du personnel du Conseil;
- gestion de griefs et de plaintes;
- enquêtes et mesures disciplinaires;
- gestion de dossiers de harcèlement et de discrimination;
- appui au niveau des évaluations de rendement du personnel;
- négociations de conventions collectives; et,
- vérifications des antécédents criminels.

Réalisations au cours de 2017-2018

- mise en œuvre des fiducies pour tous les groupes d'employés;
- mise en œuvre des ententes ministérielles pour les groupes syndiqués;
- mise en œuvre des ententes de prolongations des conventions collections négociées centralement (2017-2019);
- implantation d'une prestation de service participative;
- mettre en place la Passerelle SAP-PARKLANE pour les accidents de travail;
- développer le plan d'affaires pour implanter les recommandations suite au sondage sur la santé et sécurité au travail;
- formation mensuelle aux directions d'école et de services sur les mesures disciplinaires, les relations de travail et la violence au travail;
- développement d'une planification stratégique à court, moyen et long terme afin d'assurer que le Secteur des ressources humaines est un centre de service axé sur les besoins des clients;
- développement et implantation d'une directive administrative et d'une politique sur l'évaluation du rendement des membres du personnel de soutien administratif et des non-syndiqués;
- mis en place d'un processus pour l'évaluation de rendement pour tout le personnel;
- partager les capsules d'information en lien avec la santé et le bien-être avec le personnel et planifier une campagne de sensibilisation;
- développer un guide d'interprétation des conventions collectives ainsi que des tableaux comparatifs;
- développer une politique et directive administrative sur le programme de mieux-être au travail et gestion de l'assiduité;

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR



Relations de travail

Priorités pour 2018-2019

- développer et envoyer le sondage de satisfaction aux membres du personnel;
- visiter les écoles afin de déterminer les besoins et les défis;
- débiter la mise en œuvre des recommandations découlant de la revue organisationnelle du secteur;
- implanter le programme de mieux-être au travail et gestion de l'assiduité;
- développer un programme de santé mentale pour les membres du personnel; et,
- débiter la préparation pour les prochaines négociations collectives.

Dotation

Description

L'équipe de dotation du Secteur des ressources humaines gère l'ensemble des activités reliées au recrutement, la sélection et la dotation de tous les groupes d'employés. Elle s'assure que ces activités doivent en tout temps se conformer aux politiques et directives du Conseil ainsi qu'aux conventions collectives applicables.

Services fournis

- recrutement et sélection de candidats internes et externes incluant les foires d'emploi dans les universités et collèges et les événements de visibilité et recrutement (Speed mentoring offert par Accès Emploi);
- coordination des processus de dotation et des séances de placement annuel;
- rôle-conseil auprès des superviseurs avec les processus de recrutement;
- permis de travail, plans de formation, demandes de permission intérimaire et d'approbation temporaire;
- maintien de listes d'ancienneté des groupes syndiqués; et,
- confirmations d'emploi et placement salarial des membres du personnel.

Réalisations au cours de 2017-2018

- mise en place d'une stratégie de recrutement;
- création de nouveaux formulaires d'entrevue;
- participation à 12 foires d'emploi;
- développement de descriptions de postes pour les membres du personnel non-syndiqués;
- mise à jour du logiciel de gestion d'absence;
- informatisation de la gestion des listes d'ancienneté pour tous les groupes syndiqués;
- mise en place d'un formulaire de dotation informatisé;
- mise en place d'un comité de révision des outils de recrutement et de sélection; et,
- révision des postes d'agents de dotation afin de répondre mieux aux besoins des clients.

Priorités pour 2018-2019

- mise à jour du volet ressource humaine de l'intranet Conseil;
- participation à 12 foires d'emploi et en faire l'analyse d'impact;
- révision du processus de coordination des foires;
- implémentation d'un logiciel de gestion des organisations scolaires;
- implémentation d'une nouvelle version de l'outil pour la gestion des absences;
- révision des processus de dotation pour tous les groupes de personnels;

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR



Dotation

- implanter un logiciel de gestion des plans d'organisation des écoles;
- analyser les différents logiciels de recrutement existants et faire une recommandation d'achat. Ce logiciel permettra de gérer les candidatures de façon efficace; et.
- analyser les logiciels d'évaluation de la performance.

Réfections et économie d'énergie

Description

L'équipe du service de réfection et d'économie d'énergie est responsable de deux volets principaux : gérer les projets de réfections et de rénovations majeures, analyser et gérer la consommation de l'énergie et de l'eau pour les édifices du Conseil.

Services fournis

- gestion des budgets et projets de réfections (10 000 \$ et plus) et des ajouts et des rénovations majeures;
- gestion du dossier d'accessibilité des édifices;
- monitoring des contrôles des systèmes BAS (supervision centralisée des systèmes mécaniques de chauffage, de ventilation, d'extraction d'air et d'air conditionné);
- suivi de la consommation d'énergie et rapports au Ministère;
- gestion de la base de données TCPS (information sur la condition des bâtiments); et,
- inventaire des équipements mécaniques et électriques du Conseil.

Réalisations au cours de 2017-2018

- atteints l'objectif d'une réduction de 2 % en économie d'énergie établie par le plan pluriannuel de gestion de l'énergie; et,
- plus de 30 projets de réfections ayant un budget total approximatif de 15 millions \$.

Priorités pour 2018-2019

- développer le prochain plan pluriannuel en consommation d'énergie; et,
- développer les plans du Conseil pour incorporer les équipements électriques.

Planification et nouvelles constructions

Description

L'équipe des nouvelles constructions s'occupe principalement de la construction de nouveaux édifices, des ajouts aux écoles et des rénovations majeures.

L'équipe de planification s'occupe de la planification des besoins immobiliers, de la planification communautaire de l'utilisation des édifices, des zones de fréquentation du Conseil et des projections d'élèves.

Services fournis

- planification des priorités en besoins immobiliers du Conseil :
 - analyse du territoire et de nouveaux développements;
 - analyse des statistiques du recensement et autres;
 - révision des mises en disponibilité des Conseils;
 - analyse des partenariats potentiels.
- suivi des dossiers prioritaires adoptés par le Conseil;
- gestion des budgets et projets de nouvelles constructions;
- gestion des projets du programme PAJE; et,
- gestion des projets de nouvelles garderies.

Réalisations au cours de 2017-2018

- ouverture de l'école élémentaire Le Flambeau à Mississauga;
- ouverture de l'école élémentaire Micheline-Saint-Cyr à Toronto;
- ouverture du nouvel édifice pour l'école secondaire Gaétan-Gervais;
- ajout au siège social terminé;
- début de la construction des nouvelles écoles Champlain et Confédération à Welland;
- développement de plusieurs projets de construction:
 - Académie de la Moraine;
 - école élémentaire à Milton;
 - école secondaire Georges-P.-Vanier (en partenariat avec CSC Mon Avenir);
 - école secondaire à Waterloo;
 - école secondaire Toronto Est; et,
 - 12 garderies (rénovations et ajouts).

Priorités pour 2018-2019

- recherche de solutions visant à répondre aux besoins des francophones dans les régions sous-desservies et non desservies;
- améliorer l'intégration des informations technologiques dans les édifices; et,
- établir un devis standard pour les garderies.

Fonctionnement des édifices

Description

L'équipe du service du fonctionnement des édifices est responsable de la sécurité, de l'entretien et de la propreté du parc immobilier du Conseil.

L'équipe de la santé/ sécurité et des normes d'entretien est responsable d'assurer la santé et la sécurité pour les employés du Conseil et pour établir les normes d'entretien et les formations associées.

Services fournis

- appui aux directions d'école et du personnel en conciergerie en offrant de la formation et en fournissant des procédures et un plan de travail pour le personnel d'entretien et en participant aux entrevues d'embauches;
- supervision de la sécurité des édifices;
- visites régulières des écoles;
- gestion des réparations mineures;
- assurer le respect de la *Loi sur la santé et sécurité au travail* sur l'environnement et des services externes (CSA, ESA, TSSA et incendie);
- élaboration et révision des procédures de mesures d'urgence;
- installation de portatives; et,
- gestion des contrats de fonctionnement.

Réalisations au cours de 2017-2018

- poursuivre la mise en œuvre du guide pour le personnel d'entretien;
- poursuivre la réalisation du programme d'inspection des structures de jeux intérieurs, des équipements, des ateliers de menuiserie, de sciences et des autres locaux spécialisés, des rideaux de scène et de la gestion centralisée des déchets contrôlés;
- gestion des demandes de réparation;
- développement d'un programme de relève pour les concierges en chef; et,
- développement d'un nouveau programme de formation d'entrée en poste pour le personnel d'entretien.

Priorités pour 2018-2019

- mise en œuvre du nouveau programme de relève pour les concierges en chef; et,
- adaptation du guide du personnel d'entretien en format portatif.

SECTION 8

Résultats OQRE et effectifs des classes

BUDGET 2018-2019

Résultats aux tests provinciaux

Les résultats des tests de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) servent de catalyseur pour l'amélioration du rendement des élèves. Ceux-ci en combinaison avec d'autres données générées au niveau de l'école aident les enseignantes et les enseignants ainsi que les administratrices et administrateurs à cerner les difficultés globales en littératie et en mathématiques et à diriger leur attention là où c'est le plus nécessaire.

Les tests évaluent les connaissances et les compétences cumulées à quatre étapes clés :

- 3^e année (*Tests en lecture, écriture et mathématiques, cycle primaire* : de la 1^{re} à la 3^e année);
- 6^e année (*Tests en lecture, écriture et mathématiques, cycle moyen* : de la 4^e à la 6^e année);
- 9^e année (*Test de mathématiques*);
- 10^e année (*Test provincial de compétences linguistiques* – exigence pour l'obtention du diplôme).

Vous trouverez ci-dessous un aperçu du rendement des élèves du Conseil scolaire Viamonde aux dernières évaluations provinciales de l'OQRE (année scolaire 2016-2017).

Résultats des élèves des écoles élémentaires :

Les résultats des élèves du Conseil scolaire Viamonde aux tests provinciaux de l'OQRE pour le cycle primaire sont à la hausse en écriture et en lecture. De plus, le Conseil enregistre des gains par rapport à l'année dernière, et ce, dans tous les domaines d'apprentissage mesurés par le test pour les élèves du cycle moyen.

Pour les élèves de la 3^e année du Conseil :

En lecture, avec 85% des élèves qui atteignent ou dépassent la norme provinciale on remarque une hausse de 3% par rapport à l'an dernier pour les élèves du Conseil. En écriture, il s'agit de 75% des élèves du Conseil qui atteignent ou dépassent la norme. Finalement, en mathématiques, on dénote une baisse de 2% par rapport à l'an dernier avec 74% des élèves qui atteignent ou dépassent la norme. À l'échelle provinciale, on dénote une baisse de 1% avec 76% des élèves qui atteignent ou dépassent la norme en mathématiques en 2016-2017.

Pour les élèves de la 6^e année :

En lecture, 92% des élèves atteignent ou dépassent la norme provinciale, ceci représente une hausse de 1% pour les élèves du Conseil scolaire Viamonde par rapport à 2015-2016. En écriture 84% des élèves atteignent ou dépassent la norme provinciale ce qui est un résultat identique par rapport à 2015-2016. Finalement en mathématiques, 81% des élèves qui atteignent ou dépassent la norme provinciale.

Résultats des élèves des écoles secondaires :

Pour les élèves de la 9^e année :

On observe une légère hausse pour les cours appliqués et une légère baisse pour les cours théoriques. En effet, pour les cours de type théorique, 81% des élèves du Conseil ont atteint les niveaux 3 et 4, il s'agit d'une baisse de 2% par rapport à 2015-2016. Pour ce qui est des cours de type appliqué, on remarque une hausse de 1% avec 47% des élèves du Conseil ont atteint les niveaux 3 et 4, tandis que seulement 44% ont atteint le même niveau pour la province.

Pour les élèves de la 10^e année :

Au Test provincial de compétences linguistiques, 93% des élèves du Conseil scolaire Viamonde qui ont participé pleinement à l'évaluation ont connu un taux de réussite. À l'échelle provinciale, 92% des élèves ont réussi le test en 2016-2017.

Stratégies pour l'amélioration des résultats :

Chaque école analysera et interprétera les résultats aux tests de l'OQRE conjointement avec d'autres données provenant de diverses sources, telles que le niveau de rendement aux bulletins scolaires et d'autres outils d'évaluation; le tout afin de cibler les actions à entreprendre pour assurer l'amélioration du rendement des élèves.

L'accent est mis sur l'évaluation au service de, en tant que et de l'apprentissage afin de récolter de façon fréquente et régulière des données de salle de classe. Les données démographiques et les renseignements sur les attitudes seront également examinés.

L'école révisera par la suite son plan d'amélioration d'école en fonction des constats faits. Ce plan sera présenté aux membres du conseil d'école. Le Conseil révisera aussi son plan d'amélioration à la lumière des résultats.

Afin de poursuivre l'amélioration des résultats en mathématiques le Conseil poursuivra avec la *Stratégie renouvelée pour l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques en Ontario*, initiative mise en place par le ministère de l'Éducation de l'Ontario en septembre 2016.

La *Stratégie renouvelée pour l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques* s'appliquera depuis la petite enfance jusqu'à la 12^e année et mettra à profit les plus récentes études et les leçons apprises sur le terrain concernant l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation des mathématiques. Grâce à cette stratégie, toutes les écoles bénéficieront de nouveaux types de soutien.

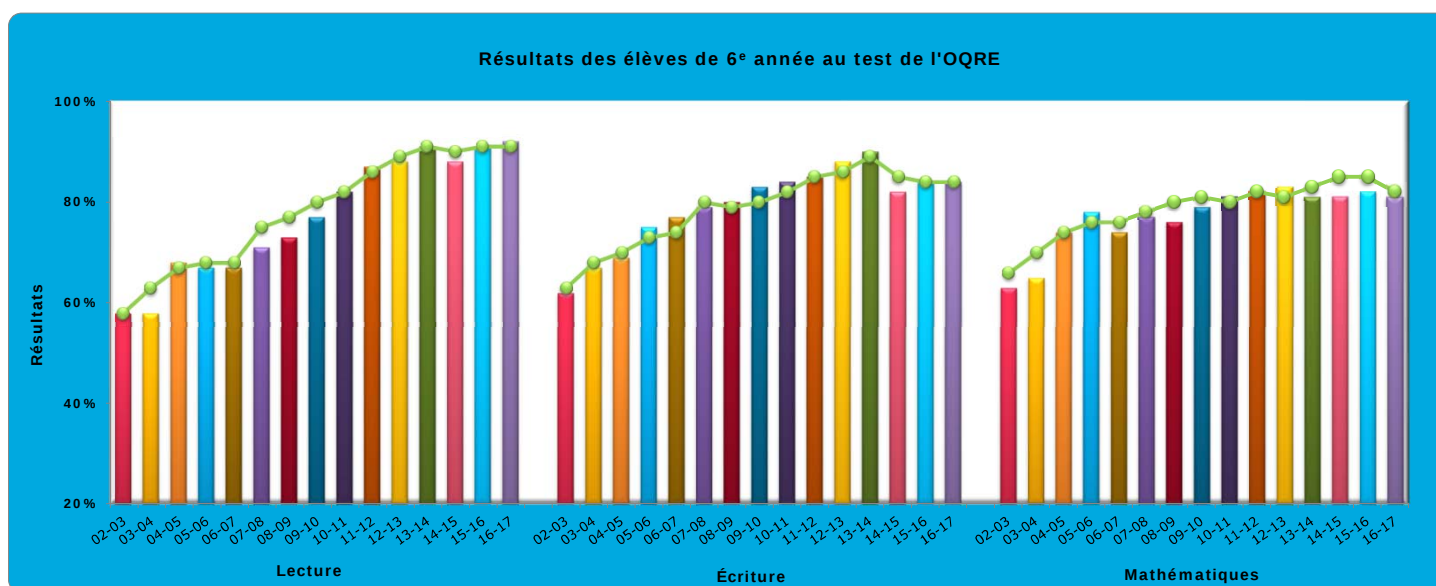
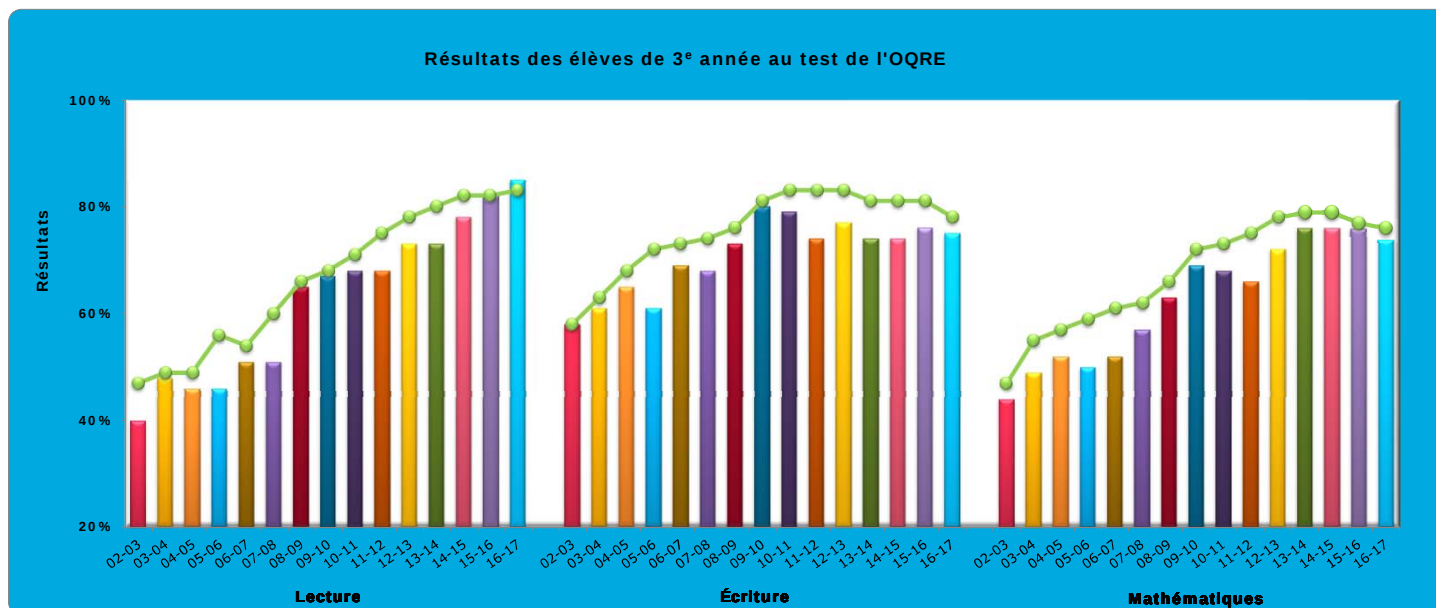
Le soutien aux écoles comprendra surtout des possibilités d'apprentissage professionnel destinées au personnel enseignant et aux directions d'école et permettra aux enseignants de planifier une approche efficace de l'apprentissage et

de l'enseignement reposant sur la résolution de problèmes, l'enseignement explicite, l'enquête, l'évaluation et la pratique. Cette approche amènera les élèves à mieux comprendre les concepts mathématiques, à acquérir des compétences, à saisir le raisonnement mathématique et à se rendre compte de la façon dont les mathématiques sont utilisées au quotidien.

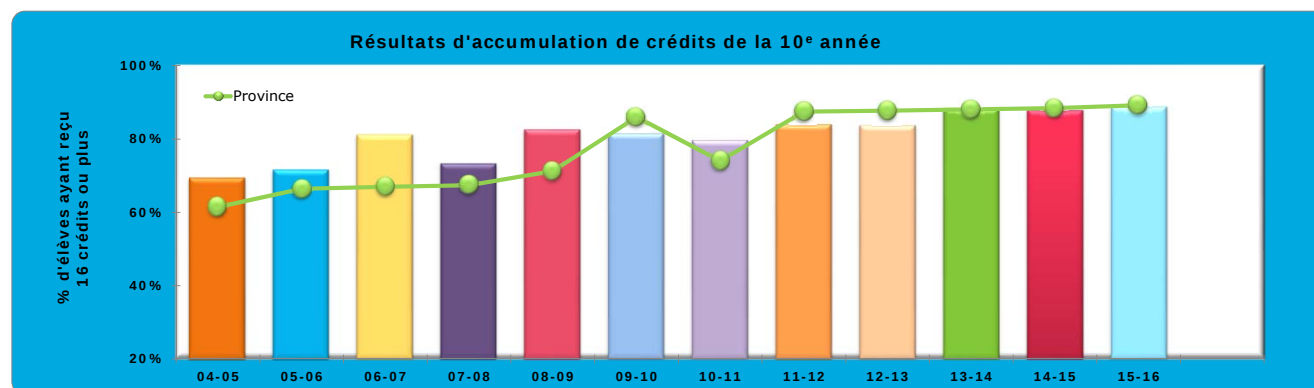
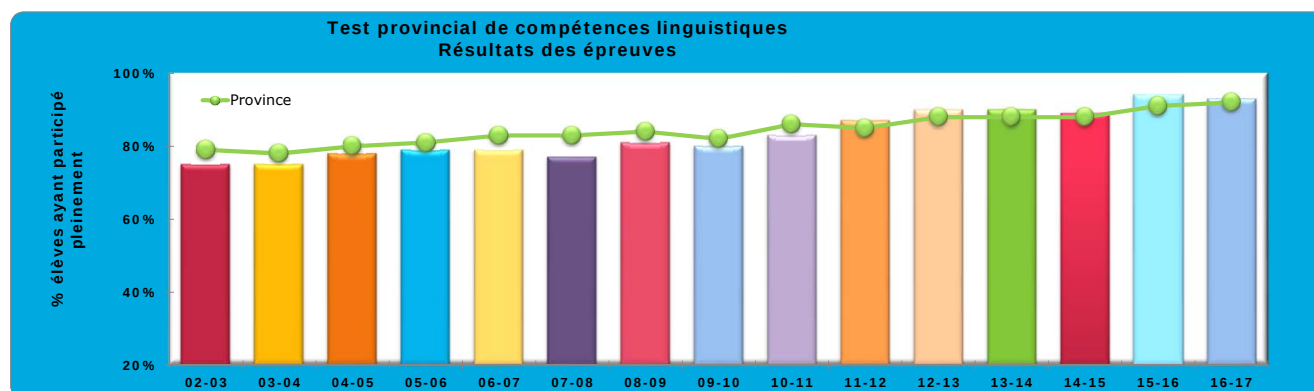
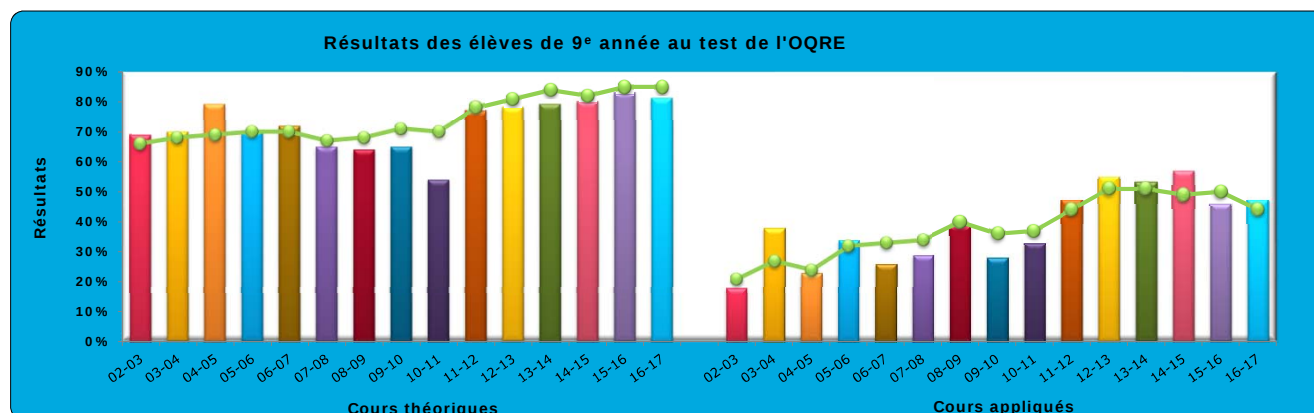
Il va sans dire que les initiatives déjà mises de l'avant par le Conseil pour appuyer le rendement des élèves vont aussi se poursuivre. Parmi celles-ci, notons le réseautage du personnel enseignant permettant de partager, d'échanger et, de ce fait, d'améliorer les pratiques pédagogiques liées à l'apprentissage des mathématiques, de la lecture et de l'écriture, les projets d'accompagnement des écoles en planification et l'évaluation des apprentissages de la littératie et numératie, du bien-être et de la construction identitaire.

Finalement, le Conseil continue de travailler la culture des données favorisant l'apprentissage des élèves au sein de ses écoles. Cette pratique permet de compiler et d'analyser régulièrement des données d'observation de l'apprentissage au niveau de la salle de classe et de l'école permettant de suivre les progrès des élèves et d'ajuster les pratiques pédagogiques afin d'assurer l'amélioration du rendement de chaque élève. Les données cumulées alimentent les rencontres des équipes de collaboration et permettent de réguler l'apprentissage au fil des jours.

RÉSULTATS OQRE
2002-2003 à 2016-2017



RÉSULTATS OQRE 2002-2003 à 2016-2017



Effectifs des classes

Selon les attentes du Ministère, les objectifs d'effectifs des classes sont :

Classes de maternelle et de jardin d'enfants

Le ministère exige une moyenne d'élèves par classe pour l'ensemble du Conseil de 26 élèves pour les classes de maternelle et de jardin d'enfants. Pour l'année 2018-2019, le Ministère continue à réduire le plafond sur la taille des classes de maternelle et de jardin d'enfants telle qu'annonce dans les subventions de 2017-2018. La moyenne obligée reste inchangée à 26 élèves, mais le nouveau plafond impose qu'au moins 90% des classes comptent maintenant 29 élèves ou moins et qu'aucune classe ne dépasse un maximum de 32 élèves.

Les conseils scolaires doivent embaucher une éducatrice ou un éducateur de la petite enfance pour l'ensemble des classes de maternelle et de jardin d'enfants d'une même école et d'un même programme, si l'une de ces classes compte moins de 16 élèves alors qu'au moins une autre en compte plus de 29 élèves.

Classes primaires (1^{ière} à la 3^e année)

Cent pour cent des classes du niveau primaire (1^{ière} à la 3^e année) devraient compter moins de 23 élèves et un minimum de 90 % de ces classes doit compter un maximum de 20 élèves.

Classes du niveau intermédiaire (4^{ième} à la 8^e année)

Les classes du niveau intermédiaire (4^{ième} à la 8^e année) devraient compter en moyenne moins de 24,5 élèves.

Le Conseil a toujours atteint tous les objectifs fixés par le Ministère quant aux tailles de classe et le budget 2018-2019 reflète l'atteinte de ces seuils. Le tableau en annexe reflète les statistiques prévues pour l'année budgétaire 2018-2019.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Analyse de conformité - effectif des classes Budget 2018-2019

Statistiques selon les objectifs du Ministère (Règl. de l'Ont. 132 / 12)

Pourcentage des classes maternelle et jardin d'enfants de 29 élèves et moins (note 1)	100%
Moyenne des classes maternelle et jardin d'enfants à temps plein (note 2)	22,5
Pourcentage des classes primaires de 20 élèves et moins (note 3)	91,1%
Pourcentage des classes primaires de 23 élèves et moins (note 4)	100%
Pourcentage des classes années 3/4 combinées de 23 élèves et moins (note 5)	100%
Moyenne des classes juniors/intermédiaires (années 4-8) (note 6)	24,4

Statistiques des classes primaires (1ère à 3^e année)

Pourcentage de classes primaires	
20 et moins	91,1%
21	3,8%
22	1,9%
23	3,2%
24	-
25 et plus	-
Nombres de classes primaires	
20 et moins	144,0
21	6,0
22	3,0
23	5,0
24	-
25 et plus	-
Total	158,0

Note 1 - Le Ministère s'attend à un effectif de 29 élèves ou moins dans 90% des classes de la maternelle et du jardin d'enfants et un effectif de 32 élèves ou moins dans 100% de ces classes.

Note 2 - Le Ministère s'attend à des classes moyennes de 26 élèves à la maternelle et au jardin d'enfants à temps plein.

Note 3 - Le Ministère s'attend à un effectif de 20 élèves ou moins dans 90% des classes primaires.

Note 4 - Le Ministère s'attend à un effectif de 23 élèves ou moins dans 100% des classes primaires.

Note 5 - Le Ministère s'attend à un effectif de 23 élèves ou moins dans 100% des classes de 3e et 4e années combinées.

Note 6 - Le Ministère s'attend à des classes moyennes de 24,5 élèves de la 4e à la 8e année.

Le déploiement prévu du Conseil répond aux objectifs du ministère de l'Éducation

SECTION 9

Immobilisations

BUDGET 2018-2019

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR



Projets d'immobilisation

L'année 2017-2018 fut une année extrêmement active en projets d'immobilisations pour le Conseil.

Trois nouveaux édifices ont ouvert leurs portes en septembre 2017 :

- 1) À Oakville, l'École secondaire Gaétan-Gervais a emménagé leurs nouveaux locaux sur la rue McCraney.
- 2) Mississauga a accueilli sa deuxième école élémentaire Viamonde avec l'arrivée de l'École élémentaire Le Flambeau sur la rue Novo Star au nord-est de la ville. Ceci a permis au Conseil de dégager deux écoles élémentaires surpeuplées (Horizon-Jeunesse et Carrefour des Jeunes) tout en se rapprochant de nouvelles familles qui désiraient une école plus proche de leur quartier.
- 3) Le sud d'Etobicoke a vu l'ouverture de l'École élémentaire Micheline-Saint-Cyr. Cette ouverture permet aux familles de ce quartier d'avoir une école plus près de leur domicile.

Deux nouvelles écoles s'ajouteront à la famille Viamonde en septembre 2018 :

- 1) École élémentaire Viola-Léger à Bowmanville : cette école, qui sera rénovée depuis l'achat du Kawartha Pine Ridge District School Board fournira aux familles de Bowmanville une école laïque de langue française près de chez eux;
- 2) École élémentaire Paul-Demers dans le quartier Torontois de Bayview Nord : cette école ouvrira ses portes dans des locaux temporaires sur Ravel Road en attendant le financement du Ministère pour la construction d'un nouvel édifice permanent dans ce quartier.

La construction si attendue d'une école neuve à Welland a finalement commencé en mai 2018. L'ouverture de cette école qui regroupe l'École secondaire Confédération et l'École élémentaire Champlain dans un nouvel édifice à la fine pointe de la technologie est prévue en septembre 2019.

Une autre école qui est attendue depuis plusieurs années est l'école secondaire de Kitchener/ Waterloo. Cet été, le Conseil prendra possession d'un terrain au milieu des municipalités de Waterloo, Kitchener et Guelph afin de bien desservir toutes ces écoles, ainsi que les écoles futures dans la région. La démolition de l'édifice existant sur le site débutera cet été et le début de la construction du nouvel édifice est prévu cet automne en vue d'une ouverture en septembre 2019.

Le Conseil prévoit également débuter la construction du nouvel édifice pour l'Académie de la Moraine vers la fin de l'année scolaire 2017/2018 en visant une ouverture en septembre 2019.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR



La construction de l'école élémentaire à Milton est prévue de débuter vers la fin de l'été 2018 en vue d'une ouverture en septembre 2019. Cette nouvelle école pourra finalement répondre à la grande demande pour une école laïque de langue française dans cette ville en forte croissance.

Le processus de design a débuté pour le nouvel édifice de l'École secondaire Georges-P.-Vanier de Hamilton. Ce projet sera construit en partenariat avec le Conseil scolaire MonAvenir et l'édifice, qui sera sur la rue Broughton à Hamilton, aura une capacité d'accueil de 400 élèves pour chaque Conseil en plus d'avoir des espaces communautaires. Ce sera certainement un point focal pour la communauté francophone de la ville et ses environs.

Le Conseil poursuit également ses efforts pour ouvrir une école secondaire dans l'est de Toronto ayant reçu plus de 16 millions pour le projet. L'administration a présenté à la communauté scolaire de Toronto une première ébauche des rénovations possibles afin de transformer l'état actuel de l'édifice Greenwood en école à la hauteur Viamonde. Étant maintenant locataire de l'édifice, les pourparlers ont débuté avec le TDSB pour l'acquisition de l'édifice. En parallèle, les discussions continuent avec la ville de Toronto pour l'utilisation du parc Felstead, une étape importante à la réalisation de ce projet. À la mi-juin, une soirée publique a permis au Conseil de partager l'évolution du dossier avec la communauté.

Finalement, le Conseil s'est vu octroyer plusieurs garderies et programmes pour l'enfance et la famille cette année. La conception de ces 7 ajouts et 2 rénovations ont débuté. Mise à part une des rénovations qui sera effectuée cet été à l'École élémentaire Laure-Rièse, la réalisation de ces projets est prévue pour septembre 2019.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR



Écoles et propriétés

Écoles ouvertes entre 1848 et 1997

École publique Saint-Joseph	1848
École secondaire Confédération	1966
École secondaire Franco-Jeunesse	1968
École secondaire Étienne-Brûlé	1969
École élémentaire Marie-Curie	1972
École secondaire Georges-P.-Vanier	1974
École élémentaire Jeanne-Lajoie	1974
École élémentaire Gabrielle-Roy	1975
École secondaire Gabriel-Dumont	1979
Collège français	1979
École secondaire Le Caron	1980
École élémentaire Champlain	1981
Académie La Pinède	1981
École élémentaire Félix-Leclerc	1988
École élémentaire Mathieu da Costa	1990
École élémentaire LaMarsh	1991
École élémentaire Laure-Rièse	1991
École élémentaire Les Rapides	1991
École élémentaire La Source	1993
École élémentaire Nouvel Horizon	1995
École élémentaire Antonine-Maillet	1997

Écoles ouvertes en 1998

Académie de la Tamise
École élémentaire Horizon Jeunesse
École élémentaire L'Envolée
École élémentaire L'Héritage
École élémentaire La Fontaine
École élémentaire Patricia-Picknell
École élémentaire Renaissance

Écoles ouvertes en 2000

Académie de la Moraine (logé dans un édifice loué)
École élémentaire Carrefour des jeunes
École élémentaire L'Odyssée
École élémentaire Pavillon de la jeunesse
École élémentaire Pierre-Elliott-Trudeau
École secondaire Jeunes sans frontières

École ouverte en 2002

École élémentaire L'Harmonie

Écoles ouvertes en 2008

École élémentaire des Quatre-Rivières
École élémentaire La Mosaïque

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR



Écoles et propriétés

École ouverte en 2009

École secondaire Roméo-Dallaire

École ouverte en 2010

École secondaire de Lamothe-Cadillac

Écoles ouvertes en 2011

École élémentaire du Chêne
École secondaire Gaétan-Gervais

Écoles ouvertes en 2012

École élémentaire Charles-Sauriol
École secondaire Norval-Morrisseau
École secondaire Toronto Ouest

Écoles ouvertes en 2013

Académie Alexandre-Dumas
École élémentaire Ronald-Marion

École ouverte en 2014

École élémentaire Louise-Charron

École ouverte en 2016

École élémentaire La Pommeraie

École ouverte en 2017

École élémentaire Le Flambeau
École élémentaire Micheline-Saint-Cyr

École ouverte en 2018

École élémentaire Paul-Demers
École élémentaire Viola-Léger

Bureaux administratifs et centre de formation (4)

Siège social, édifice partagé avec l'École élémentaire Mathieu da Costa (Toronto)
Bureaux administratifs de Welland (Welland)
Bureaux administratifs de Burlington, édifice partagé avec l'École élémentaire Renaissance (Burlington)
Centre de formation professionnelle et bureaux des services éducatifs de Brampton, édifice partagé avec l'École secondaire Jeunes sans frontières (Brampton)

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR



Écoles et propriétés

Autres édifices (2)

Centre Appian à Toronto
Location de l'édifice Toronto-Est

Garderies françaises de jour dans les écoles du Conseil (33)

Cercle de l'amitié, École élémentaire Carrefour des jeunes
Cercle de l'amitié, École élémentaire Le flambeau
Chez Tante Laure, École élémentaire Laure-Rièse
Chez Tante Laure, Académie Alexandre-Dumas
Franco-Sol garderie et centre de ressources, École élémentaire Louise-Charron
La Boîte à soleil, École élémentaire LaMarsh
La Boîte à soleil, École élémentaire Nouvel Horizon
La Boîte à soleil, École élémentaire L'Héritage
La Clé d'la Baie/Le Petit Voilier, École élémentaire La Source
La Clé d'la Baie/Le Petit Voilier, École publique Saint-Joseph
Les Coccinelles, École élémentaire Patricia-Picknell
Les Coccinelles, École élémentaire Renaissance
Les Coccinelles, École élémentaire du Chêne
Les Petites Mains, École élémentaire L'Envolée
La Farandole, École élémentaire Gabrielle-Roy
La Farandole, École élémentaire Félix-Leclerc
La Farandole, École élémentaire Pierre-Elliott-Trudeau
Les Lucioles, École élémentaire Antonine-Maillet
Les Lucioles, École Ronald-Marion
Les Lucioles, École élémentaire Viola-Léger
La Petite École Francophone, École élémentaire L'Harmonie
Le Petit Chaperon Rouge, École élémentaire La Mosaïque
Centre de la petite enfance – Les amis du monde, École élémentaire Charles-Sauriol
La Ribambelle, École élémentaire Les Rapides
La Ribambelle, Académie de la Tamise
La Ribambelle, École élémentaire Marie-Curie
La Ribambelle, École élémentaire La Pommeraie
Les étoiles brillantes, École élémentaire L'Odyssée
Les étoiles brillantes, École élémentaire Micheline-Saint-Cyr
Petit Baobab, École élémentaire des Quatre-Rivières
Les Merveilles du Monde, École élémentaire Jeanne-Lajoie
Le Soleil levant, École élémentaire Mathieu da Costa
La Fontaine de l'Amitié, École élémentaire Horizon Jeunesse

Autre - Programme avant et après l'école (6)

École élémentaire La Fontaine, géré par l'Association des francophones de la région de York
École élémentaire Paul-Demers, géré par le Conseil
École élémentaire Pavillon de la jeunesse, géré par le Conseil
École élémentaire La Pommeraie, géré par le Centre communautaire régional de London
Académie de la Tamise, géré par le Centre communautaire régional de London
École élémentaire Marie-Curie, géré par Centre communautaire régional de London

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR



Écoles et propriétés

Terrains vacants (6)

Site Morrison à Kitchener
Site Crerar à Hamilton
Site Rifle Range à Hamilton
Site Country Glen à Markham
Site Broughton à Hamilton
Site Burlington à Kitchener

SECTION 10

Réserves (excédents accumulés)

BUDGET 2018-2019

Détail des excédents accumulés

Le tableau du détail des excédents accumulés présente un suivi depuis les états financiers 2016-2017 en tenant compte des résultats budgétés pour l'année scolaire 2017-2018.

Les excédents accumulés sont de deux types, soit disponibles aux fins de conformité ou non disponibles aux fins de conformité. Les excédents disponibles aux fins de conformité sont ceux qui sont utilisés pour s'assurer que le Conseil respecte les exigences statutaires lors de la présentation de son budget. Ces excédents peuvent normalement être affectés à des utilisations particulières comme les surplus pour les salles de classe ou pour des projets approuvés tels que pour l'éducation internationale. Les excédents non disponibles sont des montants qui ne peuvent être utilisés par le Conseil à des fins précises et qui sont exclus des calculs statutaires. On peut penser aux revenus de subventions reconnus lors de l'achat d'un terrain, aux surplus des conseils d'école ou encore aux passifs actuariels pour les avantages futurs des membres du personnel.

Explications pour les activités de 2018-2019**Projets de constructions des années antérieures**

Le Conseil a, par le passé, approuvé des allocations aux projets de construction financés à long terme. Les transferts suivants ont été effectués soit (26 884 \$) pour le financement des intérêts sur la dette non supportée par le Ministère, l'attribution de l'excédent d'amortissement sur les revenus des Apports en capital reportés (ACR) de (164 017 \$) et l'amortissement pour les projets de construction financés par le Conseil, soit (138 947 \$).

Fonds d'amortissement TDSB

Le différentiel entre les intérêts qui sont gagnés sur le fonds d'amortissement de la débenture du TDSB et l'amortissement des actifs acquis par cette débenture doit être affecté au surplus du fonds d'amortissement TDSB, soit un montant de (69 056) \$.

Projets différés

Certains projets lors des années précédentes ont été rapportés, car ils n'ont pas terminé avant la fin de l'exercice financière. Nous prévoyons que les projets rapportés à l'année 2017-2018 seront bien complétés en 2017-2018.

Projets financés par l'excédent de fonctionnements accumulé

Le Conseil a approuvé que soient financées, par l'excédent de fonctionnements accumulé, les initiatives d'études internationales (259 138 \$) et d'éducation aux adultes (15 700 \$) qui seront éventuellement autofinancées.

Disponible pour fin de conformité												Non disponible pour fin de conformité	Total des surplus du Conseil
Excédent de fonctionnement accumulé	Autres Usages			Capital						Total			
	CSPAAT	Salle de classe	Projets différés	Réalisés			À réaliser						
				Dépassement de projets de construction	Fonds d'amort. TDSB	Projets immos engagés	Siège Social	Nouvelles Écoles	Program-mation				
Solde au 31 août 2017 - États financiers	14 490 719	263 303	1 579 151	640 942	5 736 955	1 112 767	3 359 863	412 730	1 096 770	90 708	28 783 907	78 520 478	107 304 385
Résultats annuels	(1 863 168)										(1 863 168)		(1 863 168)
Amortissement travaux Jeanne Lajoie	18 812						(18 812)				-	-	-
Amortissement travaux siege social	87 716						(87 716)				-	-	-
Travaux siège social	-						412 730	(412 730)			-	-	-
Trravux Le Flambeau et Micheline-Saint-Cyr							1 096 770		(1 096 770)		-	-	-
Appropriation surplus Académie de la Moraine	(653 372)								653 372		-	-	-
Appropriation surplus Confédération	(873 023)								873 023		-	-	-
Appropriation surplus Gaétan-Gervais	(185 637)								185 637		-	-	-
Revenus et dépenses relatives au fonds d'amortissement	7 868					(7 868)					-		-
Excédent amortissement sur revenus des ACR	164 107				(164 107)						-		-
Intérêts sur la dette non supportée - CIBC Mellon	28 541				(28 541)						-		-
Projets différés complétés	640 942			(640 942)							-		-
Solde au 31 août 2018	11 863 505	263 303	1 579 151	-	5 544 307	1 104 899	4 762 835	-	1 712 032	90 708	26 920 739	78 520 478	105 441 217
Résultats annuels	(687 581)										(687 581)		(687 581)
Amortissement siege social	92 716						(92 716)				-	-	-
Amortissement travaux financés par le Conseil	46 231						(46 231)				-	-	-
Revenus et dépenses relatives au fonds d'amortissement	69 056					(69 056)					-		-
Excédent amortissement sur revenus des ACR	164 107				(164 107)						-		-
Intérêts sur la dette non supportée - CIBC Mellon	26 884				(26 884)						-		-
Solde au 31 août 2019	11 574 918	263 303	1 579 151	-	5 353 316	1 035 843	4 623 888	-	1 712 032	90 708	26 233 158	78 520 478	104 753 636

POINT NO 4.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 22 juin 2018

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : COMITÉS D'ADMISSION

Les comités d'admission suivants ont eu lieu, dans les écoles listées ci-dessous, pour l'admission d'élèves non ayants-droits :

RÉGION CENTRE				
Date	Écoles	Élèves		
		Évalués	Non admis	Admis
7 mai 2018	École élémentaire Le Flambeau	1		1
10 mai 2018	Académie Alexandre-Dumas	1		1
18 mai 2018	École élémentaire La Fontaine	1	1	0
22 mai 2018	École élémentaire Jeanne-Lajoie	2		2
22 mai 2018	École élémentaire Paul-Demers	1		1
22 mai 2018	École Ronald-Marion	1		1
23 mai 2018	École élémentaire Laure-Rièse	1		1
23 mai 2018	École élémentaire Mathieu-da-Costa	1		1
24 mai 2018	École élémentaire Félix-Leclerc	2		2
24 mai 2018	École élémentaire Laure-Rièse	2		2
24 mai 2018	École élémentaire Micheline-Saint-Cyr	1		1
25 mai 2018	École élémentaire Charles-Sauriol	5		5
25 mai 2018	École élémentaire Jeanne-Lajoie	1		1
28 mai 2018	École élémentaire Le Flambeau	1		1
29 mai 2018	École élémentaire Carrefour des jeunes	2		2
29 mai 2018	École élémentaire Le Flambeau	2		2
30 mai 2018	École élémentaire Félix-Leclerc	1		1
31 mai 2018	École élémentaire Félix-Leclerc	1		1
4 juin 2018	École secondaire Jeunes sans frontières	2		2
5 juin 2018	École élémentaire Horizon Jeunesse	1		1
5 juin 2018	École secondaire Jeunes sans frontières	2		2
7 juin 2018	École élémentaire Félix-Leclerc	1		1
7 juin 2018	École élémentaire Horizon Jeunesse	1		1
7 juin 2018	École élémentaire Laure-Rièse	2		2
7 juin 2018	École élémentaire Micheline-Saint-Cyr	2		2
7 juin 2018	École élémentaire Pierre-Elliott-Trudeau	4		4
Total		42	1	41

POINT NO 4.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR

RÉGION NORD

<i>Date</i>	<i>Écoles</i>	<i>Élèves</i>		
		<i>Évalués</i>	<i>Non admis</i>	<i>Admis</i>
				0
Total				
		0	0	0

RÉGION SUD

<i>Date</i>	<i>Écoles</i>	<i>Élèves</i>		
		<i>Évalués</i>	<i>Non admis</i>	<i>Admis</i>
15 mai 2018	École élémentaire du Chêne	1		1
17 mai 2018	École élémentaire Renaissance	2		2
18 mai 2018	École élémentaire L'Héritage	1		1
18 mai 2018	École élémentaire Pavillon de la jeunese	1		1
22 mai 2018	École élémentaire Patricia-Picknell	4		4
22 mai 2018	École élémentaire Pavillon de la jeunese	1		1
25 mai 2018	École élémentaire du Chêne	1		1
25 mai 2018	École élémentaire Pavillon de la jeunese	3		3
31 mai 2018	École élémentaire Pavillon de la jeunese	1		1
4 juin 2018	École élémentaire du Chêne	2		2
5 juin 2018	École élémentaire Patricia-Picknell	1		1
6 juin 2018	École élémentaire du Chêne	1		1
Total				
		19	0	19

RÉGION SUD-OUEST

<i>Date</i>	<i>Écoles</i>	<i>Élèves</i>		
		<i>Évalués</i>	<i>Non admis</i>	<i>Admis</i>
15 mai 2018	École élémentaire Louise-Charron	1		1
16 mai 2018	École élémentaire L'Harmonie	3		3
17 mai 2018	École élémentaire Les Rapides	1		1
22 mai 2018	École élémentaire Les Rapides	1		1
29 mai 2018	Académie de la Tamise	1		1
30 mai 2018	École élémentaire Louise-Charron	1		1
31 mai 2018	École élémentaire Les Rapides	1		1
5 juin 2018	École élémentaire Marie-Curie	1		1
Total				
		10	0	10

POINT NO 4.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST RECOMMANDÉ:

QUE le rapport en date du 22 juin 2018 sur les comités d'admission soit reçu.

QUE le Conseil approuve l'admission de ces élèves.

Préparé par :

La surintendante exécutive de l'éducation,
Sylvie Longo

Les surintendants de l'éducation,
Sébastien Fontaine
Sylvain Landriault

Le surintendant par intérim,
Michel Laverdière

L'adjointe à la surintendance de l'éducation,
Tricia Verreault

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Martin Bertrand

POINT NO 4.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT N° 9 (2017-2018) COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Le 22 juin 2018

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le comité a tenu la rencontre n° 9 du 5 juin 2018 de 17 h 30 à 18 h 20 dans la salle du Conseil du siège social sis au 116, Cornelius Parkway, Toronto sous la présidence de conseiller Guérin.

Membres présents :

M^{me} Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto
M^{me} Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Toronto (par audioconférence)
M. François Guérin, membre du Conseil, CSViamonde (**coprésident du comité**)
M^{me} Kosita Musabye, représentante du Programme de soutien en milieu scolaire au Hamilton Health Sciences (par audioconférence)
M^{me} Chloë Robert, membre du Conseil, CSViamonde
M. Yvon Rochefort, membre du Conseil, CSViamonde
M^{me} Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter (par audioconférence)

Membre absent :

M. Wadih Beheit, représentant de La clé d'La Baie

Membres de l'administration présents :

M^{me} Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves
M^{me} Jacqueline Levasseur, directrice des services aux élèves
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim
M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances

Votre comité vous informe :

1. Qu'il a reçu une présentation de mesdames Natacha Castor et Kathleen Patterson sur le bien-être et la santé mentale. Lors de la présentation, elles ont donné un aperçu, entre autres, des objectifs de l'équipe de santé mentale et de service social tout en indiquant l'approche échelonnée en santé mentale qui est favorisée au sein du Conseil ainsi que le modèle d'intervention et de services. Elles ont ensuite fait un tour d'horizon de la tournée Bien-être dans la région du sud-ouest

POINT NO 4.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

Pour accéder à la documentation de l'ordre du jour de la réunion, vous pouvez cliquer sur le lien :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/odj_5_juin_2018.pdf

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport n° 9 du CCED (2017-2018) soit reçu.

**Le surintendant de l'éducation, Le coprésident du comité,
par intérim**

Michel Laverdière

François Guérin

POINT NO 4.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT N° 10 (2017-2018) COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Le 22 juin 2018

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le comité a également tenu la rencontre n° 10 le 5 juin 2018 de 18 h 20 à 18 h 40 dans la salle du Conseil du siège social sis au 116, Cornelius Parkway, Toronto sous la présidence de conseiller Guérin.

Membres présents :

M^{me} Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto
M^{me} Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Toronto (par audioconférence)
M. François Guérin, membre du Conseil, CSViamonde (**coprésident du comité**)
M^{me} Kosita Musabye, représentante du Programme de soutien en milieu scolaire au Hamilton Health Sciences (par audioconférence)
M^{me} Chloë Robert, membre du Conseil, CSViamonde
M. Yvon Rochefort, membre du Conseil, CSViamonde
M^{me} Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter (par audioconférence)

Membre absent :

M. Wadih Beheit, représentant de La clé d'La Baie

Membres de l'administration présents :

M^{me} Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves
M^{me} Jacqueline Levasseur, directrice des services aux élèves
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim
M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances

Votre comité vous informe :

1. Que le Plan annuel de l'enfance en difficulté 2018-2019 final a été présenté à la suite de la consultation qui a été effectuée entre le 7 mai et le 5 juin 2018. M. Laverdière souligne qu'il n'a reçu aucun commentaire à intégrer à la version du plan qui a fait l'objet de consultation. Il a aussi fait état des subventions reçues ainsi que les derniers changements apportés au niveau des postes à pourvoir. Il a donc invité le CCED à recommander au conseil l'adoption du Plan pour 2018-2019.

POINT NO 4.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

2. Qu'il a reçu le calendrier des réunions pour 2018-2019. Les dates retenues sont les suivantes.

Le 16 octobre 2018	–	rencontres n° 1 et n° 2
Le 11 décembre 2018	–	rencontres n° 3 et n° 4
Le 19 février 2019	-	rencontres n° 5 et n° 6
Le 23 avril 2019	-	rencontres n° 7 et n° 8
Le 11 juin 2019	-	rencontres n° 9 et n° 10

Les membres sont invités à faire part à M. Laverdière des sujets qu'ils proposent ajouter à l'ordre du jour des réunions.

Pour accéder à la documentation de l'ordre du jour de la rencontre n° 10 y compris le Plan annuel de l'enfance en difficulté 2018-2019, vous pouvez cliquer sur le lien suivant et la documentation se trouve après celle de la rencontre n° 9 :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Administration/odj_5_juin_2018.pdf

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport n° 10 du CCED (2017-2018) soit reçu.

QUE le Conseil approuve le Plan annuel de l'enfance en difficulté pour 2018-2019.

**Le surintendant de l'éducation, Le coprésident du comité,
par intérim**

Michel Laverdière

François Guérin

Le 22 juin 2018

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Politique 3,10 – Soutien aux élèves ayant des affections médicales prédominantes dans les écoles

ANTÉCÉDENTS

Le conseil scolaire Viamonde a développé les politiques 3,25, *Anaphylaxie – allergies alimentaires et autres* (1997) et 3,20, *Écoles attentives à l'asthme* (2015) pour assurer la gestion des cas d'élèves anaphylactiques et asthmatiques dans ses écoles.

SITUATION ACTUELLE

Afin de répondre aux exigences de la note Politique/Programmes n° 161 du ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Soutenir les enfants et les élèves ayant des affections médicales prédominantes (anaphylaxie, asthme, diabète et épilepsie) dans les écoles* émise le 28 février 2018, le Conseil doit développer une politique et des procédures pour aider les élèves aux prises avec ces affections dans ses écoles. Les procédures du Conseil à cet égard doivent être mises en œuvre le 1^{er} septembre 2018.

En conformité aux exigences ministérielles, la politique 3,10 *Soutien aux élèves ayant des affectations médicales prédominantes dans les écoles*, se trouve à l'Annexe A.

Les directives administratives qui en découlent se trouvent à l'Annexe B à titre d'information. Ces nouvelles procédures englobent les éléments mis de l'avant dans les politiques 3,20 et 3,25 et prévoient aussi des provisions pour les élèves atteints de diabète et d'épilepsie. La nouvelle politique rend ainsi désuètes les politiques 3,20 et 3,25.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 22 juin 2018, *Politique 3,10 – Soutien aux élèves ayant des affections médicales dans les écoles* soit reçu.

QUE l'adoption de la politique 3,10 tel que présentée, ainsi que l'abrogation des politiques 3,20 et 3,25 soient approuvées.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation,
Sylvain Landriault

POINT NO 4.2.3 DE L'ORDRE DU JOUR



Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Martin Bertrand

Annexes :

*Politique 3,10 – Soutien aux élèves ayant des affectations médicales
prédominantes dans les écoles*

*Directives administratives 3,10 – Soutien aux élèves ayant des affectations
médicales prédominantes dans les écoles*

ÉDUCATION

SOUTIEN AUX ÉLÈVES AYANT DES AFFECTIONS MÉDICALES PRÉDOMINANTES

Politique n° 3,10

Approuvée le
Révisée le
Prochaine révision 2021-2022

Page 1 de 2

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire Viamonde reconnaît l'importance de la santé, de la sécurité et du bien-être global de ses élèves. De plus, il reconnaît que ces éléments constituent des conditions préalables à l'apprentissage efficace; par conséquent, le Conseil s'engage à accorder une attention assidue à la santé et au bien-être de ses élèves.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Conformément à la note Politique/Programme n° 161 du ministère de l'Éducation de l'Ontario, le Conseil a pour stratégie d'établir et de maintenir une politique et des directives administratives visant les élèves souffrant d'affections médicales prédominantes, c'est-à-dire l'asthme, le diabète et l'épilepsie, ou qui sont à risque d'anaphylaxie. Ces affections médicales ont le potentiel d'entraîner un incident médical ou une urgence médicale susceptible de mettre la vie en danger.

PRINCIPES DIRECTEURS

1. Aider les élèves ayant des affections médicales prédominantes à avoir pleinement accès à l'école, dans un milieu d'apprentissage sécuritaire, accueillant et sain qui favorise leur bien-être.
2. Aider les élèves, en tant qu'apprenants confiants et compétents, à réaliser leur plein potentiel concernant l'autogestion de leur affection médicale, conformément à leur plan de soins.
3. Soutenir les parents afin qu'ils aient l'assurance que leur enfant est en sécurité à l'école et durant les activités parascolaires et qu'il a les mêmes possibilités que les autres élèves d'avoir pleinement accès au système d'éducation.
4. Créer une culture de collaboration entre l'élève, les parents, la direction d'école, le personnel scolaire ainsi que les professionnelles et professionnels de la santé pour que tous comprennent bien l'affection médicale de l'élève, les mesures de soutien nécessaires, le rôle de chaque partie ainsi que les communications requises concernant le plan de soins de l'élève.
5. Veiller à ce que le personnel concerné connaisse bien l'affection médicale prédominante indiquée dans le plan de soins de l'élève et ait reçu la formation voulue pour appliquer avec confiance des stratégies de prévention en vue de réduire les

ÉDUCATION**SOUTIEN AUX ÉLÈVES AYANT DES AFFECTIONS
MÉDICALES PRÉDOMINANTES****Politique n° 3,10**

Page 2 de 2

risques pour l'élève, pour reconnaître les symptômes d'une urgence médicale et pour prendre les mesures voulues en cas d'urgence médicale.

Référence : Ministère de l'Éducation de l'Ontario, note Politique/Programmes n° 161 *Soutenir les enfants et les élèves ayant des affectations médicales prédominantes (anaphylaxie, asthme, diabète et épilepsie) dans les écoles*, 28 février 2018

SOUTIEN AUX ÉLÈVES AYANT DES AFFECTIONS MÉDICALES PRÉDOMINANTES

Approuvées le
Révisées le
Prochaine révision 2021-2022

Page 1 de 10

Le Conseil scolaire Viamonde s'engage à soutenir les élèves souffrant d'affections médicales prédominantes, notamment l'anaphylaxie, l'asthme, le diabète et l'épilepsie, en concordance aux directives administratives suivantes.

DÉFINITIONS

Anaphylaxie – Réaction allergique grave et subite qui peut être mortelle et qui nécessite des mesures d'urgence médicale. Parmi les allergies potentiellement mortelles, on distingue l'allergie alimentaire et l'allergie aux piqûres d'insectes. Certains médicaments, l'activité physique et le latex peuvent également déclencher une réaction allergique présentant un danger pour la vie.

Asthme – Maladie inflammatoire chronique des voies respiratoires dans les poumons. Les symptômes de l'asthme varient et peuvent inclure la toux, la respiration sifflante, les difficultés respiratoires, l'essoufflement et le serrement de poitrine. La piètre qualité de l'air, la moisissure, la poussière, le pollen, les infections virales, les animaux, la fumée et l'air froid peuvent servir de déclencheurs aux crises d'asthme.

Diabète – Maladie chronique dans laquelle le corps ne peut pas produire d'insuline ou ne peut pas utiliser adéquatement l'insuline qu'il produit. On reconnaît deux types de diabète :

- le diabète de type 1, caractérisé par une absence totale de production d'insuline et qui touche principalement les enfants, les adolescents et les jeunes adultes. La personne atteinte de diabète de type 1 nécessite des injections quotidiennes d'insuline;
- le diabète de type 2, plus courant chez les adultes, où la production d'insuline est insuffisante. Dans certains cas de diabète de type 2, l'insuline produite par l'organisme n'accomplit pas son travail. Certains enfants sont atteints de diabète de type 2 et ont besoin d'injection d'insuline.

Épilepsie - Affection neurologique touchant le système nerveux. On l'appelle aussi « trouble convulsif ». L'épilepsie est due à des vagues soudaines d'hyperactivité dans le cerveau qui provoquent des « crises », dont la forme, la violence et la fréquence sont variables d'une personne à une autre. On porte un diagnostic d'épilepsie si on a constaté chez une personne deux crises ou plus qui ne sont pas liées à une autre affection.

ÉDUCATION**Directives administratives n° 3,10****SOUTIEN AUX ÉLÈVES AYANT DES AFFECTIONS MÉDICALES PRÉDOMINANTES**

Page 2 de 10

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Tel que l'avance la politique n° 3,10, le Conseil s'engage à habiliter les élèves souffrant d'affections médicales prédominantes à gérer leur affection médicale conformément à leur plan de soins et travaille cet objectif avec le personnel scolaire, les parents, tuteurs ou tutrices et les membres de la communauté scolaire en contact direct avec ces élèves. La présente section fait état des rôles et responsabilités des divers intervenants impliqués au processus.

a) Parents, tuteurs ou tutrices d'enfants ayant des affections médicales prédominantes

- Éduquer leur enfant sur son affection médicale, avec le soutien du professionnel de la santé de leur enfant, au besoin;
- guider et encourager leur enfant pour qu'il réalise son plein potentiel en matière d'autogestion et d'autonomie sociale;
- informer l'école au sujet de l'affection médicale de leur enfant et établir son plan de soins de concert avec la direction ou la personne désignée par la direction;
- communiquer à la direction ou à la personne désignée à la direction d'école les changements au plan de soins, comme des changements du statut de l'affection médicale ou des affections médicales de leur enfant ou de sa capacité à gérer sa condition;
- confirmer tous les ans à la direction ou à la personne désignée à la direction d'école que le statut médical de leur enfant demeure le même;
- organiser des réunions annuelles pour réviser le plan de soins et y participer;
- fournir à leur enfant ou à l'école suffisamment de médicaments et de fournitures médicales, dans leurs contenant d'origine clairement étiqueté, comme prescrit par un professionnel de la santé et tel qu'indiqué dans le plan de soins, et faire un suivi de leurs dates de péremption;
- consulter un médecin, un membre du personnel infirmier praticien ou un pharmacien au besoin;
- fournir à l'école des copies des rapports médicaux ou des directives provenant du fournisseur de soins de santé de l'élève;
- examiner toutes les procédures de l'école et du conseil relatives à la gestion de l'affection médicale de leur enfant.

b) Élèves souffrant d'affections médicales prédominantes

- Prendre en main la défense de leur sécurité et de leur bien-être personnel en fonction de leur stade de développement cognitif, affectif, social et physique et de leur capacité d'autogestion;

ÉDUCATION**Directives administratives n° 3,10****SOUTIEN AUX ÉLÈVES AYANT DES AFFECTIONS MÉDICALES PRÉDOMINANTES**

Page 3 de 10

-
- participer à l'élaboration de leur plan de soins;
 - participer à des réunions pour réviser leur plan de soins;
 - autogérer quotidiennement ou régulièrement leur affection médicale du mieux qu'ils le peuvent, comme indiqué dans leur plan de soins (p. ex., transporter leurs médicaments et fournitures médicales, appliquer les directives du conseil concernant leur élimination);
 - se fixer régulièrement des objectifs, de concert avec leurs parents et les professionnels de la santé, relativement à l'autogestion de leur affection médicale;
 - prévenir leurs parents et le personnel scolaire s'ils éprouvent à l'école des difficultés liées à leur affection médicale;
 - porter un bracelet médical si eux-mêmes ou leurs parents le jugent utile;
 - dans la mesure du possible, informer le personnel scolaire ou leurs camarades de classe si un incident médical ou une urgence médicale survient.

c) Personnel scolaire

- Prendre connaissance du contenu du plan de soins de chaque élève avec lequel il est en contact direct;
- participer au cours de formation sur les affections médicales prédominantes durant la journée d'enseignement, au moins une fois par année, comme l'exige le conseil scolaire;
- partager les renseignements sur les signes et symptômes d'un élève indiqués dans son plan de soins avec d'autres élèves - avec le consentement des parents et avec l'autorisation écrite de la direction d'école;
- suivre les stratégies du conseil scolaire visant à réduire les risques pour un élève d'être exposé à des déclencheurs ou à des agents étiologiques dans les salles de classe, dans les aires communes de l'école et parascolaires – conformément au plan de soins de l'élève;
- encourager la gestion quotidienne ou régulière et intervenir en cas d'incidents médicaux et d'urgences médicales survenant à l'école, comme l'indiquent la politique et les procédures du conseil;
- soutenir l'inclusion en permettant aux élèves souffrant d'affections médicales prédominantes d'accomplir en milieu scolaire les activités quotidiennes ou régulières de gestion comme l'indique leur plan de soins, tout en tenant compte de la confidentialité et de la dignité de l'élève. Le milieu scolaire comprend :
 - la salle de classe
 - le gymnase
 - la bibliothèque
 - la cour de récréation
 - l'autobus scolaire

ÉDUCATION**Directives administratives n° 3,10****SOUTIEN AUX ÉLÈVES AYANT DES AFFECTIONS MÉDICALES PRÉDOMINANTES**

Page 4 de 10

-
- les lieux d'excursions et de sorties éducatives
 - donner la possibilité aux élèves souffrant d'affections médicales prédominantes de participer pleinement à l'école, comme l'indique leur plan de soins.
 - collaborer avec les parents pour élaborer, au besoin, des plans de transition pour les élèves ayant des affections médicales prédominantes;
 - tenir un registre de l'administration des médicaments;
 - prévenir la direction d'école ou la personne désignée par la direction lorsqu'ils s'aperçoivent que la date de péremption d'un médicament a été atteinte.

d) Direction d'école

En plus des responsabilités décrites dans la section ci-dessus, la direction d'école devrait :

- expliquer clairement aux parents, tuteurs ou tutrices et aux membres du personnel concernés le processus à suivre pour prévenir l'école de l'affection médicale de leur enfant et leur dire qu'ils sont censés collaborer à l'élaboration d'un plan de soins, le réviser et le mettre à jour ensemble avec la direction ou la personne désignée à la direction d'école. Ce processus devrait au moins être communiqué aux parents :
 - au moment de l'inscription;
 - chaque année au cours de la première semaine d'école;
 - lorsqu'un enfant reçoit un diagnostic ou revient à l'école après avoir reçu un diagnostic.
- collaborer à créer, réviser ou mettre à jour le plan de soins de l'élève souffrant d'affections médicales prédominantes avec les parents, en consultation avec le personnel scolaire (au besoin) et l'élève (au besoin);
- tenir un dossier contenant le plan de soins et les documents à l'appui pour chaque élève souffrant d'une affection médicale prédominante. Placer ce document au DSO de l'élève;
- Vérifier l'information médicale fournie dans les formulaires d'inscription et la répertorier au Système d'administration scolaire (Trillium) ou tout autre système d'administration d'ordinateurs mis en place;
- fournir des renseignements pertinents sur le plan de soins de l'élève au personnel scolaire et aux autres intervenantes et intervenants identifiés dans le plan (p. ex., fournisseurs de services de restauration et de transport, bénévoles, personnel occasionnel qui sera en contact direct avec l'élève), et les informer lorsque des changements sont apportés au plan;
- communiquer avec les parents dans des situations d'urgence médicale, comme indiqué dans le plan de soins;
- encourager l'identification des membres du personnel pouvant prendre en charge la gestion quotidienne ou régulière des besoins des élèves de l'école

ÉDUCATION**Directives administratives n° 3,10****SOUTIEN AUX ÉLÈVES AYANT DES AFFECTIONS MÉDICALES PRÉDOMINANTES**

Page 5 de 10

-
- souffrant d'affections médicales prédominantes, tout en respectant les dispositions de leur convention collective;
- assurer une communication étroite avec les parents, tuteurs ou tutrices afin d'assurer le renouvellement des fournitures médicales, au besoin;
 - déterminer le lieu de rangement des médicaments de premier recours et des médicaments de remplacement;
 - communiquer régulièrement avec le personnel scolaire et les parents au sujet de toute situation pouvant mettre en danger la vie d'élèves;
 - informer les parents au sujet des politiques et des directives administratives pertinentes de l'école et du conseil, et les encourager à les examiner;
 - veiller, avec l'autorisation des parents, à ce qu'une photo récente de chaque élève ayant une affection médicale prédominante, accompagnée des renseignements essentiels en cas d'urgence, soit placée dans un lieu de l'école où tout le personnel peut la voir régulièrement;
 - veiller à ce que les enseignantes et enseignants occasionnels aient accès au plan de soins de chaque élève ayant une affection médicale prédominante et connaissent les procédures d'urgence qu'il contient;
 - veiller à ce que tout le personnel reçoive, chaque année, une formation portant sur les stratégies de prévention, la façon de reconnaître les situations où la vie des élèves est en danger ainsi que les protocoles à suivre et les interventions médicales à pratiquer en cas d'urgence;
 - tenir une liste des membres du personnel scolaire ayant reçu cette formation;
 - promouvoir un milieu d'apprentissage favorable qui reconnaît la nécessité d'un climat social accueillant pour les élèves ayant des affections médicales prédominantes.

e) Conseil scolaire

- Communiquer à chaque année ses procédures visant à aider les élèves souffrant
- d'affections médicales prédominantes aux parents, tuteurs ou tutrices, au personnel du conseil scolaire et à d'autres personnes de la communauté scolaire qui sont en contact direct avec les élèves (p. ex., fournisseurs de transport et bénévoles);
- afficher ses politiques et directives administratives et le modèle de plans de soins
- du conseil scolaire sur son site Web;
- offrir chaque année des séances de formation et des ressources sur les affections médicales prédominantes;
- élaborer des stratégies visant à réduire les risques pour un élève d'être exposé à des déclencheurs ou à des agents étiologiques dans les salles de classe et dans les aires communes de l'école;

ÉDUCATION**Directives administratives n° 3,10****SOUTIEN AUX ÉLÈVES AYANT DES AFFECTIONS MÉDICALES PRÉDOMINANTES**

Page 6 de 10

-
- définir les attentes concernant le stockage sûr et l'élimination des médicaments et des fournitures médicales dans les écoles, et communiquer ces attentes aux écoles, et les appuyer dans la mise en œuvre des attentes;
 - faire savoir qu'un élève peut avoir avec lui ses médicaments et fournitures médicales pour lui permettre de gérer son affection médicale, comme l'indique son plan de soins;
 - tenir compte de la note Politique/Programmes no 161 et des procédures connexes du conseil scolaire lorsque des contrats avec des fournisseurs de services de transport et d'autres fournisseurs de services sont conclus;

PLAN DE SOINS

Le plan de soins d'un élève ayant une affection médicale prédominante devrait être élaboré, révisé et mis à jour par les parents, tuteurs ou tutrices, en consultation avec la direction d'école ou la personne désignée par la direction, les membres désignés du personnel scolaire (selon le cas) et l'élève (selon le cas), au début de chaque année scolaire ou pendant l'année (p. ex., lorsqu'un élève vient de recevoir le diagnostic d'une affection médicale prédominante).

Les parents, tuteurs ou tutrices ont l'autorité de désigner les personnes qui auront accès au plan de soins de leur enfant. Avec l'autorisation des parents, la direction d'école ou la personne désignée par la direction devrait communiquer le plan de soins aux membres du personnel scolaire qui sont en contact direct avec l'élève et, s'il y a lieu, à d'autres personnes qui sont en contact direct avec l'élève (p. ex., les bénévoles et les fournisseurs de services de restauration et de transport).

Un plan de soin devrait contenir les éléments suivants :

- le nom des membres du personnel scolaire qui auront accès au plan de soins;
- les activités quotidiennes ou régulières de gestion qu'accompliront l'élève, les parents, tuteurs ou tutrices ou le personnel volontaire, ou bien une personne désignée par les parents conformément à la politique du conseil scolaire, ou par une personne désignée par les parents;
- une photocopie des notes et des instructions du professionnel des soins de santé de l'élève, le cas échéant;
- des renseignements sur les mesures d'adaptation (p. ex., espace, accès à des produits alimentaires) dont a besoin l'élève pour accomplir les activités quotidiennes ou régulières de gestion (lorsque possible, un élève ne devrait pas être exclu de la salle de classe pendant qu'il accomplit ces activités quotidiennes ou régulières de gestion, à moins que lui-même ou ses parents souhaitent qu'il en soit ainsi);

ÉDUCATION**Directives administratives n° 3,10****SOUTIEN AUX ÉLÈVES AYANT DES AFFECTIONS MÉDICALES PRÉDOMINANTES**

Page 7 de 10

-
- des renseignements sur la manière d'aider l'élève ou de répondre à ses besoins pour qu'il puisse participer pleinement à toutes les activités de l'école et du conseil scolaire (p. ex., les sorties éducatives, les excursions avec nuitée et les manifestations sportives parrainées par le conseil);
 - identification des symptômes (nécessitant une intervention d'urgence et autres) et des mesures d'intervention requises en cas d'incident médical;
 - des renseignements sur les personnes à contacter en cas d'urgence;
 - informations précises sur la politique et les procédures du conseil scolaire dans une situation d'urgence;
 - détails sur le stockage et l'élimination des médicaments prescrits et des fournitures médicales de l'élève, tels que :
 - l'autorisation des parents, tuteurs ou tutrices pour que l'élève ait ses médicaments et fournitures médicales avec lui;
 - l'emplacement des médicaments et fournitures médicales supplémentaires gardés à l'école, le cas échéant;
 - les informations sur l'élimination sûre des médicaments et des fournitures médicales;
 - exigences concernant la communication entre les parents, tuteurs ou tutrices et la direction d'école (ou la personne désignée à la direction d'école) et, si cela s'avère nécessaire, le personnel scolaire, y compris la forme et la fréquence;
 - consentement parental (à la discrétion des parents, tuteurs ou tutrices) pour partager avec d'autres élèves des informations sur les signes et les symptômes.

Des modèles de plan de soins pour chacune des affections médicales prédominantes citées dans ce document sont disponibles en annexe.

COMMUNICATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Au début de l'année scolaire, la direction d'école doit établir un plan de communication afin de fournir des renseignements concernant les élèves ayant une affection médicale prédominante aux parents, aux élèves, aux membres du personnel, aux bénévoles, aux entraîneuses et entraîneurs sportifs et, s'il y a lieu, aux fournisseurs de services de restauration, de transport et de garde d'enfants.

Les communications de nature générale sur les affections médicales prédominantes sont transmises grâce aux moyens de communication de l'école ou du Conseil, comme une lettre à tous les parents, tuteurs ou tutrices, le bulletin d'information de l'école, le site Web de l'école ou du conseil, les soirées d'information des parents ou d'autres présentations faites à l'école.

ÉDUCATION

Directives administratives n° 3,10

SOUTIEN AUX ÉLÈVES AYANT DES AFFECTIONS MÉDICALES PRÉDOMINANTES

Page 8 de 10

En établissant le plan de communication, la direction d'école doit s'assurer de respecter les directives émises dans la politique du Conseil 1,09 *Accès à l'information et protection de la vie privée*. De même, la direction s'assure d'obtenir l'autorisation des parents, tuteurs ou tutrices dans le plan individuel de soins avant de communiquer les renseignements médicaux d'un élève au personnel scolaire ou à d'autres élèves. Les parents, tuteurs ou tutrices et le personnel scolaire doivent être informés des mesures en place pour protéger la confidentialité des dossiers et des renseignements médicaux des élèves.

FORMATION

Les procédures du conseil scolaire devraient prévoir des stratégies pour offrir, au minimum chaque année, une formation sur les affections médicales prédominantes au personnel scolaire qui est en contact direct avec des élèves souffrant d'affections médicales. Une attention particulière devrait être accordée aux besoins de formation du personnel occasionnel. La formation devrait avoir lieu, si possible, dans les 30 premiers jours d'école de l'élève pour assurer la sécurité et le bien-être de l'élève et devrait être réexaminée s'il y a lieu.

La formation devrait porter sur les éléments suivants :

- les stratégies de prévention des risques d'exposition de l'élève à des déclencheurs ou à des agents étiologiques;
- les stratégies pour favoriser l'inclusion et la participation à l'école;
- la reconnaissance des symptômes d'un incident médical et d'une urgence médicale;
- les mesures de soutien du personnel scolaire, conformément à la politique du conseil scolaire;
- les mesures d'intervention en cas d'incident médical et celles d'intervention d'urgence;
- les procédures relatives à la documentation.

MESURES DE SÉCURITÉ

Lors de l'élaboration des différents plans en cas d'urgence au niveau des écoles, la direction ou à la personne désignée à la direction d'école doit prévoir un processus et les ressources appropriées pour aider les élèves souffrant d'affections médicales prédominantes en cas d'urgence (p. ex., alerte à la bombe, évacuation, incendie, confinement pour sécurité, confinement barricadé) ou d'activités à l'extérieur de l'école (p. ex., excursion scolaire, manifestation sportive). Ce processus devrait aussi tenir compte du personnel occasionnel.

RESPONSABILITÉS CIVILES

ÉDUCATION**Directives administratives n° 3,10****SOUTIEN AUX ÉLÈVES AYANT DES AFFECTIONS MÉDICALES PRÉDOMINANTES**Page 9 de 10

En 2001, le gouvernement de l'Ontario a adopté la Loi sur le bon samaritain pour exonérer de toute responsabilité des personnes fournissant bénévolement des services de soins de santé d'urgence ou de premiers soins. En ce qui concerne ces personnes, les paragraphes 2(1) et (2) de cette loi stipule ce qui suit :

2 (1) Malgré les règles de common law, la personne mentionnée au paragraphe (2) qui, de façon bénévole et sans espérer raisonnablement de dédommagement ou de récompense, fournit les services visés à ce paragraphe, n'est pas responsable des dommages qui résultent de sa négligence dans les actes qu'elle commet ou qu'elle omet de commettre lorsqu'elle fournit les services visés, à moins qu'il ne soit établi que les dommages ont été causés à la suite d'une négligence grave de la personne.

(2) Le paragraphe (1) s'applique aux personnes suivantes : ... (b) la personne physique ... qui fournit une aide en matière de premiers soins en cas d'urgence à une personne malade, blessée ou sans connaissance à la suite d'un accident ou d'une autre situation d'urgence, si elle fournit cette aide sur les lieux immédiats de l'accident ou de la situation d'urgence.

Par ailleurs, la Loi Sabrina et la Loi Ryan comptent des dispositions limitant la responsabilité des personnes qui interviennent dans une situation d'urgence concernant respectivement l'anaphylaxie ou l'asthme, telles que décrites ci-dessous :

Le paragraphe 3(4) de la Loi Sabrina stipule :

Sont irrecevables les actions en dommages-intérêts introduites pour un acte accompli de bonne foi ou pour une négligence ou un manquement commis de bonne foi dans le but de contrer une réaction anaphylactique conformément à la présente loi, à moins que les dommages ne résultent d'une faute lourde d'un employé.

Le paragraphe 4(4) de la Loi Ryan stipule :

Sont irrecevables les actions ou autres instances en dommages-intérêts introduites contre un employé pour un acte ou une omission qu'il a commis de bonne foi dans l'exercice effectif ou censé tel des pouvoirs ou fonctions que lui attribue la présente loi.

Références :

ÉDUCATION**Directives administratives n° 3,10****SOUTIEN AUX ÉLÈVES AYANT DES AFFECTIONS
MÉDICALES PRÉDOMINANTES**

Page 10 de 10

-
- Ministère de l'Éducation de l'Ontario, note Politique/Programmes n° 161 *Soutenir les enfants et les élèves ayant des affectations médicales prédominantes (anaphylaxie, asthme, diabète et épilepsie) dans les écoles*, 28 février 2018.
 - Corporation des services en éducation de l'Ontario (CSEO), *Cadre administratif pour l'élaboration des politiques des conseils sur les affections médicales prédominantes*, 27 février 2018.
 - Conseil scolaire Viamonde, *Accès à l'information et protection de la vie privée Politique et Directives administratives 1,09*, version révisée, 24 mars 2017.

Le 22 juin 2018

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : SORTIES ÉDUCATIVES

Les sorties éducatives à l'extérieur de la province, listées ci-après, sont prévues à l'école suivante :

QUÉBEC

Lieu :	Montréal, Québec
École :	École secondaire Toronto Ouest
Date :	25 au 27 mai 2018
Niveau d'études :	7 ^e année
Nombre d'élèves :	5
But du voyage :	Participation à la compétition finale québécoise du <i>Défi génie inventif</i> avec les équipes gagnantes de l'École secondaire Toronto Ouest à l'élémentaire.
Coût par élève :	1 156,75 \$
Montant défrayé par l'élève :	S/O
Montant défrayé par l'école :	S/O
Montant défrayé par le conseil d'école :	S/O
Montant défrayé par un autre organisme :	S/O
Montant défrayé par une autre subvention :	4 627,00 \$ (Défi génie inventif)
Coût total de l'activité :	4 627,00 \$
<u>Note :</u> Cette sortie a circulé par fiche de renseignements auprès des membres du Conseil et n'avait eu aucune opposition.	

POINT NO 4.2.4 DE L'ORDRE DU JOUR

COSTA RICA

Lieu :	San José-Santa Elena-San José (Costa Rica)
École :	École secondaire Toronto Ouest
Date :	8 au 17 mars 2019
Niveau d'études :	11 ^e et 12 ^e année
Nombre d'élèves :	30
But du voyage :	Voyage culturel et communautaire où les élèves exploreront les divers aspects de culture de ce pays, auront l'occasion de parler en espagnol, participeront à un travail communautaire, étudieront l'écologie de la région et visiteront un parc national.
Coût par élève :	2 700 \$
Montant défrayé par l'élève :	2 700 \$
Montant défrayé par l'école :	S/O
Montant défrayé par le conseil d'école :	S/O
Montant défrayé par un autre organisme :	S/O
Montant défrayé par une autre subvention :	S/O
Coût total de l'activité :	81 000 \$

Les sorties proposées respectent la politique 3,26 du CS Viamonde sur les sorties éducatives.

IL EST RECOMMANDÉ :

Que le rapport en date du 22 juin 2018 *Sorties éducatives* soit reçu.

Que les demandes pour les sorties au Québec et au Costa Rica, dont le présent rapport fait l'objet, soient approuvées.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation,
Sébastien Fontaine

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Martin Bertrand

POINT NO 4.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 22 juin 2018

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Politique sur le «*Programme de mieux-être au travail et de gestion de l'assiduité*»

Contexte

Depuis quelques années, le taux d'absentéisme du personnel a augmenté de façon importante dans tous les conseils de la province. Afin d'adresser les défis d'assiduité et de développer une culture de mieux-être au travail, le Conseil doit se pourvoir d'une politique afin d'établir ses orientations en matière d'assiduité.

Situation actuelle

La politique et directive administrative sur le programme de mieux-être au travail et gestion de l'assiduité permettront, entre autres, de mieux gérer l'assiduité des membres du personnel.

La maîtrise de l'absentéisme est un élément-clé de gestion, car elle affecte, à partir d'un certain niveau, la santé de l'organisation elle-même. Le Conseil a donc tout intérêt à mettre en place un suivi systématique de l'absentéisme, en faisant une distinction entre les situations de retard et d'absence, en analysant les causes profondes des absences et en déterminant si les absences constituent de l'absentéisme non justifié ou justifié. Pour ce faire, le Conseil s'engage à fournir l'appui nécessaire pour faciliter la mise en place de la politique et de la directive administrative.

La nouvelle politique proposée au Conseil pour approbation est à l'annexe A. La directive administrative est fournie à l'Annexe B à titre d'information.

Il est recommandé :

Que le rapport daté du 22 juin 2018 intitulé Politique sur le «*Programme de mieux-être au travail et de gestion de l'assiduité*» soit reçu.

Que le Conseil approuve la politique sur le «*Programme de mieux-être au travail et de gestion de l'assiduité*» telle que présentée.

Préparé par :

La directrice des ressources humaines,

POINT NO 4.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Marie-Josée Smith

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Martin Bertrand

p.j.

Politique 4.x1 Programme de mieux-être au travail et de gestion de l'assiduité
Directive Administrative 4.x1 Programme de mieux-être au travail et de
gestion de l'assiduité

PERSONNEL

Politique n° 4,xx

GESTION DE L'ASSIDUITÉ ET DU MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL

Approuvée le XX mai 2018

Entrée en vigueur le xx mai 2018

Page 1 de 2

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) s'engage à maintenir et favoriser un milieu de travail sain où le mieux-être au travail est une priorité et où la présence au travail est une valeur bien ancrée.

En effet, les employés, par leur présence et leur engagement, aident le Conseil à atteindre ses objectifs stratégiques et à rayonner auprès de ses communautés. Afin de réaliser ce mandat, le Conseil doit pouvoir compter sur la présence régulière au travail de tous les membres du personnel.

Le Conseil accorde donc une grande importance à l'assiduité des membres du personnel et par le biais de ses programmes, cherche à favoriser un retour au travail sain, sécuritaire et rapide.

OBJECTIF

La présente politique vise à établir les principes qui guident le Conseil en matière de gestion d'assiduité au travail. Elle oriente les règles à suivre en cas d'absences des membres du personnel pour maladie, accident de travail ou tout autre motif.

Cette politique permet d'effectuer une gestion des dossiers d'assiduité dans le respect et la dignité des membres du personnel en favorisant la transparence et un esprit de partenariat tout en assurant la confidentialité des dossiers. Elle permet de cibler les problématiques administratives qui peuvent avoir un impact sur la santé des membres du personnel et ainsi favoriser, dans la mesure du possible, une intervention rapide et un retour au travail rapide et harmonieux.

PRINCIPES DIRECTEURS

Le Conseil apprécie et valorise la contribution des membres du personnel dans l'atteinte de ses objectifs stratégiques. Lorsqu'un membre du personnel est incapable de travailler à cause de maladie, le Conseil ne bénéficie pas de la contribution de ce membre du personnel. Cet objectif ne peut se réaliser que par les efforts des membres du personnel qui sont proprement formés et qui sont dédiés à fournir un travail de qualité sur une base régulière. Plus particulièrement :

- L'assiduité régulière promeut un niveau d'engagement plus élevé, une division du travail équitable, une amélioration de la qualité du travail et de l'environnement de travail. Par contre, un haut taux d'absentéisme peut causer des insatisfactions par rapport à son travail, une baisse d'engagement, une perte de productivité et des coûts d'opérations plus élevés à cause du remplacement des membres du personnel absent et par conséquent, un service à la clientèle de moindre qualité.

POINT NO 4.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR



ANNEXE A

PERSONNEL

Politique n° 4,xx

GESTION DE L'ASSIDUITÉ ET DU MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL

Approuvée le XX mai 2018

Entrée en vigueur le xx mai 2018

Page 2 de 2

Le Conseil a donc développé un programme de gestion de l'assiduité et du mieux-être qui a pour but de fournir aux membres du personnel des opportunités de discussion afin de les aider à maintenir un niveau d'assiduité acceptable. Ce programme permet de surveiller les employées qui ont un taux d'absentéisme élevé ou qui augmente et d'identifier des interventions au besoin. Ce programme a aussi pour but de fournir la base d'une approche de suivi et de gestion de l'assiduité juste, équitable pour tous, flexible et non discriminatoire et aussi de reconnaître les membres du personnel qui démontre un dossier d'assiduité supérieur à la moyenne établit.

PERSONNEL

Directive Administrative n° 4,xx

PROGRAMME DE MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL ET GESTION DE L'ASSIDUITÉ

Approuvée le XX mai 2018

Entrée en vigueur le xx JUIN 2018

Page 1 de 11

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) croit que la présence régulière au travail des membres du personnel est critique à l'efficacité et la réussite du Conseil et à la capacité de celui-ci à atteindre ses objectifs stratégiques et opérationnels.

La gestion du mieux-être au travail désigne l'ensemble des programmes et mesures mis en place pour assurer un environnement de travail sain et sans risque pour la santé physique, psychologique et psychosociale des membres du personnel et pour favoriser leur épanouissement comme individus.

BUTS

1. Promouvoir un milieu de travail sain et sécuritaire.
2. Assurer une approche de gestion de l'assiduité juste et équitable.
3. Fournir aux membres du personnel des lignes directrices claires en ce qui concerne la gestion de l'assiduité.
4. Assurer que les membres du personnel sont conscients de leurs responsabilités et obligations à maintenir un seuil d'absentéisme acceptable
5. Offrir des ressources et outils afin que les membres du personnel soient encouragés à pratiquer de bonnes habitudes de vie.
6. Identifier les membres du personnel qui ont un seuil d'absentéisme supérieur à la moyenne établie
7. Fournir de l'aide et du soutien aux membres du personnel qui peuvent avoir un seuil d'absentéisme plus élevé que la moyenne ou qui peuvent avoir un défi d'assiduité.

DÉFINITIONS

1- MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL

Le mieux-être au travail correspond à l'ensemble des facteurs plus ou moins identifiables susceptibles d'influer sur la qualité de vie des membres du personnel sur le lieu de travail.

2- ASSIDUITÉ

L'assiduité est la présence régulière et constante d'un membre du personnel à son travail.

3- ABSENTÉISME

L'absentéisme est le fait d'être absent de manière habituelle ou systématique du lieu de travail, ou de tout lieu où la présence est obligatoire. C'est un terme qui s'applique au temps perdu au

PERSONNEL

Directive Administrative n° 4,xx

PROGRAMME DE MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL ET GESTION DE L'ASSIDUITÉ

Approuvée le XX mai 2018

Entrée en vigueur le xx JUIN 2018

Page 2 de 11

travail. L'absentéisme peut être causé par une blessure, une maladie ou un accident et peut être non autorisé. Toute absence due à un accident de travail ou à une maladie qui constitue une invalidité, selon le *Code des droits de la personne*, est incluse dans la définition d'absentéisme. Les absences autorisées (vacances, congés personnels, congé sans solde, congé de maternité) sont exclues de cette définition.

L'absentéisme s'évalue par l'étude de la cause, de la répétition et de la durée des absences sur une période donnée.

4- ABSENTÉISME JUSTIFIÉ

L'absentéisme justifié consiste à une absence du travail qui est causé par des circonstances pour lesquelles le membre du personnel n'a aucun contrôle. Ce genre d'absentéisme arrive lorsque le membre du personnel a une raison légitime de s'absenter du travail, telle qu'une maladie ou une blessure.

Lorsqu'il y a une absence justifiée, le Conseil assistera le membre du personnel en identifiant les raisons de l'absentéisme et explorera avec le membre du personnel les options disponibles et les étapes à franchir afin d'améliorer l'assiduité.

Dans les cas où il y aurait raison de douter que les absences ne soient pas nécessairement justifiées, une enquête pourrait être menée afin de déterminer si les absences sont justifiées ou non justifiées.

5- ABSENTÉISME NON JUSTIFIÉ

L'absentéisme non justifié est une forme d'inconduite lorsque le membre du personnel est en mesure de venir au travail, mais est absent délibérément sans aucune raison valide. Les raisons d'absentéisme non justifiées peuvent comprendre, mais ne sont pas limitées :

- a) S'absenter sans permission ou quitter le lieu de travail avant la fin de sa journée de travail sans permission;
- b) Abuser d'un congé d'absence autorisé;
- c) Ne pas aviser le Conseil de son absence;
- d) Ne pas donner de raisons ou d'explications valables de l'absence (incluant la documentation médicale lorsque demandée ou selon les conventions collectives ou les conditions d'emploi);
- e) Retards fréquents;
- f) Abuser des pauses ou des périodes de repas;
- g) Ne pas se présenter au travail lorsque des heures supplémentaires ont été acceptées par le membre du personnel;
- h) Lorsqu'un membre du personnel prend une journée de maladie mais poursuit des activités qui sont en contradictions avec la raison de l'absence;

PERSONNEL

Directive Administrative n° 4,xx

PROGRAMME DE MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL ET GESTION DE L'ASSIDUITÉ

Approuvée le XX mai 2018

Entrée en vigueur le xx JUIN 2018

Page 3 de 11

- i) Lorsqu'un membre du personnel prend un congé de maladie afin de prolonger une fin de semaine ou un jour férié;
- j) Lorsqu'un membre du personnel prend un congé de maladie afin d'éviter de participer à un événement au travail.

Lorsqu'il y a un absentéisme non justifié et fréquent, le Conseil assistera le membre du personnel en identifiant les raisons de l'absentéisme et explorera avec le membre du personnel les options disponibles et les étapes à franchir afin d'améliorer l'assiduité. Une enquête pourrait être menée afin de déterminer si les absences sont non justifiées ou non.

L'absentéisme non justifié peut résulter dans l'imposition d'une mesure disciplinaire pouvant aller jusqu'au congédiement pour juste cause.

6. GESTION DE L'ABSENTÉISME

La maîtrise du seuil d'absentéisme est un élément-clé de gestion, car il affecte, à partir d'un certain niveau, la santé de l'organisation elle-même. L'entreprise a donc tout intérêt à mettre en place un suivi systématique de l'absentéisme, en faisant une distinction entre les situations de retard et d'absence, en analysant les causes profondes des absences et en déterminant si les absences constituent de l'absentéisme non justifié ou justifié.

7. SEUIL D'ABSENTÉISME

Le seuil d'absentéisme consiste en un nombre d'épisodes établis avant d'atteindre l'entrée dans le programme de gestion de l'assiduité.

8. TAUX D'ABSENTÉISME

Le taux d'absentéisme est le quotient du nombre de jours d'absence par rapport au nombre de jours théoriques de travail (c'est-à-dire le nombre de jours qui auraient été travaillé sans absence).

ATTENTES

- 1- L'administration s'attend à ce que tous les membres du personnel se présentent au travail sur une base régulière.
- 2- L'administration souhaite que les membres du personnel maintiennent une bonne santé (physique, mentale et émotionnelle) dans le but de répondre à leurs obligations professionnelles.
- 3- Les membres du personnel qui présentent des défis d'assiduité seront consultés et se verront

PERSONNEL

Directive Administrative n° 4,xx

PROGRAMME DE MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL ET GESTION DE L'ASSIDUITÉ

Approuvée le XX mai 2018

Entrée en vigueur le xx JUIN 2018

Page 4 de 11

offrir de l'aide et du support, en plus d'avoir l'occasion de mettre en place un plan d'action afin d'améliorer leur assiduité.

- 4- À défaut de se présenter au travail de façon régulière, respectant ainsi ses obligations professionnelles et ce, même après avoir profité de toutes les étapes du programme de gestion de l'assiduité, le membre du personnel pourrait voir son dossier être étudié par le Conseil qui pourrait rendre une décision de congédiement non disciplinaire parce que le membre du personnel est dans l'incapacité de répondre aux obligations de son travail.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

1. Direction de l'éducation

- 1.1 Assurer la mise en œuvre de la politique de mieux-être au travail et gestion de l'assiduité et le programme s'y rattachant, et ce, sous réserve des conventions collectives et des conditions d'emploi et conformément à la directive administrative en annexe.
- 1.2 Assurer que le programme de mieux-être au travail et gestion de l'assiduité respecte les lois applicables en pareil matière telles que :
 - la Commission ontarienne des droits de la personne,
 - la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents de travail,
 - la *Loi de 2000 sur les normes d'emploi*,
 - la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*,
 - la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé*.

2. Secteur des ressources humaines

- 2.1 Être responsable du développement et du maintien du programme de mieux-être au travail et gestion de l'assiduité. La direction des ressources humaines ou sa personne déléguée conseille les superviseurs et les membres du personnel concernant l'interprétation des lignes directrices, des lois, des conventions collectives et conditions de travail en lien avec le programme de mieux-être au travail et gestion de l'assiduité.
- 2.2 Offrir de la formation sur le programme aux superviseurs afin qu'ils comprennent bien les particularités du programme.
- 2.3 Formuler des recommandations et préparer des outils en lien avec le programme de mieux-être au travail et gestion de l'assiduité.
- 2.4 Communiquer aux membres du personnel des lignes directrices claires concernant les attentes sur la présence au travail et l'assiduité.

3. Superviseuses et superviseurs

Les superviseuses et superviseurs sont responsables du maintien au quotidien auprès de leur équipe de travail du programme de mieux-être au travail et gestion de l'assiduité et doivent s'assurer que les objectifs du programme sont atteints en :

PERSONNEL

Directive Administrative n° 4,xx

PROGRAMME DE MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL ET GESTION DE L'ASSIDUITÉ

Approuvée le XX mai 2018

Entrée en vigueur le xx JUIN 2018

Page 5 de 11

- 3.1 Offrant un milieu de travail sain où le mieux-être au travail est une priorité
- 3.2 Favorisant un milieu de travail où la présence au travail est encouragée;
- 3.3 Identifiant les facteurs qui peuvent contribuer à l'absentéisme du personnel;
- 3.4 Comprenant les enjeux stratégiques liés à la santé au travail;
- 3.5 Favorisant un climat de travail de confiance et de soutien mutuel;
- 3.6 Informant tous les membres du personnel au sujet du programme de mieux-être au travail et gestion de l'assiduité;
- 3.7 Étant familiers avec les objectifs, les attentes et les lignes directrices du programme;
- 3.8 Démontrant de l'intérêt pour chaque membre du personnel sous sa supervision;
- 3.9 Développant des habiletés personnelles et relationnelles favorisant la santé et le bien-être de son personnel;
- 3.10 Révisant la fréquence des absences ainsi qu'identifiant les cycles d'absence et les causes ou défis potentiels tels que :
 - a) Les employés qui démontrent une tendance d'absence;
 - b) Les absences non autorisées;
- 3.11 Consultant l'agent d'assiduité et de santé et mieux-être et le gestionnaire des relations de travail afin de déterminer les actions à prendre lorsqu'un membre du personnel présente un problème d'assiduité.

4. Agent d'assiduité et de santé et sécurité au travail

- 4.1 Compiler les statistiques sur l'assiduité du personnel;
- 4.2 Surveiller et réviser la fréquence des absences afin d'identifier les cycles d'absence et les causes ou défis potentiels. Aviser les superviseurs de l'identification d'un défi d'assiduité et les appuyer dans la mise en œuvre des actions appropriées.

5. Membres du personnel

Les membres du personnel doivent maintenir une assiduité régulière au travail afin d'atteindre leurs objectifs de travail et de maintenir leur relation employeur-employé. Chaque membre du personnel du Conseil est responsable, avec son superviseur, d'assurer que les lignes directrices du programme de mieux-être au travail et gestion de l'assiduité soient mises en place en :

- 5.1 Reconnaissant que son emploi au Conseil est un engagement constant et qu'elle ou il doit se présenter au travail selon l'horaire établi et d'exécuter son travail en échange d'une rémunération;
- 5.2 Reconnaissant que si elle ou lui présente un taux d'absentéisme élevé, le membre du personnel verra son dossier analysé par son superviseur qui pourra organiser une rencontre de consultation afin de discuter de façon d'accroître sa présence au travail;

PERSONNEL

Directive Administrative n° 4,xx

PROGRAMME DE MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL ET GESTION DE L'ASSIDUITÉ

Approuvée le XX mai 2018

Entrée en vigueur le xx JUIN 2018

Page 6 de 11

-
- 5.3 Reconnaissant que si l'absentéisme ne s'améliore pas en dépit des efforts du superviseur et du Conseil pour lui apporter de l'aide, la relation d'emploi pourrait ultimement prendre fin pour raison non disciplinaire d'absentéisme.
 - 5.4 Communiquant à l'agent d'assiduité et de mieux-être au travail, de façon ponctuelle les causes d'absence (sans diagnostique), la durée prévue de l'absence et si possible, la date prévue de retour au travail;
 - 5.5 Soumettant la documentation médicale nécessaire, selon les conventions collectives ou conditions de travail applicables, à l'agent d'assiduité et de mieux-être au travail;
 - 5.6 Assurant une présence au travail assidue en :
 - a) Maintenant les standards de santé raisonnables et en prenant les précautions nécessaires contre les maladies et accidents;
 - b) Travaillant de façon saine et sécuritaire en observant les règles et en pratiquant la prévention d'accident au travail et hors du travail;
 - c) Organisant les rendez-vous médicaux personnels ou familiaux à l'extérieur des heures de travail dans la mesure du possible.

SOUTIEN AUX MEMBRES DU PERSONNEL

Le Conseil s'engage à mettre l'accent sur l'identification précoce et sur la prévention. Pour ce faire, le Conseil, par le biais du Secteur des ressources humaines, s'engage à :

- Adopter une approche axée sur la personne en vue d'offrir une expérience positive au travail aux membres du personnel;
- Faciliter l'accès aux soins de santé mentale par le biais du Programme d'aide aux employés (PAE);
- Communiquer clairement et efficacement avec les membres du personnel et les superviseurs;
- Trouver des solutions créatives et positives pour améliorer l'assiduité des membres du personnel comme par exemple et lorsque possible : réaménagement des horaires de travail, partage des tâches, vaccin antigrippal, programme de mieux-être au travail, etc.

Le guide de fonctionnement du programme de mieux-être au travail et gestion de l'assiduité en annexe décrit plus en détail cette directive administrative.

LA GESTION DU MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL

La gestion du mieux-être au travail désigne l'ensemble des programmes et mesures mis en place pour assurer un environnement de travail sain et sans risque pour la santé physique, psychologique et psychosociale des membres du personnel et pour favoriser leur épanouissement comme individus.

PERSONNEL

Directive Administrative n° 4,xx

PROGRAMME DE MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL ET GESTION DE L'ASSIDUITÉ

Approuvée le XX mai 2018

Entrée en vigueur le xx JUIN 2018

Page 7 de 11

Lorsqu'on parle d'un environnement de travail, cela inclut entre autres:

a) Mode de vie saine

- Alimentation saine
- Vie active
- Lutte contre le tabagisme
- Organisation du travail et stress

b) Conciliation travail-vie

- Gestion du temps
- Équilibre travail-vie

c) Environnement de travail

- Programmes visant à encourager une vie active, une alimentation saine, etc.
- Environnement de travail sécuritaire
- Mesures visant à éliminer les facteurs de risque psychologique
- Politique de prévention de la violence (y compris le harcèlement et l'intimidation)
- Pratiques d'embauche équitables
- Disponibilité de services de consultation s'il y a lieu (p. ex. conseillers professionnels)

d) Pratiques de gestion

- Communication, séances de sensibilisation et formation sur des sujets liés entre autres à : la santé personnelle, le maintien d'un mode de vie sain, le choix de bonnes habitudes alimentaires, la gestion du stress.
- Pratiques liées à la reconnaissance et à la satisfaction au travail
- Soutien visant la performance des tâches (p. ex. formation en cours d'emploi, programmes de formation et instructions de travail)

LA GESTION DE L'ASSIDUITÉ

NORMES

1. Afin d'établir les normes, le Conseil considère que le seuil moyen d'absentéisme sur lequel sera basé le programme est celui établi suite à une analyse du taux d'absence annuel et de l'incidence et impact de ce taux d'absence (coûts financiers, coûts moraux, impact sur les élèves, etc). De plus, le Conseil prend en considération le coût de l'absentéisme pour un membre du personnel, le besoin d'améliorer la présence au travail ainsi que les coûts associés à l'absentéisme général au Conseil.

PERSONNEL

Directive Administrative n° 4,xx

PROGRAMME DE MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL ET GESTION DE L'ASSIDUITÉ

Approuvée le XX mai 2018

Entrée en vigueur le xx JUIN 2018

Page 8 de 11

2. Considérant les éléments énoncés au point 1, le Conseil considère que les normes suivantes sont acceptables :
 - a) Les membres du personnel qui ont pris dix (10) jours de congés de maladie et plus dans une période de 6 mois (concurrents ou périodiques) dans l'année courante se verront entrer dans le programme de gestion de l'assiduité à l'étape 1.
 - b) Les membres du personnel qui démontrent une tendance d'absence claire (4 à 6 absences) par exemple tous les vendredis, dans les 6 premiers mois de l'année scolaire se verront entrer dans le programme de gestion de l'assiduité à l'étape 1.
 - c) Les membres du personnel qui auraient été placés dans le programme de gestion de l'assiduité et qui en sont sorti grâce à une amélioration nette de leur dossier d'assiduité dans les 3 derniers mois et qui accumulent 6 absences de congé de maladie durant cette période se verront placés immédiatement à l'étape 2 du programme.

Il est à noter qu'une seule absence pour maladie est calculée dans la période de 6 jours.

PROCÉDURE

Le programme de gestion de l'assiduité a pour but de gérer l'absentéisme non justifié de façon non disciplinaire et comprend 5 étapes. Les deux processus (non justifié et justifié) peuvent mener à un congédiement. Voici les 5 étapes du programme de gestion de l'assiduité.

Étape 1 – Dix (10) épisodes d'absences pour maladie non consécutives = Discussion sur l'assiduité
--

- 1- Le superviseur rencontre le membre du personnel afin de discuter de leur assiduité et déterminer s'il y a des circonstances qui peuvent causer les défis d'assiduité.
- 2- Le membre du personnel pourra recevoir de l'assistance de l'agent en assiduité au besoin.
- 3- Le membre du personnel se verra donner l'objectif d'amélioration suivant pour les trois (3) prochains 3 mois : 0 à 6 absences.
- 4- Si le membre du personnel rencontre les objectifs d'amélioration dans le délai prescrit (0 à 6 absences), le membre du personnel pourra être sorti du programme. Une lettre à cet effet sera envoyée par le superviseur.
- 5- Par contre, si après la période de trois (3) mois le membre du personnel n'atteint pas les objectifs établis (6 absences ou plus), il sera transféré à l'étape 2. Il est à noter qu'une révision des objectifs peut être faite si nécessaire afin d'accommoder les limitations du membre du personnel.

Étape 2 – Trois (3) mois après la première discussion de l'étape 1 = Discussion avec le superviseur et l'agent d'assiduité

PERSONNEL

Directive Administrative n° 4,xx

PROGRAMME DE MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL ET GESTION DE L'ASSIDUITÉ

Approuvée le XX mai 2018

Entrée en vigueur le xx JUIN 2018

Page 9 de 11

- 1- Si les objectifs déterminés à l'étape 1 ne sont pas rencontrés après trois (3) mois de la dernière rencontre, le membre du personnel rencontrera son superviseur et l'agent d'assiduité et :
 - a) Il recevra une lettre d'attentes qui comprendra un survol des défis avec son assiduité. Une copie de la lettre sera envoyée au syndicat.
 - b) Les objectifs suivants seront établis et si nécessaire, seront adaptés selon les limitations du membre du personnel : 0 à 4.5 absences dans les trois (3) prochains mois.
- 2- Si le membre du personnel rencontre les objectifs (4.5 absences ou moins) après 3 mois à l'étape 2, il :
 - a) Il retournera à l'étape 1 pour 3 mois pour fin de monitoring. S'il continue à démontrer une assiduité exemplaire, il sera retiré du programme de gestion de l'assiduité. Une lettre à cet effet sera envoyée par le superviseur.
 - b) Si, par contre, le membre du personnel n'atteint pas les objectifs établis (plus de quatre (4) absences), il sera transféré à l'étape 3. Il est à noter qu'une révision des objectifs peut être effectuée si requis afin d'accommoder les limitations du membre du personnel.

Étape 3 – Six (6) mois après la première discussion à l'étape 1 = Discussion avec le superviseur, le gestionnaire des relations de travail et le syndicat
--

- 1- À cette étape, le membre du personnel rencontrera le superviseur, le gestionnaire des relations de travail et le syndicat afin d'établir les nouveaux objectifs d'assiduité à atteindre pour les trois (3) prochains mois et élaborer un plan d'action.
- 2- Si après 3 mois à l'étape 3 le membre du personnel continue à ne pas atteindre ses objectifs :
 - a) il sera notifié que son seuil d'absentéisme est inacceptable.
 - b) Le membre du personnel sera requis de démontrer une amélioration nette de son assiduité et de la documentation médicale pourrait être demandée pour chaque absence subséquente (au frais du Conseil).
 - c) À ce point-ci, les objectifs à atteindre seront de 3.5 jours d'absence dans la période de 3 mois et le membre du personnel devra démontrer ce qu'il a mis en place pour améliorer son assiduité.
 - d) Le membre du personnel sera avisé que si ses objectifs d'assiduité ne sont toujours pas atteints et que son seuil d'absentéisme demeure inacceptable, il pourrait se voir congédier pour raison administrative.
- 3- Si le membre du personnel a atteint ses objectifs après trois (3) mois à cette étape, il demeurera à l'étape 3 pour une période de 3 mois afin d'assurer la continuité.

POINT NO 4.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR

PERSONNEL

Directive Administrative n° 4,xx

PROGRAMME DE MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL ET GESTION DE L'ASSIDUITÉ

Approuvée le XX mai 2018

Entrée en vigueur le xx JUIN 2018

Page 10 de 11

- a) Si après les trois (3) derniers mois le membre du personnel démontre une assiduité acceptable, il sera retourné à l'étape 2.
- b) Si le membre du personnel continue de démontrer une amélioration durant une autre période de trois (3) mois, il pourra être retiré du programme. Une lettre à cet effet sera envoyée par le superviseur.
- c) Si par contre le membre du personnel ne rencontre pas les objectifs établis, il sera transféré à l'étape 4. Il est à noter qu'une révision des objectifs peut être effectuée si requis afin d'accommoder les limitations du membre du personnel.

Étape 4 – Neuf (9) mois après la première discussion à l'étape 1 = Discussion avec le superviseur, le gestionnaire des relations de travail et le syndicat

- 1- Si après trois (3) mois à l'étape 3 le membre du personnel continue à ne pas atteindre ses objectifs :
 - a) le superviseur, le gestionnaire des relations de travail et le représentant syndical rencontreront le membre du personnel pour revoir les comptes rendus des rencontres précédentes et un avis final lui sera remis afin d'améliorer son assiduité dans les trois (3) prochains mois à défaut de quoi le Conseil pourrait terminer son emploi pour raison non disciplinaire.
 - b) Les objectifs d'assiduité à atteindre seront de 0 à 2 jours durant la période de trois (3) mois.
 - c) Les options d'amélioration disponibles seront discutées telles qu'un accommodement, un changement de poste, un transfert à un poste de suppléance, ou autre. Une révision des objectifs pourra être effectuée si requis afin d'accommoder les limitations du membre du personnel.
- 2- Si le membre du personnel rencontre les objectifs fixés, le superviseur consulte le gestionnaire des relations de travail et assiduité pour établir les prochaines étapes.
 - a) Le membre du personnel sera avisé de la possibilité de prolongation de 3 mois supplémentaires dans le programme de gestion d'assiduité afin de monitorer les progrès.
- 3- Si le membre du personnel a un dossier d'assiduité exemplaire, il sera retourné à l'étape 3 afin de surveiller les progrès pendant trois (3) mois. S'il continue à démontrer une assiduité exemplaire, il sera retiré du programme de gestion de l'assiduité. Une lettre à cet effet sera envoyée par le superviseur.

Étape 5 – Douze (12) mois après la première discussion à l'étape 1 = Fin d'emploi administrative

- 1- Si le membre du personnel continue à ne pas satisfaire ses objectifs dans les trois (3) prochains mois après l'étape 4:
 - a) le superviseur, le gestionnaire des relations de travail et le représentant syndical

POINT NO 4.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR



ANNEXE B

PERSONNEL

Directive Administrative n° 4,xx

PROGRAMME DE MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL ET GESTION DE L'ASSIDUITÉ

Approuvée le XX mai 2018

Entrée en vigueur le xx JUIN 2018

Page 11 de 11

rencontreront le membre du personnel afin de mettre fin de façon administrative et pour des raisons non disciplinaires, à l'emploi du membre du personnel. Le membre du personnel recevra une lettre de fin d'emploi ainsi qu'un préavis de licenciement comme prescrit par la *Loi sur les normes du travail de 2000*.

- 2- Si le membre du personnel démontre une amélioration de son absentéisme, il sera retourné à l'étape 4 afin de surveiller les progrès pendant trois (3) mois. S'il continue à démontrer une assiduité exemplaire, il sera retiré du programme de gestion de l'assiduité. Une lettre à cet effet sera envoyée par le superviseur.